

## Aujourd'hui

# Québec perd en Cour suprême

### Les lois 70 et 105 adoptées en 1982 étaient inconstitutionnelles

JULES BÉLIVEAU

**S'**il était évidemment heureux de l'économie de plusieurs millions \$ que représente la décision rendue hier par la Cour suprême du Canada pour 35 000 enseignants et autres employés du gouvernement du Québec et pour leurs syndicats, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gerald Larose, s'est dit non surpris de ce jugement.

Le président de la CSN s'attendait bien, en effet, que le plus haut tribunal du Canada allait déclarer inconstitutionnelles les lois 70 et 105 sur la rémunération et les conditions de travail dans le secteur public québécois adoptées

en 1982 par le gouvernement du Québec. La seule chose qui a étonné M. Larose est le fait que les neuf juges de la Cour suprême aient rendu leur décision séance tenante, après s'être absentes seulement quelques minutes et sans même avoir pris la peine d'entendre la plaidoirie des avocats représentant la partie syndicale.

Trois employés syndiqués du Québec, l'enseignante Linda Collier, du collège John Abbott de Sainte-Anne-de-Bellevue, ainsi que Pierre Brunet et Louis Albert, tous deux de Québec, comparaissent alors devant la Cour suprême. Au cours des dernières années, représentant en quelque sorte les quelque 35 000 employés du Québec ayant été accusés d'avoir fait illégalement la grève

en janvier 1983, ils ont défilé successivement devant trois tribunaux (la Cour des sessions de la paix, la Cour supérieure et la Cour d'appel), qui leur ont tous donné raison.

Essentiellement, ces syndiqués reprochaient au gouvernement du Québec de ne pas s'être conformé à la Loi constitutionnelle de 1867 en ne présentant pas dans les deux langues officielles du Canada les volumineux décrets accompagnant les législations de 1982.

On se souvient que la loi 70 avait notamment eu pour effet de prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1985 la convention collective qui devait expirer le 31 décembre 1982, rendant ainsi illégal l'arrêt de travail de janvier 1983. Les lois 70 et

105 ont été adoptées dans les deux langues mais les décrets eux-mêmes, qui comprenaient le détail des mesures salariales et des conditions de travail et qui constituaient quelque 80 000 pages de texte, avaient été déposés en français uniquement.

Gerald Larose a indiqué, hier, que le recours à une loi rendant obligatoire l'usage de l'anglais dans les textes législatifs québécois ne trouble pas outre mesure la CSN. «Devant les tribunaux, a-t-il dit, on n'a pas le choix des armes. On doit se battre avec les lois existantes telles qu'elles existent.» Et il a rappelé que l'avocat de Québec Guy Bertrand, «que l'on ne peut pas taxer de grandes

VOIR COUR EN A 2

## Pour cause de vie



foglia

au Vietnam

SAIGON, Ho Chi Minh-Ville

**J**e cherche une image pour conclure sur le Vietnam.

Je ne trouve pas.

Je me proposais d'être sérieux aujourd'hui. De faire mon verbeux international, de vous sortir un truc dans ce genre-là tiens, pas si nono d'ailleurs: «Loin du modèle est-européen, le Vietnam est en train de réussir sa réforme à l'intérieur même du système socialiste». Je me proposais de développer le thème de la redistribution des biens de production à l'individu mais pour le profit de la communauté... Sauf que, petit a, j'ai comme le feeling que vous n'en avez rien à foutre. Et petit b, comment puis-je dire qu'ils sont en train de réussir leur réforme, les Vietnamiens? Qui sait s'ils ne vont pas se retrouver avec une place Tiananmen demain matin?

Une chose dont le Vietnamien moyennement informé aime à se vanter ces jours-ci, surtout devant l'étranger, c'est que depuis qu'on a réintroduit la notion de profit dans l'économie rurale, le Vietnam exporte du riz. Un million et demi de tonnes en 89... C'est bien plus qu'une statistique économique. Le riz c'est la nourriture sacrée, la vie. D'où la fierté du Vietnamien et d'où aussi son impatience quand il se met à rêver à ce qui arriverait si on libérait tout à fait les forces productives du pays...

Je cherche une image. Aucune ne s'impose. Aucune carte postale à vous envoyer dont je pourrais dire voilà, le Vietnam c'est ça...

On m'avait parlé de la grande pauvreté du Vietnam. Je ne l'ai pas vue à Saigon ni dans les environs... Enfin si, la pauvreté. Mais pas l'indigence. Pas la désespérance. Pas Calcutta, ni les slums de Bogota, ni ceux de Mexico. Une pauvreté à la chinoise, super organisée, aménagée, gérée si j'ose dire... Une forme d'abondance même, de foisonnement luxuriant dans les marchés populaires qui débordent de légumes, de fruits, de viandes, de poissons...

Autre signe des temps nouveaux, on ne s'enfuit plus du Vietnam. Si les candidats immigrants se pressent toujours aussi nombreux aux grilles du ministère de l'Intérieur (les officiers consulaires canadiens reçoivent un millier de demandes de visa à chacune de leur visite mensuelle à Saigon), le sauve-qui-peut des boat people est presque chose du passé...

VOIR VIE EN A 2

## A3 NAESENS

Gaston Naessens s'étonne de la volte-face des trois spécialistes qui affirment maintenant que son produit, le 714X, est totalement inefficace pour lutter contre le cancer.

## A14 CALIFORNIE

Un séisme d'une magnitude de 5,5 à l'échelle de Richter secoue Los Angeles et une bonne partie du sud de la Californie, provoquant de légers dégâts.

## D4 NICARAGUA

La dissolution de la Contra nicaraguayenne est devenue l'enjeu de la passation du pouvoir à Managua, où le régime sandiniste a décrété à cette fin un cessez-le-feu.

## E1 TÉLÉVISION

L'émission *CTYVON*, d'Yvon Deschamps, prendra fin le 29 mars, tandis que le lendemain, ce sera au tour du quiz *Une paire d'as* de quitter l'affiche.



## S3 CANADIEN 1 WHALERS 3

A son premier de quatre matches à l'étranger, le Canadien a subi un revers de 3 à 1 devant les Whalers de Hartford. Scott Young, Pat Verbeek et Mike Liut ont dominé.

## Nadia: un petit tour et puis s'en va...

DENIS ARCAND

**L**e retour de Nadia Comaneci à Montréal a commencé hier par une nouvelle figure de gymnastique appelée la double pirouette avec queue de poisson, faux bond et sortie au plus vite.

A ce jeu-là, des juges lui auraient sûrement donné un 10.

La reine des Jeux Olympiques de 1976, qui a maintenant 28 ans, a laissé sur leur faim une trentaine de journalistes et caméramans venus l'accueillir à l'aéroport de Dorval, faisant une apparition aussi courte que timide durant laquelle elle s'est bornée à quelques banalités d'usage.

«Je suis très heureuse de rentrer à Montréal, là où j'ai gagné ma première médaille olympique», a-t-elle déclaré dans un français correct, après avoir fait son entrée en compagnie de son gérant et compagnon, Constantin Panait, celui que les médias américains qualifient de façon amusante de «coureur adultère».

Nadia Comaneci a fait quelques sourires et s'est immédiatement réfugiée dans les bureaux de la GRC de l'aéroport.

C'est tout.

La «conférence de presse», toutefois, a donné amplement l'occasion de faire connaissance avec son cicérone montréalais, Alexandru Stefu. L'homme, ancien entraîneur de l'équipe roumaine junior de rugby, est aujourd'hui employé de la RIO et c'est lui qui a convaincu sa compatriote de venir «faire une visite» à Montréal.

«Elle arrive du Japon, elle a peur de la presse, elle est fatiguée et elle ne veut pas beaucoup de questions», a tout de go déclaré Stefu, qui avait pourtant convié

VOIR NADIA EN A 2



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Nadia Comaneci fait son entrée sous l'œil de Constantin Panait.

## L'incendie du dépôt de pneus de Hagersville est sous contrôle

PATRICK GRANDJEAN  
HAGERSVILLE

**L'**incendie du dépôt de 13 millions de pneus de Hagersville, au sud d'Hamilton, a enfin été maîtrisé hier, mais il faudra des mois pour nettoyer le terrain contaminé par le magma d'huile noire et collante.

Le brasier, d'origine criminelle, faisait rage depuis deux semaines sur une superficie de onze acres. Il dégageait une épaisse fumée noire qui a entraîné l'évacuation de plus de six cents personnes des environs de cette petite ville de 2 500 habitants du sud de l'Ontario.

Hier matin, les pompiers se sont attaqués au dernier monticule en flammes, et une équipe de spécialistes vérifiait la température des magmas carbonisés à l'aide de détecteurs d'infrarouges, afin

d'être certains que le feu ne couvait pas à l'intérieur.

Dans cet enfer noir et fumeux, la silhouette des pompiers en tenue jaune se découpait parmi les fumeroles blanches. Le visage noirci malgré les masques à oxygène, ils étaient encore 45, hier, à arroser le dernier acre de l'immense fournaise.

Située en pleine campagne, la sombre tache formée par la cour de pneus dévastée contraste avec les champs couverts de neige. Il ne reste guère de pneus intacts sur le terrain d'une superficie totale de 20 acres, creusé sans relâche par les pelleteuses mécaniques.

«Nous voulons éviter que le feu ne couve pendant des semaines et ne se rallume sous l'effet du vent, a expliqué Dominic Alfieri, sous-ministre de la Sécurité publique de l'Ontario, à l'issue d'un survol de la Tyre Recycling dans un hélicoptère des Forces canadiennes.

En Virginie, lors d'une catastrophe semblable, quatre millions de pneus avaient brûlé pendant sept mois. Mais dans le cas de Hagersville, les autorités ont préféré intervenir pour éviter que l'huile noire ne s'infilte dans le sol.

«Chaque pneu peut donner jusqu'à six litres de pétrole et nous ne voulions pas que plusieurs dizaines de millions de litres de ce polluant aient le temps de s'infiltrer jusqu'à la nappe phréatique», a expliqué Denis Corr, porte-parole du ministère ontarien de l'Environnement.

Une station de pompage provisoire a été mise en place pour récupérer les contaminants emmenés par les milliers de tonnes d'eau déversées sur le brasier par la centaine de pompiers, ainsi que par les bombardiers à eau qui avaient procédé à un arrosage massif la semaine dernière.

VOIR PNEUS EN A 2

## Crosbie «insulte» Copps: Passe-moi la tequila, Sheila

d'après Canadian Press  
OTTAWA

**U**ne remarque quelque peu vulgaire émise par le ministre du Commerce John Crosbie à l'endroit de Sheila Copps, candidate à la direction du Parti libéral, a profondément indigné de nombreuses Canadiennes, provoqué une vigoureuse riposte de la part de Mme Copps et fortement surpris M. Crosbie, qui affirme qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat.

Le ministre avait déclaré mardi à Victoria, lors d'un dîner de souscription de fonds du Parti conservateur, que la candidature de Mme Copps lui rappelait cette vieille rengaine: *Pass me the tequila, Sheila, and lie down and love me gain.*

Mme Copps a riposté hier en soutenant que cette insulte traduisait parfaitement le genre de remarques qui avaient tapissé toute la carrière de Crosbie. «Elle montre essentiellement que John Crosbie a la fâcheuse habitude d'ouvrir la bouche sans prendre d'abord la peine d'embrayer son cerveau», a-t-elle dit depuis Charlottetown, où elle poursuivait sa campagne.

Hier soir, M. Crosbie a émis un communiqué dans lequel il affirmait n'avoir aucunement eu l'intention d'insulter Mme Copps et s'excusait si tel avait été le cas. «Cette semaine doit être plutôt pauvre en événements intéressants si le fait que j'aie cité une ballade bien connue suscite une telle indignation.»

VOIR CROSBIE EN A 2

## Sommaire

### Annonces classées

- Immobilier..... D6 à D10
- Marchandises..... D10, D11
- Emplois..... D11, D12
- Automobiles..... D12, D13
- Propositions d'affaires..... C8
- Arts et spectacles
- Informations..... E1 à E5
- Journaux..... E4
- Bandes dessinées..... D9
- Bridge..... D12
- Décès..... D14
- Design/Art de vivre D1 à D3
- Economie..... cahier C
- Etes-vous observateur?... D6
- Feuilletton..... D7
- Horoscope..... D8
- Le monde
- D4, D5, D13, D14, D16
- Loteries..... A4
- Mots croisés..... D11, S10
- Mot mystère..... D10
- Télévision..... E1, E2
- Tribune libre..... B2

Le plus grand magasin au Grand Clavier

# Dumoulin

Montréal 8251 St-Hubert (près de Jarry) 385-1777 Laval 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001



«L'exposition à l'informatique, dès son âge, pourrait être un facteur déterminant de l'avenir de votre enfant!»

C'est pourquoi nous avons préparé, à votre intention, un système de qualité, à prix abordable, capable de grandir au rythme de vos besoins.

- Compatible IBM • Écran haute-résolution • Disque 5 1/4" de 360 K • Traitement de texte français avec menuet d'apprentissage • Imprimante de qualité incluse
- (Le lecteur de disquette à 25 \$ avec cette annonce en main.)

# 999\$ DataTrain

## SUITE DE LA UNE

## VIE

Pour cause de vie

Je cherche une image... Ce matin j'ai déjeuné avec des chimistes français. Des gens du Centre National de Recherche. Des bols, des tripeux de molécules. Depuis 83, ils viennent chaque année à Saigon, un mois ou deux, donner des stages à des ingénieurs. A chaque fois c'est le même étonnement... «Bien sûr, m'a commenté l'un d'eux, nous avons à faire à une élite scientifique et nous nous attendions à cette grande qualité d'apprentissage, à cette curiosité et même à cette capacité d'intégrer à une vitesse incroyable des techniques très sophistiquées... Ce qui nous a renversé par contre, c'est leur génie du bricolage! Nous travaillons dans un domaine marqué par la rigueur et la précision des méthodes, qui exclut en principe toute forme de bricola-

ge. Or les Vietnamiens bricolent, c'est plus fort qu'eux. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix vu leur manque de ressources. Mais ils bricolent avec un tel génie de la trouvaille et du raccourci que ça marche leur truc au bout du compte!...

Dans nos pays industrialisés nous avons perdu cette faculté d'invention, de création, habitudes que nous sommes à tout recevoir de notre informatique...

Alors? L'image pittoresque d'un Vietnam qui se bricole un grand avenir technologique avec de la broche à poule et des brackets?

Hélas, cette image-là ne résiste pas à une visite à la poste!... Essayez pour le fun d'envoyer un texte à La Presse, de Saigon! Au guichet des appels internationaux, deux téléphonistes, deux téléphones et 200 personnes qui

attendent. Une heure et demie pour avoir Montréal...

Alors? L'image d'un Vietnam moyenâgeux, encadené dans sa bureaucratie?... Ce n'est hélas pas le seul boulet qui freine la réforme. La paranoïa aussi. Le soir du grand soir en 75, et pour dix longues années, on a fait peur au monde. Il en reste des traces. Je vous raconte...

J'attendais donc la communication avec La Presse à Montréal. Elle, elle appelait son mari à Laval. Une Vietnamiennne. Canadienne maintenant. Coiffeuse. Elle se fait appeler Monique, «c'est mieux pour un coiffeuse que Nguyen Thi Mai Phuong», s'excuse-t-elle... Sautillante, contente de me rencontrer. Elle me donne la carte de son salon comme si de retour au Canada, je n'aurais rien de plus pressé que d'aller me faire faire une permanente sur le boulevard des Laurentides. Anyway, elle m'a raconté sa vie...

Elle a grandi dans le centre de Saigon, où sa famille tient encore une boutique de joaillerie. Elle s'est enfuie il y a sept ans. Pour trois onces d'or. Dix jours brûlants en mer de Chine. Un an de camp de réfugiés à Bangkok. Le Canada... La voilà de retour au pays natal. En vacances jusqu'à la fin du mois. Elle n'en revient pas comment le Vietnam a changé, combien il s'est ouvert... «Passe me voir à la boutique de mes frères, me dit-elle, on prendra le thé»...

Je viens de passer à la boutique. Monique était là. J'arrête. Elle ne me reconnaît pas. Voyons donc... Je sors sa carte. C'est bien toi qui me l'a donnée? Enfin quoi, à la poste, on s'est parlé presque une heure, arrête de niaiser Chose... Elle me fait entrer. Ferme la porte. «Écoute, je me suis fait disputer par mes frères, ça a l'air que j'ai trop parlé, excuse-moi, c'est mieux que tu ne reviennes pas...»

Alors voilà, l'image d'un Vietnam qui s'ouvre aux étrangers, aux banquiers, aux coopérateurs... mais en même temps, tapie dans la tête des gens, la peur. Sale maladie...

Je vous raconte encore. Les premiers jours je m'étais lié avec un type qui travaillait dans un studio de photos, voisin de l'hôtel. On parlait de rien. Je suis même entré dans sa chambre noire. Jusqu'au moment où je lui ai dit que j'étais journaliste... Fini les guilguilis. Une gueule longue comme ça... Je le presse de m'expliquer et il finit par me lâcher: «Les journalistes étrangers sont surveillés. C'est très mauvais pour mon dossier qu'on nous voit ensemble, surtout que j'ai déjà fait une demande pour partir aux États-Unis...»

Je n'ai aucune expérience de ces choses-là mais je suis certain de ne pas avoir été surveillé, ni suivi, ni mon téléphone tapé, ni

rien... Reste que la peur des Vietnamiens n'est pas imaginaire. Comme une fêlure dans l'âme du pays.

Et lequel de ces Vietnam-là est le bon? Celui qui s'ouvre? Celui qui freake? Celui qui se bricole un avenir? Celui des anciens combattants qui exhibent leurs blessures et leurs médailles de héros de la révolution?

Il me restait deux heures avant le vol d'Air France pour Bangkok. Je suis allé au Musée de la guerre. Des bombes, des balles, des fusils, des photos de cadavres entassés, torturés, décapités...

Morts pour la Cause.

Je suis sorti. Dans un parc voisin des enfants jouaient comme n'importe où dans le monde au même moment, avec des rires et des cris. Des rires et des cris.

Pour cause de vie. □

## COUR

Quebec perd en Cour suprême

sympathies fédéralistes», a aussi allégué que la loi ayant trait à la fusion des villes de Rouyn et de Noranda n'avait aussi été adoptée qu'en français.

Le président de la CSN a aussi souligné sa satisfaction à la suite de la décision rendue hier en émettant le commentaire suivant: «Lorsqu'on se reporte dans le contexte dans lequel ces lois ont été adoptées, cela montre que lorsque c'est le gouvernement-employeur qui est interpellé et non le législateur, il a plutôt tendance à boucler vite son travail en faisant adopter des lois à toute vapeur qui laissent des traces. En de telles circonstances, on voit que le gouvernement a tendance à être beaucoup plus vite à réprimer qu'à trouver des solutions aux problèmes par la voie de la négociation.»

Pour Gérard Larose, la décision de la Cour suprême «vient finalement réparer une situation qui aurait pu à l'époque se régler tout autrement que par l'adoption de décrets tenant lieu de convention collective pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du secteur public.»

Le président de la CSN dit également souhaiter que le gouvernement du Québec «tirera profit de ce jugement pour régler les inconvénients causés à des milliers de travailleuses et de travailleurs de l'éducation en ce qui a trait à la Loi 111 pour laquelle les procédures juridiques suivent toujours leur cours, et en ce qui concerne la Loi 160.»

Si la décision d'hier de la Cour suprême a pour effet d'acquitter les quelque 35000 enseignants et autres employés du gouvernement du Québec d'avoir participé à une grève illégale en janvier 1983, elle fait disparaître d'un seul coup la menace pesant sur eux et sur leurs syndicats d'être éventuellement condamnés à verser des amendes pouvant s'élever théoriquement jusqu'à 14 millions\$ (et de façon plus réaliste jusqu'à 8 ou 10 millions\$). Les individus accusés étaient effectivement passibles d'amendes de 25\$ à 100\$, les dirigeants syndicaux de 1000\$ à 10000\$ et les syndicats de 5000\$ à 50000\$.

À elle seule, la CSN comptait quelque 10000 de ses membres exposés à de telles mesures, les autres personnes menacées étant membres notamment de la Centrale de l'enseignement du Qué-

bec et du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

En fin d'après-midi, hier, le ministre québécois de la Justice, Gil Remillard, a indiqué qu'il ordonnera de mettre fin aux procédures judiciaires contre les syndicats et les syndicats ayant participé à la grève de janvier 1983. □

## PNEUS

L'incendie du dépôt de pneus de Hagersville est sous contrôle

Plus de 500000 litres d'huile ont été ainsi récupérés à la surface des mares d'eau et envoyés dans une raffinerie de Naticok.

## Pas sorti du bois

Tandis que les pompiers, visiblement harassés, voyaient enfin le bout du tunnel, M. Corr convenait, au cours de la «traditionnelle» conférence de presse du matin, au QG des opérations d'urgence installé à Townsend, près de Hagersville, qu'Environnement Ontario «n'était pas sorti du bois».

Car, si le feu est aujourd'hui maîtrisé, il reste à entreprendre un nettoyage en règle du sol et des eaux d'écoulement, surtout à l'approche de la fonte des neiges, a indiqué M. Corr.

«Ces opérations prendront plusieurs mois et nous ne partirons pas avant que tout soit redevenu propre», a-t-il ajouté.

Plusieurs fonctionnaires, spécialistes de la gestion des déchets, ont commencé hier à prendre des échantillons du sol contaminé. Aucun plan de nettoyage n'a encore été arrêté. Cependant, le magma de terre et de pneus brûlés devra être traité avant d'être enfouis dans un dépôt agréé. «Ce n'est pas dangereux comme des BPC, mais nous pourrions les incinérer», a précisé M. Corr.

Pour éviter la contamination des eaux souterraines, une autre station d'épuration des eaux, plus grande, entrera en service samedi.

Les résultats des tests effectués dans plus de 100 puits de la région, divulgués hier, ont montré qu'il n'y avait aucune contamination due au feu.

Toutefois, les fermiers ont été avisés de ne pas faire boire leurs animaux dans la rivière Sandusk.

Et les cultivateurs de la région s'inquiètent des dommages à long terme qui pourraient avoir été causés à l'environnement. «Com-



Le magma de terre contaminée et de pneus brûlés qui reste du dépôt de Hagersville devra être traité avant d'être enfoui. PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

ment tous ces polluants peuvent-ils pénétrer dans le sol et ne pas provoquer de contamination?», s'est demandé Don Davidson, qui exploite une ferme dans la région.

«Le gouvernement met tous les moyens en oeuvre», a indiqué M. Corr, sans préciser quels étaient les coûts de la catastrophe.

«Une chose est sûre, a-t-il conclu: nous donnerons la facture aux assureurs de M. Straza (le propriétaire de l'entrepôt). Il y a trois ans, le gouvernement ontarien, inquiet des dangers d'incendie, lui avait enjoint de procéder à des modifications de son entrepôt, notamment en divisant ces trois montagnes de pneus en îlots et en aménageant un réservoir sur les lieux, ce qui n'avait pas encore été fait quand l'incendie a éclaté, le propriétaire ayant porté cette injonction en appel.

Selon Dave Porter, officier de la police provinciale de l'Ontario, la police a plusieurs pistes pour retrouver le pyromane et l'enquête avance à grands pas.

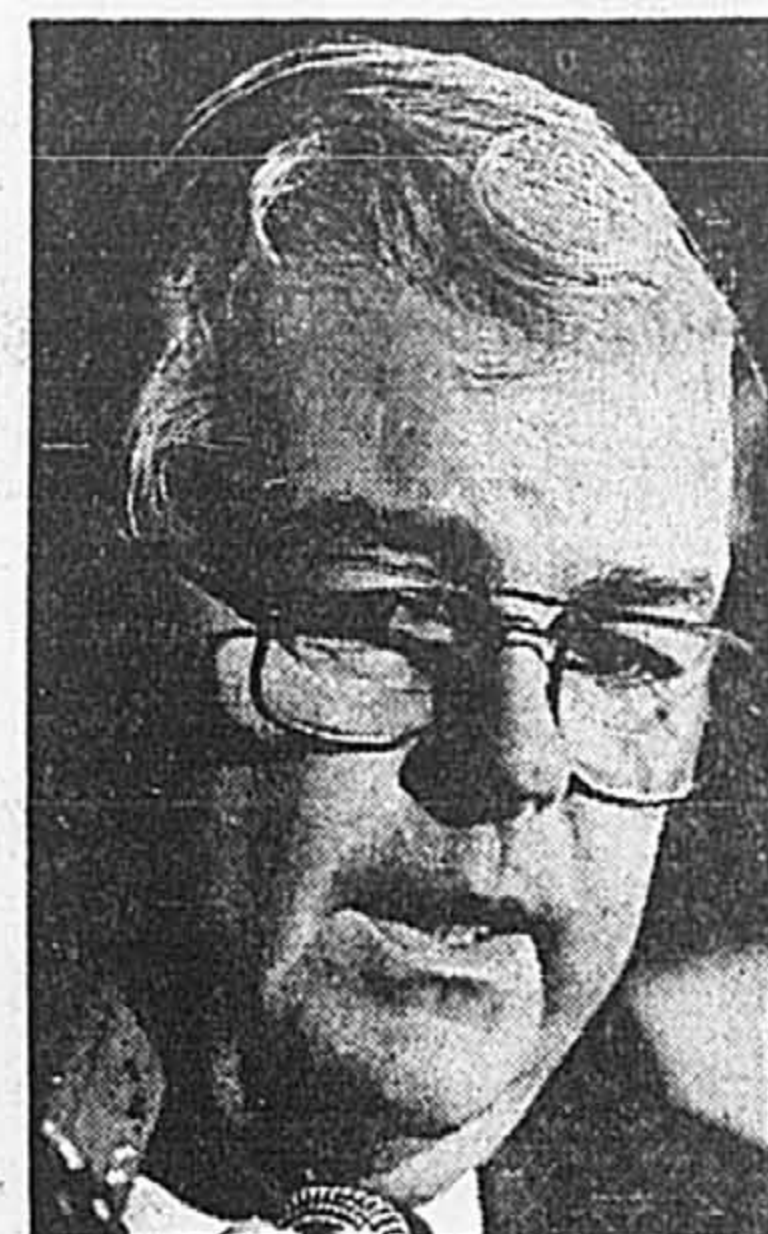
La vie avait déjà repris depuis plusieurs jours dans cette région, mais l'annonce de la fin imminente de l'incendie a réjoui la population, ainsi que les vendeurs de T-Shirts souvenirs proclamant: «Hagersville — Hot Spot of Ontario» et «We Survived the Tire Fire». □

## Pneus usés: Paradis demande 5 millions \$

Le ministère de l'Environnement et le ministère de la Sécurité Publique demandent au gouvernement du Québec de débloquer 5 millions \$ pour un plan d'urgence préventif concernant les 19 sites de pneus usagés de la province.

Pour maîtriser plus facilement les incendies, le plan prévoit d'appliquer l'ilotage. Cette mesure consiste à séparer les pneus en tas de 30 mètres sur 30, pouvant aller jusqu'à une hauteur de six mètres, et séparés chacun d'une quinzaine de mètres. Les propriétaires des sites devront penser à agrandir leurs terrains.

À eux seuls, les trois sites de Saint-Amable, de Saint-Christophe et de Saint-Gilles regroupent plus de la moitié de tous les pneus usés du Québec. Chaque site contient environ 50 000 pneus. Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, souhaite que cette opération soit complétée d'ici un an.



John Crosbie

## CROSBIE

Crosbie «insulte» Copps: Passe-moi la tequila, Sheila

Mme Copps a toutefois exigé des excuses plus substantielles de la part du ministre terre-neuvien.

«Il est temps que quelqu'un mette John Crosbie à sa place, et ce devrait peut-être être le premier ministre du Canada, parce que de toute évidence, Mary Collins n'a pas le courage de le faire», a-t-elle dit.

Mme Collins, une députée de Colombie-Britannique qui a été nommée la semaine dernière ministre responsable de la Condition féminine, était au nombre des convives que la remarque de M. Crosbie a fait rire aux éclats. En s'avançant au podium pour remercier son collègue, elle avait déclaré que le ministre «avait été, comme toujours, merveilleux».

Hier, Mme Collins a expliqué qu'elle avait voulu féliciter Crosbie de son exposé, et non pas de sa remarque sur Mme Copps. «M. Crosbie n'avait aucune mauvaise intention, j'en suis sûre, mais désormais, je suis convaincue que mes collègues se montreront plus prudents dans leurs remarques.»

Les critiques de l'opposition et les mouvements féministes n'ont pas caché leur indignation en apprenant la nouvelle.

La députée libérale Mary Clancy, critique de son parti sur les questions relevant des femmes, a affirmé que Crosbie devrait s'excuser auprès de toutes les femmes pour cette remarque «dégoutante».

«En considération de ce que certains juges ont dit sur les femmes dans notre pays, et du fait que le ministre des Finances vient de décimer les programmes fémi-

nins, j'ai peine à croire qu'un ministre ait pu émettre une remarque de cette nature.»

Pour le leader NPD Audrey McLaughlin, la remarque de Crosbie constitue bien plus qu'un commentaire malpoli, «car elle reflète le peu de cas que fait des femmes le gouvernement conservateur».

Janet Maher, trésorière du Comité d'action national sur le statut de la femme, a émis quant à elle l'opinion que Crosbie devrait être réprimandé par ses collègues, bien que, a-t-elle ajouté, «il se conduit parfois comme un tel dinosaure que la chose ne servirait probablement à rien. Ce genre de remarque alimente toute cette culture mysogine et sexiste dont nous avons parlé lors du massacre du 6 décembre à Montréal. Cela fait partie de la même philosophie». □

## NADIA

Nadia: un petit tour et puis s'en va...

la presse en début de journée. «Elle est ici pour faire des sourires, dire bonjour et c'est tout. J'ai promis de la protéger et je ne veux pas qu'elle rencontre la presse sans que je l'aie préparée.»

Stefu, une véritable boule de nerfs qui a démontré une remarquable aptitude à parler vite tout en disant peu de choses, a toutefois promis qu'une autre rencontre avec sa protégée serait organisée, vraisemblablement demain.



Alexandru Stefu

«Aidez-moi, je vous aime», a-t-il déclaré aux journalistes, après quoi il a cogné à la porte de la salle de conférences, signifiant à Comaneci qu'elle pouvait entrer.

Stefu est demeuré avec les journalistes après l'apparition-caméo de l'ancienne gymnaste, médaillée d'or à Montréal et d'argent à Moscou quatre ans plus tard. Malheureusement, la conversation avec Stefu n'a pas permis de s'en mettre beaucoup plus sous la dent.

La première question posée à Stefu a d'ailleurs donné le ton.

— Est-il vrai que Nadia considère une carrière d'entraîneur à Montréal?

— Laissez-moi vous poser la même question, a répondu Stefu au journaliste, secoué.

Après quelques ajustements de part et d'autre, qui ont notamment permis d'apprendre que Nadia était ici pour visiter la Vieille capitale, Stefu a indiqué qu'il espérait convaincre la gymnaste que le Québec était l'endroit idéal pour tout Roumain désireux de s'installer en Amérique du Nord.

«Elle aime déjà beaucoup le Québec», a déclaré Stefu, qui s'est dit incapable de prévoir la durée du séjour montréalais de Comaneci. «Je crois qu'il n'a pas d'endroit meilleur que le Québec pour les Roumains. On parle toujours des États-Unis comme terre d'accueil, mais pourquoi ne parlez-vous pas aussi du Québec?»

«Ici, les Roumains s'adaptent, comprennent et finissent par se confondre aux gens. Nous sommes latins, nous aussi. Et je crois que Nadia peut produire beaucoup ici, si vous lui donnez la chance que tout ceci ait un dénouement normal, si je la promène dans les installations olympiques, où elle a connu du bonheur.

«Il s'agit d'une visite pour le plaisir et pour établir des contacts.»

Stefu a décrit Comaneci comme une personne confuse et blessée par les événements récents. Il s'en est notamment pris au reportage sur Comaneci récemment publié dans la revue américaine Life. «Cet article est ridicule! La personne qui l'a rédigé ne connaît rien de la vie des anciens athlètes sous Ceausescu.»

L'article décrit Comaneci comme une boulimique, une menteuse, une opportuniste et une égoïste, en plus d'explorer sa relation avec Panait, un couvreur qui a indiqué avoir laissé une femme et quatre enfants en Roumanie, en aidant Comaneci à fuir leur pays. □

## Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Montréal: Association des marchands de Place Bonaventure, galerie des boutiques (coin de La Gauchetière et University), de 11 h à 17 h;

● à Laval-des-Rapides, Laval: organisée par le Club Optimiste Laval-des-Rapides et la Fraternité des policiers de Laval, école Léon-Guilbault, 133, boulevard Cartier, de 10 h à 20 h 30;

● à Chomedey, Laval: Centre commercial Saint-Martin, 901, boulevard Curé-Labelle (intersection Notre-Dame), de 14 h 30 à 20 h 30;

● à Saint-Basile: organisée par le Club Optimiste, école Jacques-Rochelleau, 10, rue Préfontaine, de 15 h à 20 h 30.

**Le Lotto 6/49** 10 16 32 35 36 42 (15)  
Tirage d'hier

**La Quotidienne** à trois chiffres 430  
Tirage d'hier à quatre chiffres 3145

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITE	285-6892	National, Tele-Presse	285-7265
Grandes annonces		Vacances, Voyages	285-7320
Annonces classées		Carrières et professions, nominations	285-7320

**La Presse**  
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 1er MARS 1990 09-4-01

Aigüisez vos crayons. C'est le grand concours de français La Presse. NE MANQUEZ PAS CE NOUVEAU DÉFI, À COMPTER DE SAMEDI

**A GAGNER CHAQUE SEMAINE**  
1<sup>er</sup> prix: UN VOYAGE À PARIS pour 2 personnes, 1 000 \$ de chèques de voyage.  
2<sup>e</sup> prix: «LE GRAND ROBERT» de la langue française en neuf volumes.  
Autres prix: 50 T-shirts «J'ai aigüisé mon crayon»  
En collaboration avec AirCanada, Touram, DICOROBERT, Chèques de Voyage, AirCanada

# Patience! Tous les autobus de la STCUM seront remis en service d'ici à la mi-mars

Benôit Chapdelaine

Les deux tiers des 100 000 usagers affectés chaque jour par l'abolition des circuits d'autobus de la STCUM retrouveront leur chauffeur à leur coin de rue habituel d'ici mercredi prochain.

Voilà du moins la promesse faite hier par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, qui remet aujourd'hui en service les circuits numéros 51, 164 et 179.

Le «blitz» de réparations ordonné par le Conseil des services essentiels dimanche commence donc à faire son effet, puisque les employés d'entretien travaillent maintenant à temps supplémentaire et s'abstiennent de moyens de pression.

Neuf circuits d'autobus parmi la soixantaine abolis récemment sont actuellement rétablis. Une dizaine d'autres doivent être d'ici une semaine, ce qui correspond à environ 150 autobus sur 500 immobilisés pour inspection ou réparation. Tous les autobus seront normalement remis en service au plus tard à la mi-mars selon le plan de la STCUM.

La STCUM a fait savoir par voie de communiqué qu'elle entendait maintenir ses contrats de sous-traitance pour être en mesure de remettre le maximum d'autobus sur la route le plus rapidement possible.

Le syndicat accuse aussi deux cadres de la STCUM, dont le directeur du transport de surface, M. Michel Sainte-Marie, de mauvaise foi parce qu'ils auraient promis verbalement le retour avant le week-end de six employés suspendus pour fins d'enquête après avoir supposément proféré des menaces à l'égard de leurs supérieurs. Or, le syndicat a reçu avis par écrit que seulement deux des employés seraient réintégrés, et cela dans deux semaines.

Le Conseil des services essentiels s'est dit satisfait du plan de travail que lui a présenté hier un médiateur au nom des parties syndicale et patronale. Le syndicat a obtenu en assemblée générale l'accord de la grande majorité des membres présents pour respecter l'ordonnance du Conseil.

Le quart des 2000 employés d'entretien se sont rendus à l'assemblée générale mardi soir et hier matin. Ils ont demandé à l'unanimité à la STCUM de reprendre les négociations et de retirer la dizaine d'employés temporaires embauchés en sous-traitance pendant le conflit de travail.

«Ce sont des scabs!, a condamné le président du syndicat des employés d'entretien Normand Lamoureux. Plus rien ne justifie leur présence!»

«C'est la guerre, glisse un contremaître. On est pris entre le syndicat et l'opinion publique. On a hâte de régler cela, les gars aussi.»

Les blagues sont de mise parmi la dizaine de mécaniciens, mais la consigne du silence envers les journalistes est rigoureusement respectée. A tel point que le délégué syndical soutient qu'un accord de la STCUM oblige les employés à ne laisser parler publiquement que leur président syndical.

«C'est complètement faux, ce n'est pas notre juridiction», a commenté Denis Lalonde, du Conseil des services essentiels.

«Le climat de travail ne s'est pas dégradé beaucoup ici par rapport à d'autres places», dit un autre contremaître.

M. Michel Sainte-Marie, le directeur du transport en surface et le deuxième salarié en importance à la STCUM, bénéficie actuellement d'une période de vacances, a par ailleurs appris *La Presse*.

Multipliant les invitations à négocier, le syndicat a fait parvenir hier une lettre à la présidente de la STCUM Louise Roy, une lettre restée pour l'instant sans réponse.

Visite au centre de transport  
Quelques journalistes, dont un représentant de *La Presse*, ont eu l'occasion de se rendre hier au Centre de transport Mont-Royal



Gaston Naessens

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

## «On s'est fait avoir comme des enfants!», s'écrie l'épouse de Gaston Naessens

Jean-Paul Soulié

Le biologiste Gaston Naessens et son épouse Françoise entendent poursuivre leurs efforts pour étoffer leurs dossiers de patients soignés au 714 X, mais ils se demandent bien pourquoi le Dr Jolivet les a laissés tomber. «On s'est fait avoir comme des enfants!», s'est écriée Mme Naessens.

Le chercheur indépendant et son épouse ont donné hier une conférence de presse dans un hôtel de la métropole, pour donner la réplique aux déclarations des trois spécialistes impliqués dans le dossier maintenant célèbre du 714-X, un produit «miracle» pour traiter le cancer, dont la valeur est niée par la médecine officielle, mais qui est toléré dans certaines circonstances «humanitaires» par Santé et bien-être social Canada.

Les trois spécialistes, le Dr Gérald Baptist, de McGill, le Dr Jean Latreille, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et le Dr Jacques Jolivet, de l'hôpital Notre-Dame, avaient déclaré vendredi dernier, que les dossiers présentés par Gaston Naessens ne contenaient aucune preuve de l'efficacité du produit, qu'eux-mêmes considéraient qu'ils avaient fait «des efforts plus que raisonnables pour collaborer à établir les propriétés du 714-X, et ce afin d'apporter une contribution positive en tant que médecins, à l'avancement de nouveaux traitements du cancer». Mais le Dr Jolivet se disait prêt à tourner la page, et à faire autre chose.

Pendant ce temps, le couple Naessens faisait des déclarations optimistes, sur la «collaboration» qui semblait débiter entre eux et la médecine officielle. «Hélas, notre espoir d'une ouverture possible à la reconnaissance du 714-X sera de courte durée, a déploré Gaston Naessens. Comment expliquer la volte-face de messieurs Jolivet, Latreille et Baptist?»

Flétrissant la «mauvaise foi flagrante des trois spécialistes», qui «affirment l'inefficacité du 714 X qui fait ses preuves sur le terrain», le biologiste de Rock Forest a soutenu que seul le Dr Jolivet avait eu accès à certains de ses dossiers. Dix dossiers complets, que M. Naessens a soumis à ses propres spécialistes, ne lui ont pas été montrés, mais il a pu consulter les dossiers de 21 patients et de huit chiens.

Autre exemple de mauvaise foi soulignée par Gaston Naessens, la série de rapports d'analyse fournis par les autorités du ministère fédéral, résumant à de l'eau et du camphre la composition du 714 X. «C'est seulement le 14 février 1990 que la composition exacte sera publiée par les voies officielles, dit le biologiste. Mis au pied du mur, les gens changent d'avis.»

«Je ne lance plus d'appel au Dr Jolivet, a dit M. Naessens. Il est de mauvaise foi et je ne pourrais plus travailler avec lui. Je ne dis pas que mon produit fait des miracles, mais il normalise le système immunitaire». Le reste de la conférence de presse a vu une répétition de plusieurs cas déjà rendus

publics, tel celui de Bernard Baril, dont la fougue vengeresse envers des journalistes aux questions trop ouvertement sceptiques a été tempérée par l'intervention puissamment autoritaire de Mme Françoise Naessens.

Pour la suite des opérations, le biologiste a affirmé avoir expédié à tous les médecins qui ont fait la demande de 714 X à Ottawa des demandes de renseignements sur l'état de leurs patients et leur évolution. Même si les médecins sont susceptibles d'être poursuivis par la Corporation des médecins pour avoir utilisé un médicament non reconnu officiellement, ce qui est illégal.

Pendant que Mme Naessens brandissait la revue *New Age* et invitait l'assemblée à s'intéresser de plus près aux médecines nouvelles, douces ou moins douces, le professeur Naessens se disait déçu d'avoir «perdu l'opportunité d'un contrôle scientifique sérieux». Et il se demandait ce qui avait bien pu se passer après sa rencontre si prometteuse avec le Dr Jolivet, entre le 21 et la conférence de presse du 23.

Rejoint hier après-midi, le Dr Jacques Jolivet répondait à cette interrogation: «Quand j'ai entendu Mme Naessens parler à la radio d'une première de nombreuses collaborations avec moi, j'ai décidé que c'était fini». Il reconnaît avoir donné des conseils pour «documenter un dossier», il souligne la courtoisie de la rencontre chez les Naessens, il se souvient des cotelettes d'agneau qu'il a bien aimées, mais il ne veut pas, mais alors pas du tout, être considéré comme un collaborateur du chercheur indépendant. Cette association pourrait bien finir par sentir le soufre, et il est évident que le Dr Jolivet ne veut pas être considéré comme un hérétique par sa Corporation et par son président, le Dr Augustin Roy, à qui il affirme cependant ne rien avoir demandé.

«M. Naessens sait maintenant, grâce à moi, ce qu'est un cancer, comment ça évolue, ce que sont des rémissions... etc. Il sait comment monter un dossier». Mais le spécialiste soutient que les dossiers appartiennent aux malades et que c'est à eux que Gaston Naessens doit les demander, et non aux médecins qui commandent le 714 X: si ces derniers se mêlent d'établir leur utilisation du 714 X, ils peuvent se faire poursuivre. Mais les malades peuvent obtenir d'eux des copies de radiographies et de rapports de radiologistes, avant et après le traitement au 714 X. «Les médecins ne peuvent pas risquer de se faire poursuivre par la Corporation, dit le Dr Jolivet, mais les patients peuvent fournir des rapports.» Ce que craint le spécialiste, c'est que le biologiste fasse appel à des médecins de partout dans le monde pour continuer à défendre son produit.

«Il existe un réseau mondial de distribution du produit, et déjà on a parlé d'un médecin de Vera Cruz». Lui-même se dit excédé par toute cette affaire. Il soupire: «Quelle histoire! Je ne suis pas assez bête avec le monde, c'est pour ça que ça m'arrive!»

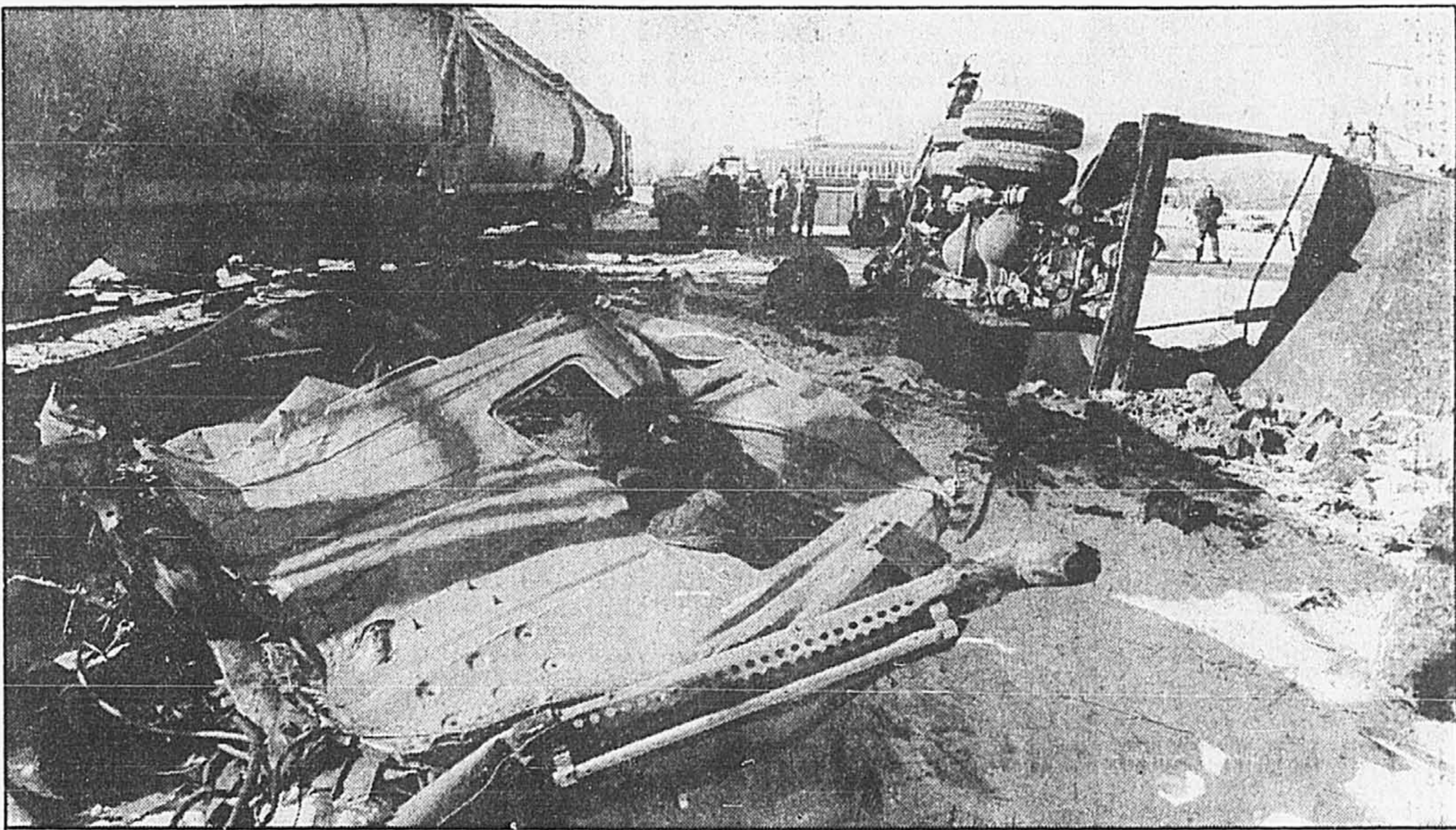


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Une vue générale de l'accident ferroviaire survenu hier matin à un passage à niveau de la région de Saint-Rémi.

## Un jeune conducteur de poids lourd échappe à la mort dans une collision avec un train

Marcel Laroché

Un jeune camionneur a miraculeusement échappé à la mort, tôt hier matin, après que le lourd véhicule qu'il conduisait eut heurté de plein fouet un convoi de marchandises du Canadien National.

L'accident ferroviaire qui a provoqué le déraillement de 12 des 17 wagons dont quelques-uns contenaient des matières dangereuses s'est produit vers 9 heures à un passage à niveau situé sur la route 221 reliant la municipalité de Saint-Rémi et la réserve amérindienne de Khanawake, au sud-ouest de Montréal.

Vraisemblablement aveuglé par les rayons du soleil, Stéphane Mathieu, employé de la firme Les Pavages Chenail de Sainte-Clotilde, aurait aperçu au dernier instant les feux rouges clignotants annonçant l'arrivée d'un convoi.

Au volant d'un camion 10 roues à benne basculante chargé d'une quinzaine de tonnes de pierres, le jeune homme de 25 ans qui circulait sur la montée Saint-Isidore, en direction de Saint-Rémi, a vainement tenté d'immobiliser le lourd mastodonte qui a glissé sur le pavé humide sur une courte distance avant de heurter la partie arrière de la locomotive

et le premier wagon du convoi obstruant le passage à niveau.

Sous la violence de l'impact, le camion a été écrabouillé, provoquant le déraillement de la locomotive et des 12 premiers wagons du convoi qui roulait à une quarantaine de kilomètres à l'heure en direction de Laprairie.

À l'arrivée des premiers secouristes de l'unité d'urgence de Saint-Isidore, ils ont été stupéfaits de constater que le seul occupant du camion totalement déchiqueté était encore vivant, coincé dans les débris de la cabine du véhicule.

Pompiers et policiers ont travaillé pendant de longues minutes avant de pouvoir libérer le malheureux conducteur à l'aide de pinces de désincarcération.

Le blessé a tout d'abord été transporté d'urgence à l'hôpital de Châteauguay, souffrant possiblement d'une fracture à la hanche et de multiples blessures sur tout le corps.

Par mesure de sécurité, le jeune homme a été transféré quelques heures plus tard à l'hôpital Général de Montréal pour y subir des examens médicaux plus approfondis.

En fin de journée d'hier, M. Rémi Soucisse, commis de bureau pour la compagnie Les Pavages Chenail, a confié à *La Presse* que Stéphane Mathieu, domicilié à Montréal, pou-

vait se compter extrêmement chanceux d'être sorti vivant de cet accident.

Par ailleurs, des experts du CN accourus sur les lieux de cette spectaculaire collision ont rapidement examiné les 12 wagons accidentés, et tout particulièrement quatre d'entre eux susceptibles de contenir des matières dangereuses.

Parmi les wagons qui ont quitté la voie ferrée, deux transportaient une cargaison de chlore tandis que deux autres étaient respectivement chargés de soude caustique et de chlorate de sodium. Plusieurs autres wagons contenaient du papier, des dérivés de bois et du bois de construction.

Aucune fuite n'ayant été décelée dans les wagons transportant des matières dangereuses, les autorités du CN ont écarté tout danger de contamination.

Sous la supervision des autorités du CN, les travaux de déblaiement et de réparations de la voie ferrée se sont poursuivis pendant plusieurs heures, forçant les policiers de la SQ à interdire temporairement hier après-midi toute circulation sur la route 221, près des lieux de l'accident.

Mme Louise Filion, du service des affaires publiques du CN à Montréal, a déclaré à *La Presse* que la circulation ferroviaire pourrait être rétablie aujourd'hui même, aussitôt que les équipes d'entretien auront terminé les réparations dans le secteur de Saint-Rémi.

## Le directeur d'ASPA arrêté pour agressions sexuelles

Christiane Desjardins  
collaboration spéciale

Le directeur-fondateur de l'Approche sécurisante pour polytoxicomanes anonymes (ASPA), Jean Archambault, a été arrêté hier à son domicile par les policiers du district 45 de la CUM, et doit comparaître aujourd'hui en Cour des Sessions de la paix pour faire face à cinq accusations d'agressions sexuelles. Les présumés victimes, quatre mineurs et un adulte, ont toutes suivi des cures à ce centre de désintoxication ces dernières années.

L'enquête, qui a conduit à l'arrestation de Jean Archambault, a été menée par les agents Claude Thivierge et Gilles Deguire de la section Police Jeunesse à Montréal-Nord. Cette enquête a été instituée au début de janvier dernier, à la suite de signalements portés à l'attention de la Direction de la protection de la jeunesse, le 27 novembre 89.

L'ASPA, un organisme sans but lucratif qui aide les toxicomanes

à cesser leur consommation de drogue, a été fondé en 69 par Jean Archambault, après qu'il ait lui-même acquis sa sobriété grâce au mouvement Alcooliques Anonymes auquel il avait adhéré quelques années auparavant. Parallèlement au centre, Jean Archambault poursuivait sa carrière à Radio-Canada, société pour laquelle il a travaillé pendant 33 ans.

Depuis sa retraite de la SRC en 85, il s'occupe à plein temps de l'ASPA où il dirige une équipe de neuf travailleurs salariés et de nombreux bénévoles. Le Centre, qui est situé dans une ancienne école, au 3360, rue Prieur, offre tous ses services gratuitement et rejoindrait environ 10 000 personnes par année, selon certaines estimations. Le financement provient de subventions (Centraide, ministère des Affaires sociales, etc.), dons de fondations, ainsi que des profits réalisés lors d'événements-bénéfices.

En 89, le Centre de sécurisation, un service de cure interne

établi à l'ASPA depuis six ans, a accueilli 180 résidents pour des périodes de sevrage variant de trois à 21 jours, parfois plus. Près de la moitié de ces personnes étaient référées par différents réseaux gouvernementaux, et 36 étaient mineures. De l'aveu même de Jean Archambault, la demande des juges et des travailleurs sociaux pour fins d'évaluation de jeunes toxicomanes avait plus que doublé et l'ASPA n'a pu répondre à toutes les demandes l'année dernière.

«L'ASPA est reconnue dans le milieu pour accueillir des cas lourds, indique une source qui travaille dans le domaine depuis de nombreuses années. Avant de jeter quelque un à la poubelle, on l'envoie à l'ASPA», ajoute-t-elle.

À cet égard, les chiffres contenus dans le rapport du Centre de sécurisation pour l'année 89 sont éloquentes. On y apprend que sur les 180 personnes admises, 84 ont fait au moins une tentative de suicide sérieuse, que 118 ont eu des déléments judiciaires, et que 36 percent d'entre-elles ont été incarcé-

rées pour trafic de drogue. Pourtant, beaucoup auraient réussi à s'en sortir avec l'aide de l'ASPA. «Parce que le centre est gratuit, accessible, et qu'ici, c'est la thérapie qui s'adapte à la personne, et non la personne qui s'adapte à la thérapie», affirme un membre de l'Approche.

En novembre dernier, lors du souper annuel des organismes financés par Centraide, l'ASPA a remporté le prix Agnès C. Higgins, qui est remis chaque année à un organisme qui a fait preuve de créativité et d'innovation dans son domaine. Pour sa part, Jean Archambault a été honoré pour ses 20 années de services dans un organisme communautaire, et Centraide lui a remis une plaque commémorative.

Jean Archambault ne fait partie d'aucune corporation professionnelle et n'est régi par aucune d'entre elles. Excellent communicateur, il est très en demande pour animer des conférences sur la toxicomanie et ces dernières années, il a multiplié ses apparitions publiques.

## Activités homosexuelles dans une halte routière: 14 personnes arrêtées

Marcel Laroché

Surpris en flagrant délit par des policiers de la SQ qui épiaient leurs activités sexuelles illicites, dans une halte routière de l'autoroute Jean-Lesage, à la hauteur de Sainte-Madeleine, dans la région de Saint-Hyacinthe, 14 hommes ont été appréhendés pour s'être livrés à des actes de grossière indécence.

Toutes les arrestations ont été effectuées en l'espace de 48 heures, lundi et mardi, à la suite d'une délicate enquête menée depuis plusieurs semaines par une équipe de policiers de l'escouade des moeurs de la SQ de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Hyacinthe.

Tous les individus arrêtés par les policiers ont été pris sur

le fait en train de se livrer à des relations homosexuelles dans les toilettes de cette halte routière.

C'est à la suite de plusieurs plaintes de citoyens témoins de ces gestes obscènes que les policiers de la SQ ont effectué une surveillance particulière à cet endroit.

Une opération policière similaire effectuée il y a quelques années, dans une autre halte routière de l'autoroute 40, sur la Rive-Nord, avait aussi conduit à l'arrestation de plusieurs individus de même acabit.

Les 14 personnes appréhendées par la police devront comparaître le 23 avril prochain, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, sous 17 chefs d'accusations de grossière indécence.



André Gagnon est le personnage clé du mouvement étudiant, cuvée 1990.

PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

## Je suis contre les grévettes, affirme André Gagnon, acteur clé de la contestation étudiante

ANDRÉ PRATTE

■ André Gagnon, responsable général de l'Association générale des étudiants de sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM (AGESHALUQAM) est le personnage clé du mouvement étudiant cuvée 1990.

Si la grève étudiante de ce printemps est l'une des plus importantes jamais vues, ce sera grâce à lui. Par contre, s'il n'y a pas de grève du tout, plusieurs militants plus radicaux diront que c'est à cause de lui. «C'est un gars brillant, il nous nuit, c'est épouvantable!», confie l'un d'entre eux.

C'est André Gagnon qui a convaincu les militants de l'AGESHALUQAM de ne pas imposer la grève aux étudiants des autres secteurs de l'université, comme ils l'ont fait en 1986 et 1988. S'il y a grève générale à l'UQAM ce printemps, c'est qu'elle aura été approuvée par la majorité des étudiants de l'université.

C'est lui aussi qui a persuadé les associations étudiantes de ne déclencher une grève générale illimitée que si les étudiants d'une majorité de cégeps et d'un nombre important d'universités acceptent d'y participer. L'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ) proposait de débrayer dès que 20 associations étudiantes locales se seraient prononcées en faveur de la grève.

«Je suis contre les grévettes», explique Gagnon. «Dans le passé, les gens ont voté pour la grève pensant que ce serait une grève générale. Puis une fois dans la rue, ils apprenaient par les journaux que la grève ne touchait qu'une minorité d'institutions!»

«À l'UQAM cette année, à cause des expériences passées, les gens étaient très réticents à participer à une grève. On les a ralliés en proposant une grève vraiment générale et active. Ce n'est pas une infime minorité sur les lignes de piquetage qui va faire bouger le gouvernement!»

Certains des militants les plus aguerris du mouvement étudiant combattent énergiquement cette façon de voir les choses. C'est le cas des dirigeants de l'ANEEQ, qui craignent qu'avec un plancher trop élevé, la grève ne soit jamais déclenchée.

Pour que la grève s'étende, soutiennent les leaders de l'association nationale, il faut qu'elle commence à quelque part. Ce à quoi André Gagnon réplique: «La locomotive qui laisse les wagons en gare ne fait pas avancer le train.»

### Contre la grève?

Certains font courir le bruit que le responsable de l'AGESHALUQAM, en fait, est contre la grève. «J'ai fait les grèves de 1974, de 1978, de 1986, de 1988, je n'ai pas à faire mes preuves là-dessus!», rétorque Gagnon.

Étudiant au cégep du Vieux-Montréal en 1975, André Gagnon a participé, de loin, à la fondation de l'ANEEQ. À l'époque membre du Parti communiste du Canada marxiste-léniniste (PCCML), comme plusieurs des fondateurs de l'association, il a vu le parti aller jusqu'à l'intimidation physique pour écraser toute forme d'opposition. Il a été expulsé du cégep... puis du PCCML.

«Une des raisons pour lesquelles je me suis impliqué ici, c'est que j'étais très déçu de voir ce qu'on avait fait de cette association nationale. On a permis qu'il y ait un noyautage politique, et c'est ça qu'a connu l'ANEQ par la suite. Les groupes se sont succédés, et ça a fait en sorte qu'on défend plus ou moins les opinions des membres, on essaie plutôt d'encadrer l'opinion des membres dans les opinions de tel ou tel parti.»

«Dans un regroupement démocratique, poursuit Gagnon, il faut essayer de gagner les gens à notre point de vue, pas le leur imposer!»

Paradoxalement, c'est précisément de cela que Gagnon et son équipe ont été accusés lorsqu'ils ont retiré de la circulation pendant quelques jours le journal publié par l'AGESHALUQAM. L'association a finalement distribué le journal, en y joignant une lettre dénonçant le fait que le journal «ne reflétait pas l'unité du mouvement étudiant qui est absolument nécessaire dans la lutte contre le dégel des frais de scolarité.»

Est-ce à dire que le journal de l'association ne doit publier que des articles qui reflètent la supposée «unité du mouvement étudiant»? André Gagnon s'en défend bien. Le tort du comité qui

rédigeait le journal, explique-t-il, ce n'est pas d'avoir présenté un point de vue différent de celui de l'association. C'est d'avoir écrit des reportages erronés et biaisés pour appuyer ce point de vue, et de ne pas avoir fait de place aux autres points de vue.

André Gagnon a 32 ans. Après six ans sur le marché du travail, il étudie cette année à temps plein, en histoire. «Je considère que pour être dans une association étudiante, il faut d'abord être étudiant, ce qui veut dire avoir des cours et y aller. Là j'en ai manqué beaucoup, mais je vais faire mes travaux et je vais passer les examens comme tout le monde.»

## Le mouvement de grève chez les étudiants continue de piétiner

### 22 associations se sont prononcées contre un débrayage

ANDRÉ PRATTE

■ Le mouvement en faveur d'une grève générale et illimitée des étudiants pour protester contre le dégel des frais de scolarité continue de piétiner. Au cours des trois dernières semaines, malgré tous les efforts des promoteurs du débrayage, 22 associations étudiantes ont voté contre la grève, tandis que sept ont voté pour. Quelques autres associations ont voté en faveur de grèves limitées d'une journée ou de trois jours.

Parmi les associations favorables à la grève générale illimitée, on compte quatre associations de cégep (Jonquières, Lionel-Groulx, Rosemont et Rimouski) et trois associations universitaires (Université du Québec à Rimouski, 1er cycle, Université du Québec à Rimouski, 2ème et 3ème cycles, et l'Association générale des étudiants en sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM). À l'Université de Montréal jusqu'ici, 20 départements ont voté contre la grève et 13 ont voté pour.

En vertu de la décision prise en réunion nationale le 24 février, la grève ne pourra être déclenchée que si les étudiants d'une majorité de cégeps (ce qui veut dire 23 cégeps) et d'un nombre important d'universités acceptent d'y participer. Avec seulement quatre cégeps et deux universités, on est encore très loin du compte.

On sait que le déclenchement de la grève, d'abord prévu pour le 27 février, a déjà été reporté au 6 mars, étant donné le peu d'enthousiasme manifesté par les étudiants. On peut déjà prévoir que les organisateurs devront se résigner à la reporter encore une fois. D'autant plus que l'Association générale des étudiants en sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM (qu'on n'a pas le choix de désigner par son barbare acronyme AGESHALUQAM), habituellement fer de lance des mouvements de grève, ne débraiera que le 12 mars, puisque

les étudiants de l'UQAM sont en semaine de lecture la semaine prochaine.

Réunis hier soir en assemblée générale, les membres de l'AGESHALUQAM ont confirmé leur intention de débrayer advenant une grève nationale. Les 500 membres qui participaient à l'assemblée (sur 12 000) ont aussi décidé que la grève paralysera toute l'université si elle reçoit l'appui des associations représentant la majorité des étudiants de l'UQAM.

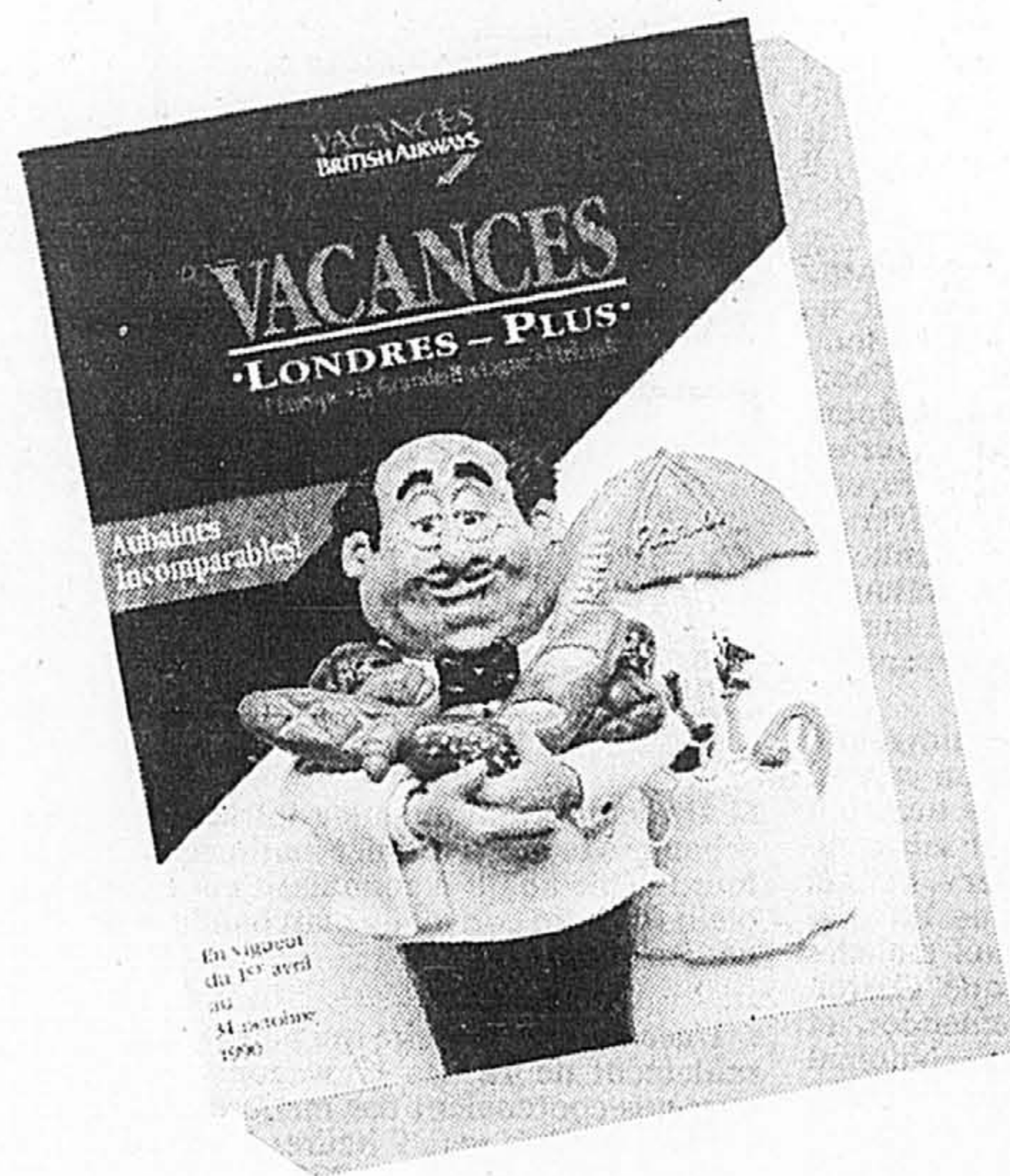
Sans quoi, si l'on en croit l'exécutif de l'association (mais la proposition précisant ce point a été jugée superflue et n'a pas été battue), la grève ne touchera que les étudiants de sciences humaines, arts et lettres; les piqueteurs laisseront les étudiants des autres secteurs aller à leurs cours. Ceci pour éviter les affrontements entre étudiants qu'on a connus lors des grèves de 1986 et 1988.

En conférence de presse hier midi, les membres du tout nouveau Comité de liaison nationale,

qui a été formé samedi dernier au cours d'une réunion nationale des étudiants, ont tenté d'expliquer pourquoi si peu d'étudiants ont voté pour la grève jusqu'ici. Ils ont parlé des «menaces» faites par les directions de certains cégeps qui ont rappelé aux étudiants que toutes les journées de cours perdues devraient être récupérées après la grève.

Les membres du Comité ont aussi déploré que dans plusieurs cégeps cette année, les étudiants se soient prononcés par référendum plutôt que dans le cadre d'une assemblée générale. Dans tous les cas où il y a eu référendum, la grève a été battue. «À première vue, un référendum, ça semble plus démocratique. Mais c'est aussi un moyen d'évacuer tout débat, toute information», a soutenu André Gagnon, porte-parole du Comité. «Les étudiants ne savent pas toujours sur quoi ils votent. Ils pensent qu'ils seront en grève demain matin, on ne peut pas leur expliquer quelles conditions ont été énoncées pour que la grève soit déclenchée...»

loto-québec		Résultats				
Banco		Tirage du 90-02-28				
		1	5	9	15	21
		22	31	33	37	38
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage		42	44	47	50	55
PROCHAIN TIRAGE: 90-03-02		57	58	62	66	69
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec						
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.						



## Suivez le guide! Et visitez l'Europe en passant par Londres.

De Londres à Paris, ou à Rome, ou à Strasbourg, ou à Lisbonne... le guide des Vacances Londres Plus de British Airways vous laisse libre de choisir votre itinéraire.

C'est le guide qui vous conduit là où aucune autre ligne aérienne ne vous mène, parce que nous sommes en pays de connaissance.

Nous avons préparé le terrain pour vous: des hôtels quatre étoiles aux charmantes auberges en passant par les voitures de location, et les sorties spéciales comme un dîner dans un restaurant du 18<sup>e</sup> siècle, une visite de

cathédrale gothique ou une croisière en bateau-mouche.

Non seulement vous ferez l'expérience d'un vol merveilleux sur la ligne aérienne britannique incomparable, mais vous obtiendrez des prix que seule British Airways peut vous offrir.

En fait, la plupart des tarifs d'hôtel et de location de voiture sont ceux de 1988.

Pour recevoir un exemplaire gratuit de ce guide, remplissez ce coupon et retournez-le à British Airways ou présentez-le à la billetterie de British Airways.

Veillez m'envoyer un exemplaire du guide Vacances Londres Plus de British Airways.

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Remplissez ce coupon et retournez-le à: British Airways, A/S VBA, 1001 boulevard de Maisonneuve ouest, Bureau 220, Montréal (Québec) H3A 3C8.

En réservant vos vacances avant le 15 avril 1990, vous recevrez une réduction de 50\$ par personne.

**BRITISH AIRWAYS**

Partout, la préférée de tous

# Un homme se suicide dans une école de Calgary

Presse Canadienne  
CALGARY

Après s'être présenté à la demeure de son ex-femme et lui avoir tiré une balle de pistolet dans une jambe, un homme a fait irruption avec son arme à l'école élémentaire fréquenté par son fils, hier matin, s'est réfugié dans les toilettes et s'est enlevé la vie.

Avant que la police ne réalise que l'homme s'était suicidé, a souligné l'inspecteur Peter Jackson, on a procédé à l'évacuation de l'école, qui se trouve dans un quartier paisible du sud-est de Calgary.

Il s'agissait du second incident à se produire dans une école canadienne cette semaine.

Lundi, un adolescent est allé dans une école secondaire de Burlington, en Ontario, pour blesser de coups de feu son ancienne petite amie, le nouvel ami de cette dernière et une autre jeune fille.

Pour Calgary, le suicide et l'évacuation de l'école Keeler constituaient la quatrième manifestation de violence des dernières 24 heures.



Les ambulanciers enlèvent le corps d'un homme qui s'est suicidé hier dans une école élémentaire de Calgary fréquentée par son fils. Il avait auparavant blessé son ex-femme d'une balle à une jambe.

Un homme a en effet été poignardé au cours d'une dispute à propos d'un endroit pour stationner, un autre a été tué dans un au-

tobus de la ville et une femme a été accusée d'avoir assassiné son bébé et d'avoir tenté de tuer ses deux autres enfants.

La mère de l'un des enfants évacués de l'école, Mme Lynn Lavallee, s'est exclamée: «Je ne peux pas croire que cela puisse se produire à Calgary».

D'autres parents ont fait des remarques dans le même sens.

«Je crois que c'est le pire cauchemar d'une mère, a commenté Mme Sharon Rafih. Un homme armé peut entrer dans l'école et faire tout ce qu'il veut.»

Shaun Larocque, 11 ans, est l'un des élèves évacués. Il a raconté que beaucoup de ses compagnons pleuraient.

Selon Mme Sandy Walper, une enseignante, les enfants étaient terrifiés. «Il y avait des pleurs, il y avait de l'hystérie, il y avait à peu près de tout», a-t-elle souligné.

Les 525 élèves de Keeler ont été transférés à Holy Redeemer, en attendant de retourner à la maison.

«Demain, il y aura des cours comme d'habitude», a noté Mme Janet Wilson, porte-parole de la commission scolaire de Calgary.

## Enquêtes les 7 et 14 mars pour les juges Dionne et Léveillé

Les enquêtes du Conseil de la magistrature sur certains comportements des juges Denys Dionne et Claude Léveillé, de la Cour du Québec, auront lieu les 7 et 14 mars.

Le Conseil de la magistrature, qui a nommé deux comités de déontologie distincts pour faire enquête, a fixé les dates hier.

Le juge Dionne, qui a accepté de ne pas siéger tant que le Conseil n'aura pas statué sur son cas, subira son enquête le 7 mars. L'enquête portera sur les propos misogynes qu'il a tenus lors d'un procès à Longueuil en janvier 1989. Il fait l'objet de quatre plaintes relativement à cet incident, dont une provient du ministre de la Justice, Gil Remillard.

Le juge Léveillé doit subir son enquête le 14 mars. Rappelons que le juge Léveillé a subi récemment son procès sous une accusation de s'être trouvé sans excuse légitime dans une

maison de débauche. Le juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec, doit rendre son jugement le 9 mars. Le juge Léveillé a accepté de ne pas siéger jusqu'à cette date.

Le juge Léveillé fait l'objet de deux plaintes relativement à cette accusation.

Le juge fait aussi l'objet d'une nouvelle plainte qui doit être examinée par le Conseil le 12 mars. Le Conseil décidera alors s'il y a lieu de faire enquête sur cette plainte qui a trait à l'affaire du permis de conduire restreint que le juge aurait accordé à son fils, Jean-François, au Palais de justice de Granby, en juin 1985.

En 1985, son fils se serait vu imposer une suspension de son permis de conduire pour trois mois parce qu'il avait accumulé 12 points d'inaptitude. En juin 1985, il déposait une demande pour obtenir un permis de conduire restreint.

## Les frères Vézina condamnés à 7 et 10 ans

LISA BINSSE

Pierre et Robert Vézina, condamnés en 1987 à la prison à vie pour le meurtre de Jacques Auclair et qui avaient récemment obtenu de la Cour d'appel un nouveau procès, ont plaidé coupables à une accusation d'homicide involontaire en rapport avec cette affaire qui remonte à 1984.

Le plaidoyer de culpabilité des deux frères a été présenté mardi devant le juge André Chaloux, de la Cour du Québec, qui les a, séance tenante, condamnés à sept et 10 ans de pénitencier respectivement.

À leur premier procès, les deux frères étaient accusés du meurtre au premier degré de M. Auclair, propriétaire d'un commerce de location de vidéo. M. Auclair a été assassiné par deux hommes le 24 avril 1984, alors qu'il se trouvait dans son commerce, sur les

ordres de l'ex-avocat Pierre Morin.

Reconnus coupables par un jury, les Vézina avaient été condamnés par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, à 25 ans de prison avant de pouvoir être admissibles à une libération conditionnelle.

Mme Auclair, dont l'avocat était Morin, a aussi été accusée de meurtre dans cette affaire. Elle a été acquittée à l'automne 1986. Mme Auclair voulait un divorce et son avocat lui avait suggéré une façon plus expéditive pour se débarrasser de son mari. Morin devait plus tard s'avouer coupable d'avoir organisé le meurtre et d'en avoir confié la tâche à Robin Fortin.

Les frères Vézina avaient contestés le verdict et obtenu de la Cour d'appel la tenue d'un nouveau procès.

La Cour d'appel avait ordonné ce nouveau procès parce qu'un

des témoins de la poursuite au procès n'avait pas prêté serment. Le principal témoin, Fortin, appelé par la Couronne au premier procès était taré. Il avait avoué avoir complété le meurtre de M. Auclair et avait été condamné à sept ans de prison. Au procès des Vézina, ce témoin délateur avait raconté comment il les avait recrutés pour exécuter le contrat de meurtre.

Son témoignage avait été corroboré par un autre témoin de la poursuite, mais ce témoin n'avait pas prêté serment. La cour avait oublié.

La Cour d'appel, qui était d'avis qu'il était important de corroborer au moins une partie du témoignage du témoin taré, a donc déclaré nul le témoignage du seul témoin qui offrait cette corroboration. D'où le nouveau procès.

Me Rolande Matte, qui représentait la Couronne mardi, a expliqué hier que la reconnaissance de culpabilité à une accusation moindre des Vézina était le résultat d'une décision commune entre elle et les deux avocats de la défense. Cette décision tenait compte du temps écoulé, de l'acquiescement de Mme Auclair et du fait que le seul témoin de la Couronne était toujours ce témoin taré.

Pierre Vézina était représenté par Me Johanne Saint-Gelais. Me Martin Tremblay représentait Robert Vézina.

## Intoxication alimentaire: poursuite de 956 000 \$ contre un restaurant

YVES BOISVERT

La famille de feu Cécil Gaul Ouellette, décédée des suites d'une intoxication alimentaire, poursuit pour près d'un million de dollars le restaurant Casa Corfu.

Selon M. Yvon Ouellette (le veuf), sa fille Josée, 24 ans, et le beau-frère de la défunte, Serge Ouellette, c'est parce qu'elle a mangé l'«assiette du pêcheur» le soir du 13 mai 1989 au restaurant de la rue Masson que Mme Gaul Ouellette est décédée.

Ce soir-là, Mme Gaul Ouellette, alors âgée de 49 ans, accompagnée son beau-frère au restaurant Casa Corfu. Tous deux commandent le «plat du pêcheur». Tous deux deviennent gravement malades: malaise général, vomissements, saignements... Mme Gaul Ouellette doit être hospitalisée le 18 mai. Elle meurt le 4 juillet 1989.

Serge Ouellette, lui, s'en tire après deux semaines d'hospitalisation et une convalescence de deux autres semaines.

Selon la famille de la défunte, le restaurant a été négligent en servant à ses clients de la nourriture impropre à la consommation, et doit assumer l'entière responsabilité de l'empoisonnement de Mme Ouellette.

La fille de Mme Gaul Ouellette réclame donc 50 000 \$ pour perte d'affection et d'amitié. Le veuf réclame un total de 853 000 \$ pour perte de soutien futur (150 000 \$), la perte de sa compagnie (100 000 \$) et finalement pour «perte de service et d'association» (500 000 \$). Il réclame également 103 000 \$ à titre d'héritier de sa femme pour les souffrances qu'elle a subi avant de mourir. Le beau-frère de la défunte réclame quant à lui 53 000 \$ pour les dommages qu'il a subi. Le tout pour un total de 956 000 \$.

## ARRIVAGE D'UNE IMPORTANTE CARGAISON LA SEMAINE DERNIÈRE Solde de tapis d'Orient

H.A.M. d'Iran, en collaboration avec l'Association des tisserands de tapis du marché de Téhéran, a le plaisir d'annoncer sa grande exposition hivernale comprenant plus de 2 500 véridables tapis d'Orient. Nous achetons directement des tisserands et c'est pourquoi nous pouvons vous offrir les meilleurs prix. Nous venons de recevoir une importante cargaison de tapis persans. Nous serons à Ville Mont-Royal deux jours seulement. Ne manquez pas cette occasion de vous offrir un splendide tapis d'Orient à prix abordable.

### Toute notre marchandise 1989 est réduite de 50%

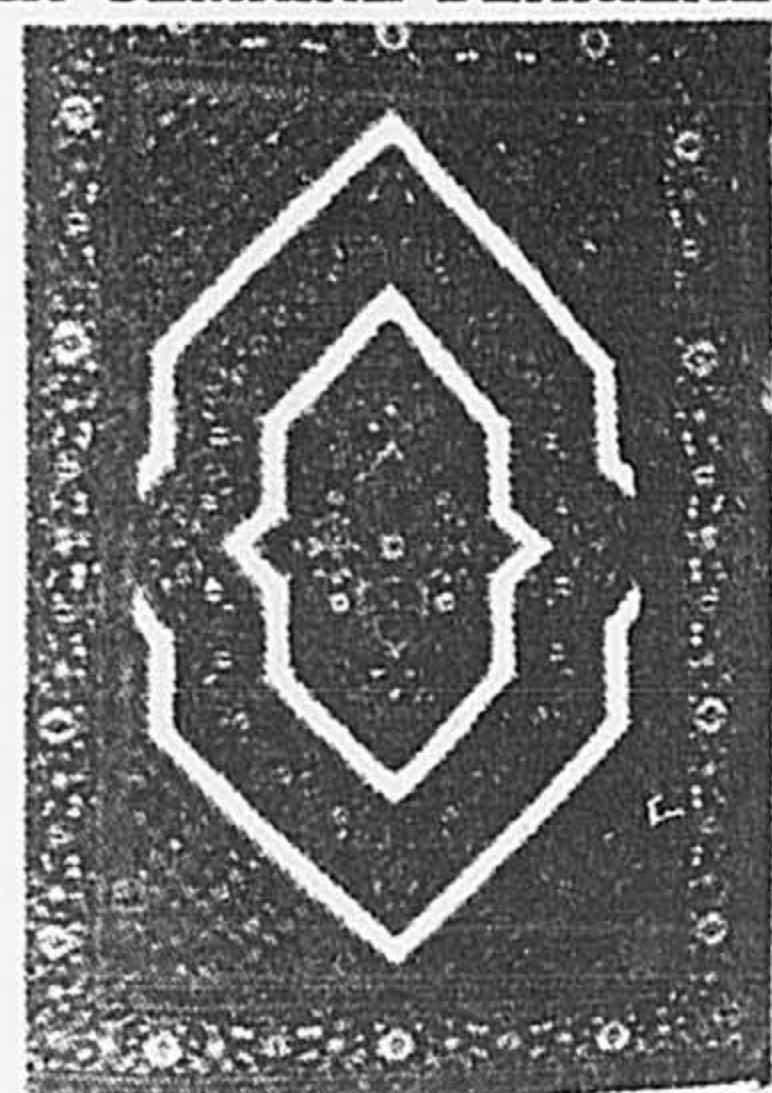
Venez admirer la plus grande sélection de tapis d'Orient jamais rassemblée sous un même toit. Elle comprend, entre autres, une grande quantité de pièces de collection telles que: Qum en soie, Nain partiellement en soie, Isfahan en soie, poil de chèvre et Kashan, plus de 100 tapis de grandes dimensions Tabriz impérial, Kashan impérial, Tabriz Taba, Kerman royal, superbe Joshegan, Hariz, Abadeh finement tissé, Birjand, Bakhtiar, Yalameh, Ardebil, Mashhad et Belouch pouvant aller jusqu'à 20 pi x 13 pi. Nous avons également la plus vaste sélection de tapis de passage, jusqu'à 19 pi de longueur, ainsi que des Kleem, tapis antiques et semi-antiques, et plus de 1 000 carpettes de toutes dimensions provenant de plus de 30 centres de tissage en Iran.

Solde de liquidation hivernal

VENDREDI 2 MARS  
11 h à 21 h  
 SAMEDI 3 MARS  
10 h à 17 h



Une division de Keshmir Holdings Company Ltd., Calgary, Alberta  
Permis no 111957



Nous avons les meilleurs prix.

Par exemple:		
Shiraz	5 x 8	585 \$
Fardous	12 x 9	1850 \$
Ardebil	10 x 7	1850 \$
Ardebil	5 x 7	685 \$

Schofield Hall  
Mairie  
90, av. Roosevelt  
Ville Mont-Royal  
Québec

*La fraîcheur... prête à porter!*



LA LAINE  
FRAÎCHEUR  
PURE LAINE VERGE

La laine, si chaude, si douce en hiver, se fait maintenant légère pour les mois plus cléments de l'année.

Les minuscules fibres de laine légère absorbent l'humidité du corps et la laissent s'évaporer en douceur dans l'air. La laine "respire" et vous procure, comme aucun autre tissu, une douce sensation de fraîcheur. Rafraîchissez votre garde-robe. La LAINE FRAÎCHEUR, une nouvelle forme de confort.

*Henriette*

Veste ceinturée tabac rehaussée de touches marine et pantalon de gabardine marine. Un chemisier imprimé marine et tabac complète l'ensemble. Signés Escada.

HENRIETTE L., 1012, avenue Laurier ouest, Outremont, 277-3426



**EBEL**  
Les Architectes du Temps  
LE CHRONOGAPHE

Seulement chez:  
**KAUFMANN**  
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954  
2195, rue Crescent • (514) 848-0595

**MAGASINEZ ET COMPAREZ**

**G'EST GARANTI: LES MEILLEURS PRIX EN VILLE**

sur ces ensembles Sealy Posturepedic «Monaco» ou nous vous rembourserons avec plaisir le double de la différence.

Ensemble simple **349\$**

Ensemble double **449\$** Ensemble «Queen» **499\$**

**Meubles Pascal**

Pascal Ouest  
Centre d'achats Le Bazar  
3600, ch. Côte-Vertu Ouest  
336-7170

Pascal Est  
à l'ouest des Galeries d'Anjou  
6809, rue Jean-Talon Est  
254-4971

# AVENTURE

## ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

### TÉLÉCOPIEUR AVEC RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE INTÉGRÉ

**RABAIS 300\$**



**Panasonic**

• Répondeur avec circuits de commande Auto-Logic™  
• Téléphone intégré  
• Fonction de télécopieur  
• Fonction de photocopie  
• Branchement sur une même ligne téléphonique  
• Commutation automatique des modes téléphone/télécopieur

Bonus sac de transport

**99900** Rég.: 1299.00

**MOTOROLA CELLULAIRE PORTATIF**

• POIDS LEGER  
• 27 MÉMOIRES  
• 45 MIN. AUTONOMIE  
• ÉCARTI INCLUS

**995 par semaine**

**PILES ET CHARGEUR INCLUS**

**PIONEER RADIO D'AUTO**

• AMPLI-TUNER-RADIOCASSETTE  
• HAUT-PARLEURS 6" x 9"

**RABAIS 150\$**

**44900**

**HALTE GARDERIE GRATUITE**

EDUCATRICE SPECIALISEE  
ENFANT DE 2 A 8 ANS  
OUVERT  
JEUDI-VENDREDI: 13h-21h  
SAMEDI: 9h-17h

**8100 Taschereau**  
BOSSARD Tél.: 923-8100

**4550 Métropolitain E.**  
ST-LEONARD Tél.: 722-4550

**CANTEL** AGENT AGRÉÉ

## Les administrateurs d'hôpitaux qualifient de « geste positif » la création du « groupe tactique »

GEORGES LAMON

■ C'est avec un optimisme mêlé aussi d'incertitude que l'Association des administrateurs d'hôpitaux du Québec (AAHQ) et certains directeurs généraux d'hôpitaux ont accueilli la décision du ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre sur pied « un groupe tactique » pour s'attaquer à l'encombrement des salles d'urgences des hôpitaux.

Pour le directeur général de l'AAHQ, le fait de mettre sur pied un tel groupe représente « un geste positif » même s'il estime que le bouc émissaire n'est pas nécessairement la gestion.

« Ce groupe tactique risque de nous faire faire un pas en avant vers la solution des urgences, a admis, hier à La Presse, M. Robert Savard. Je n'ai aucune raison de ne pas faire confiance au ministre Côté, car je vois une réelle volonté de trouver une solution. Ce qui nous préoccupe cependant, a-t-il ajouté, c'est que le ministre Côté ait des doutes sur la qualité de gestion des hôpitaux. Ne lui en déplaise, il existe encore un excellent travail de gestion dans les institutions. D'ailleurs, il sera à même de constater que les hôpitaux sont malgré tout, bien gérés. » Qui plus est, le directeur général de l'AAHQ parle même de quasi-miracle d'avoir pu fonctionner avec ça. Et si rien n'est fait, il est « loin de croire que le miracle se poursuivra ».

Selon M. Savard, la meilleure preuve de cette constatation, c'est que l'administration des hôpitaux au Québec coûte un p. cent de moins qu'en Ontario et qu'aux États-Unis. « Dans l'ensemble, insiste-t-il, la société québécoise consacre moins de ressources pour en faire autant qu'ailleurs. »

Il n'en demeure pas moins que dans l'esprit de Robert Savard, il est évident que la gestion des hôpitaux a besoin de revitalisation: développement professionnel et acquisition de nouvelles connaissances de la part des cadres. À son avis, cet aspect de la gestion n'a jamais été bien compris par les prédécesseurs de Marc-Yvan Côté: on n'a jamais rien fait pour le développement professionnel des cadres. M. Savard a rappelé qu'une récente étude révélait qu'à peine 42,5 \$ par année avaient été investis dans le développement des cadres des hôpitaux contre 100 \$ pour ceux d'Hydro-Québec, 300 \$ pour ceux de la Fonction publique et 250 \$ pour l'Éducation.

De son côté, la direction de l'hôpital Charles-Lemoyne de

Longueuil, tout en accueillant positivement la décision du ministre Côté, voit également « un message passé au reste du réseau: arrêtez de choisir votre clientèle ». En autant qu'il y ait une volonté ministérielle de trouver une solution.

« Le ministre veut mettre le doigt sur le bobo. C'est la première fois qu'un ministre est aussi clair au sujet des hôpitaux, a admis le directeur général, Jean-Pierre Montpetit. Le pronostic du ministre Côté est exact, il y a effectivement des problèmes imputables à un manque de vigilance dans les hôpitaux. Je me réjouis quand le ministre affirme que dans son plan intégré, il va privilégier la clientèle de l'urgence. »

Néanmoins, M. Montpetit croit que la meilleure solution serait de développer le volet des ressources alternatives: centres de soins prolongés, soins à domicile et le reste. « Une partie de la solution doit se chercher en dehors des hôpitaux, a-t-il affirmé. Si on

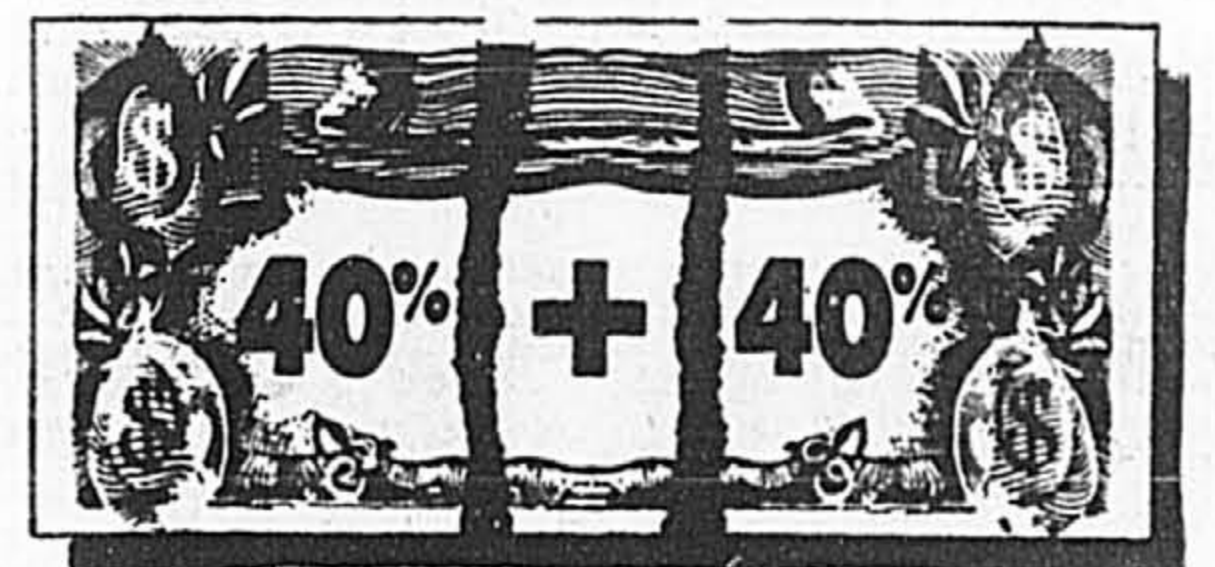
ne développe pas ces ressources alternatives, les urgences vont continuer d'être encombrées. »

Bref, il décèle dans le message du ministre Côté son intention de « passer à l'action, les consultations c'est assez. »

Pour sa part, la directrice des soins infirmiers de l'hôpital Sacré-Coeur, s'est bornée à adopter une position « plutôt neutre » pour le moment, préférant attendre pour voir ce qui va se passer avec le « groupe tactique ». À son avis, l'hôpital Sacré-Coeur a déjà trouvé la solution à ses problèmes d'encombrement de son urgence.

À l'hôpital Notre-Dame, on n'a pas voulu réagir à la décision du ministre Côté, ni à l'entrée en scène de ce groupe. Quant à l'Association des hôpitaux du Québec, elle s'est refusée à commenter, préférant attendre de faire part de sa réaction au cours d'une conférence de presse, aujourd'hui.

## LE REÉR QUI COUPE VOTRE IMPÔT 2 FOIS



### UNE DÉDUCTION DE 40%\*

D'abord, comme tous les REÉR, celui du Fonds de solidarité vous permet de déduire de votre revenu imposable la somme investie. Ainsi un investissement de 1 000 \$ réduira le revenu imposable de 1 000 \$. À un taux d'imposition moyen, cela représente déjà une économie d'impôt de 400 \$ environ.

### DES CRÉDITS D'IMPÔT DE 40%

En plus et en exclusivité, votre contribution au REÉR du Fonds de solidarité vous donne droit à des crédits d'impôt totalisant 40% de la somme investie. C'est-à-dire qu'une fois l'impôt calculé sur votre revenu imposable, le même 1 000 \$ investi vous permet de soustraire de l'impôt à payer un 400 \$ supplémentaire.

Si vous voulez savoir comment le Fonds peut aussi travailler pour vous, appelez-nous.

### Montréal: (514) 285-6400

MONTRÉAL  
500, rue Sherbrooke Ouest, 14<sup>e</sup> étage  
MONTRÉAL EST  
7878, rue Sherbrooke Est  
Centre d'achats Champlain  
LAVAL  
2353, boulevard Curé-Labelle  
Centre Super Carnaval  
LONGUEUIL  
3694, Chemin Chamby  
Centre Super Carnaval  
VILLE LASALLE  
7401, boulevard Newman  
Centre Super Carnaval

### De l'extérieur sans frais:

1-800-361-7111

Québec: (418) 622-3258  
Trois-Rivières: (819) 373-3447  
Jonquière: (418) 547-6800  
Hull: (819) 778-1656  
Sherbrooke: (819) 821-2070  
Rouyn: (819) 797-4902  
Sept-Îles: (418) 968-6254

## FAITES TRAVAILLER LE FONDS!

\*selon le taux d'imposition moyen

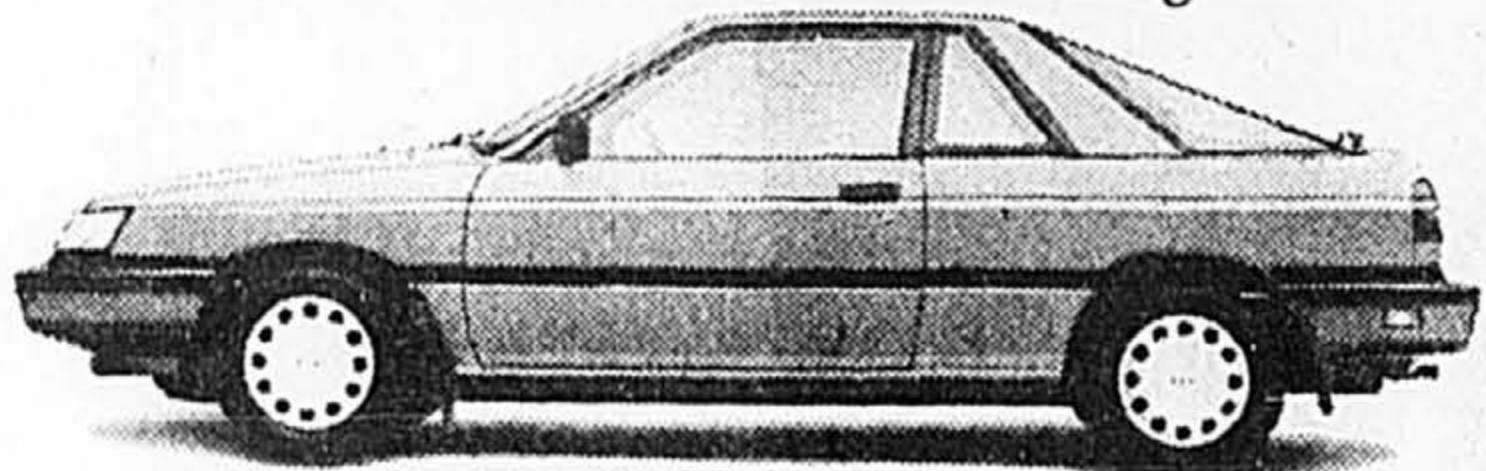
Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus simplifié du Fonds.



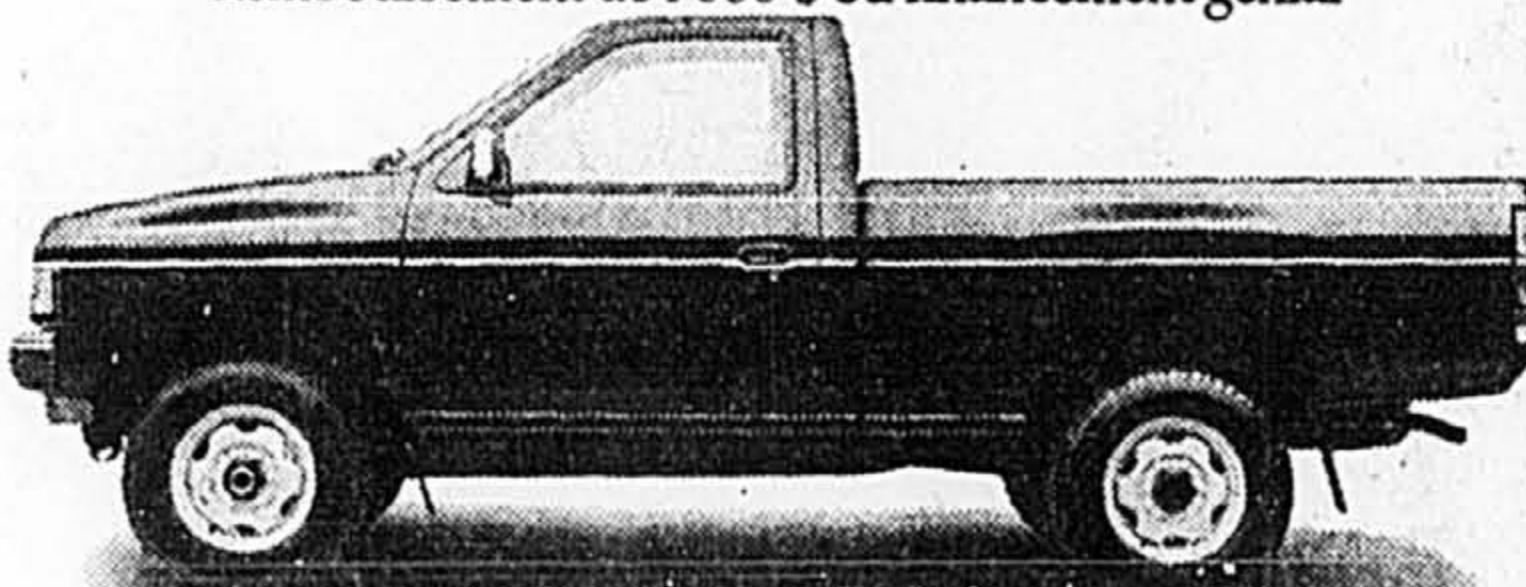
## Les coffres-forts de Nissan



Sentra DLX 4-portes 1990, gagnante du trophée CAA 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Sentra coupé XE 1990, gagnante du trophée CAA 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Costaud Sport 4x4 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Costaud King Cab DLX 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Pour une période limitée, toutes les Sentra et tous les camions Costaud de Nissan vous donnent quelque chose de plus.

De l'argent. En quel honneur? C'est pour célébrer notre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Mille dollars en argent comptant. Mille dollars, instantanément! Que vous pouvez ajouter à votre versement initial: ... ou que vous pouvez garder, tout simplement.

Et le plus fort, c'est que Nissan vous offre le choix: soit 1 000 \$ de remboursement, soit des offres de financement absolument géniales... jusqu'à 60 mois! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat.

D'une façon ou de l'autre, vous épargnez. Et en achetant une Sentra ou un Costaud, vous avez tout à gagner! Prenez la Sentra, par exemple. Tout le monde sait depuis longtemps que c'est l'une des voitures les plus fiables sur le marché. En voici la preuve: la Sentra vient de remporter le célèbre trophée pyramidal 1990 de l'Association canadienne des automobilistes (CAA), symbole de fiabilité et emblème de la satisfaction générale des consommateurs.

Quant au Costaud, il vous offre le moteur standard le plus puissant de sa catégorie: 2,4 litres, 134 chevaux et 58% plus de puissance qu'un camion Mazda ou 30% de plus qu'un Toyota.

Ne perdez pas votre temps, passez vite chez votre concessionnaire Nissan.

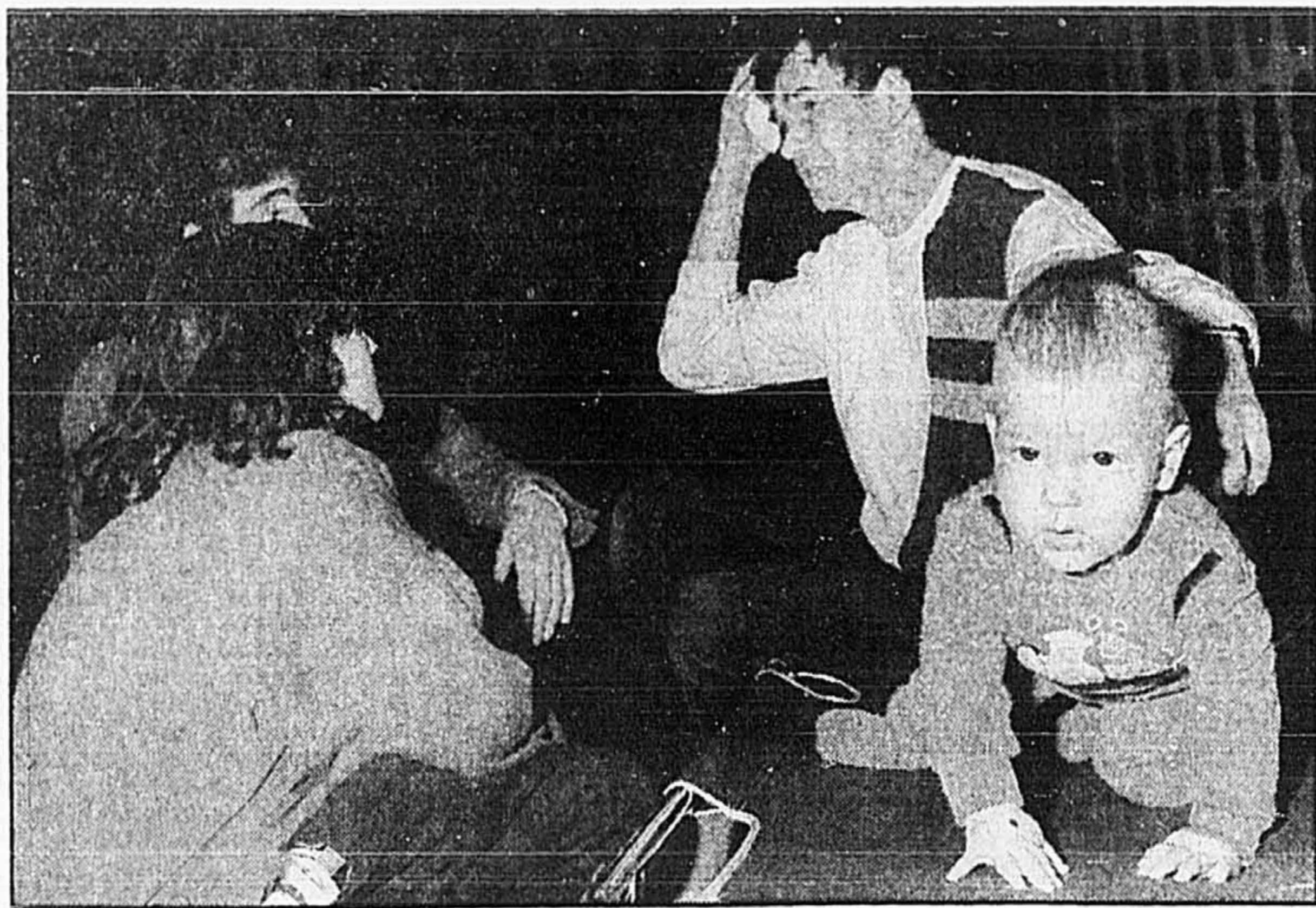
Les célébrations 25<sup>e</sup> anniversaire

NISSAN

génial...et humain

\*La remise du fabricant et l'offre de financement incluent la contribution du concessionnaire et s'appliquent aux Sentra et camions Costaud en stock chez le concessionnaire. Ces offres ne peuvent être jumelées. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.



Des résidents du secteur ont trouvé refuge pendant la journée d'hier au centre Père-Marquette. À l'avant-plan, la petite Isabelle, le bébé Jonathan et leur père Jocelyn Girard, en compagnie de Gilles Beauchesne à l'arrière-plan, attendent de regagner leur maison.

## Des sinistrés d'Hydro doivent se réfugier au centre Père-Marquette

LUCIE CÔTE

Hier matin, exaspérée et transie, Julie Houle s'est présentée au centre Père-Marquette qui accueillait une vingtaine de personnes parmi les 1800 résidents du Plateau Mont-Royal privés d'électricité depuis lundi. «Je viens ici pour savoir ce qui se passe. Hydro-Québec kidnappe littéralement les gens en les empêchant de rentrer chez eux aussi longtemps. J'ai perdu deux jours de travail, c'est révoltant», rageait la jeune femme. Maquilleuse à la pège, elle obtient ses contrats par téléphone. Mais à cause du froid, elle a dû quitter son domicile pendant 48 heures et son répondeur téléphonique fonctionne évidemment à l'électricité.

C'est la première fois que le centre de coordination des mesures d'urgence de la Ville de Montréal organise ainsi la relocalisation de citoyens privés d'électricité.

«Ce n'est pas vraiment une situation d'urgence, plutôt une petite crise», remarque Martine Primeau, du centre de coordination.

Plusieurs personnes, sans radio, ignoraient que le centre Père-Marquette pouvait les accueillir. La plupart sont allées au lit sans savoir que la panne allait ainsi se prolonger. Vers minuit, des camions d'incendie ont sillonné la zone de la panne, entre les rues Papineau et De Lorimier, Laurier et le boulevard Rosemont, pour inciter les gens à quitter leur domicile, mais sans grand succès.

Malgré tout, Daniel Guertin, agent d'information à Hydro-Québec, constate avec plaisir que tous les organismes impliqués, Urgence-Santé; la Croix-Rouge, qui fournit les lits et la nourriture; le service d'incendie de la Ville de Montréal, qui prend la décision d'héberger les gens; le service de police qui assure la surveillance des maisons désertées; le service des loisirs et des affaires

sociales ont bien collaboré avec Hydro-Québec.

Lundi, le bris d'un câble souterrain de moyenne tension a causé une première panne d'une douzaine d'heures au poste Rosemont. À cause de la demande croissante d'électricité, due au froid, un second câble, de remplacement, a aussi cédé. L'importance des dommages explique la durée de la panne. Le courant a finalement été rétabli vers 14 h pour la majorité des résidents.

Cependant pour 200 d'entre eux, la panne durait encore au début de la soirée. De plus, une panne mineure à Rosemont, qui n'aurait nécessité que quelques heures de travail, a privé 172 abonnés de courant toute la journée. Soixante d'entre ces derniers étaient toujours privés de courant en milieu de soirée. M. Guertin a expliqué qu'hier était jour de grève et que le syndicat a refusé d'envoyer une seconde équipe sur les lieux de la panne.

## Mise sur pied d'un système de contrôle et de prévention des blessures infantiles

MARIE-FRANCE LÉGER

Julio Cabezon a 18 ans. Depuis trois ans il souffre d'un traumatisme crânien qui l'a plongé dans un coma probablement irréversible. Une automobile l'a fauché alors qu'il se rendait à l'école. C'est pour faire baisser la proportion alarmante de blessures chez les jeunes nécessitant l'hospitalisation ou des soins dans les centres d'urgence, que les dix hôpitaux pédiatriques du pays s'associent pour mettre sur pied un système informatique de contrôle et de prévention des blessures infantiles.

Le Programme d'enregistrement des blessures et de prévention pour hôpitaux pédiatriques (PEBPHP) permettra aux chercheurs de trouver les causes les plus fréquentes d'accidents et tenter de les enrayer. Statistiques Canada possède un grand nombre

de données sur les blessures mortelles mais encore très peu sur celles qui ne provoquent pas la mort.

On sait par exemple que la moitié des décès des jeunes de moins de 19 ans sont liés à des blessures et non à la maladie. Chaque année 1000 enfants succombent à des blessures occasionnées le plus souvent par des automobiles, des autobus scolaires, des motocyclettes et même par des chutes dans les escaliers.

«70 p. cent de ces blessures peuvent être évitées», a affirmé hier le docteur Barry Pless de l'hôpital de Montréal pour enfants, lorsqu'il présentait le nouveau système aux médias. La compagnie Hewlett-Packard a offert à chaque centre hospitalier un micro-ordinateur, un cadeau de 79 000 \$. Le programme informatique est basé sur celui mis en place depuis trois ans par les Australiens. Ces derniers vont laisser les



Le coordonateur du projet de système informatique pour la prévention des blessures infantiles, le docteur Barry Pless, tient la main du jeune Julio Cabezon, qui a été renversé par une voiture il y a trois ans. Sa mère Josefina sait qu'il n'y a presque plus d'espoir que son fils sorte du coma mais elle espère que ce programme pourra sauver d'autres enfants.

hôpitaux canadiens utiliser gratuitement leur logiciel.

Le système sera mis en place dans environ un mois. À ce moment là les parents des enfants blessés devront indiquer, à leur arrivée à l'hôpital, les circonstances exactes de l'accident sur un formulaire. Les données seront ensuite rentrées sur les ordinateurs. C'est le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social qui est chargé de faire l'analyse et la publication des résultats dans des rapports trimestriels.

À Sainte-Justine, le seul centre hospitalier francophone touché par ce programme, on a été un peu retardé par la traduction du manuel de fonctionnement, mais le système devrait être effectif très rapidement.

Le PEBPHP, une fois bien implanté, permettra de déterminer le nombre de blessures causées par un même produit, et d'en corriger les défauts. Par exemple si l'on a la preuve qu'un emballage de médicament provoque de nombreux empoisonnements, les milieux hospitaliers et les gouvernements pourront rechercher ensemble une solution.

La mère de Julio Cabezon, Josefina, croit que ce programme de données sur les blessures infantiles peut être d'une très grande utilité. «Il peut servir à éduquer

les gens, surtout les conducteurs», a-t-elle remarqué en regardant son fils, immobile sur la civière.

Le coordonateur du projet, Barry Pless, y voit même la possibilité de mieux contrôler les abus dont sont victimes les enfants: «dans un sens on pourra obtenir une meilleure prévention des abus faits aux enfants puisqu'on aura connaissance du type exact de blessures que cela peut provoquer», at-il noté.

Le docteur Pless a indiqué qu'il espérait que ce système puisse bientôt voir le jour dans plusieurs autres hôpitaux du pays.

## Des condos au Venezuela qui deviennent enfin une réalité pour un groupe de Québécois

BENOÎT CHAPDELAINÉ

Une trentaine de Québécois s'envoleront ce week-end à destination du Venezuela pour fêter l'inauguration de leur complexe de condominiums, qui a failli demeurer à jamais en chantier parce que les entrepreneurs n'ont pas reçu les sommes d'argent envoyées.

Il s'agit des mêmes condominiums pour lesquels l'ex-policier de la Communauté urbaine de Montréal Richard Séguin est poursuivi pour 3 millions \$ en dommages et intérêts. Selon la poursuite intentée notamment par d'autres policiers, Richard Séguin, à titre de promoteur du projet, a recueilli 2,8 millions \$ mais en aurait acheminé seulement 2,1 millions au Venezuela pour la construction de deux immeubles divisés en condominiums.

Une fois l'affaire mis au jour l'an dernier, les 47 propriétaires de condominiums de l'édifice Solmar II ont dû décider s'ils abandonnaient le projet et intentaient une action en justice ou s'ils se risquaient à en assumer eux-mêmes la gestion.

«Nous nous sommes tous réunis, explique Paul Gemme, le président du conseil d'administration du Solmar II maintenant rebaptisé Esmeralda, et nous avons proposé à la compagnie à numé-

ros formée par Richard Séguin de nous donner les six condominiums qui n'étaient pas encore vendus.»

La compagnie à numéros, formée notamment de deux autres policiers de la CUM désireux de sauvegarder leur réputation, a accepté sans trop hésiter selon M. Gemme. Elle a aussi transféré aux propriétaires de condominiums la propriété de l'immeuble lui-même.

Le nouveau comité de gestion a fait venir à Montréal un représentant des constructeurs vénézuéliens pour établir ce qui restait à faire. Ils se sont ensuite divisés les tâches et assuré les services d'un superviseur au Venezuela, en plus d'y envoyer des délégués à plusieurs occasions.

«On est plein de ressources, dit M. Gemme. Il y a un de nous qui est comptable, un qui est notaire et tout le monde se tient par la main.»

Les propriétaires ont investi des centaines de milliers de dollars supplémentaires pour compléter la construction de Esmeralda. Ils espèrent récupérer ces sommes par la vente des six condominiums restants.

«Le Venezuela, ajoute M. Gemme, me fait penser au Québec des années 50. C'est en pleine construction.»

Et l'heure est maintenant venue de fêter.

M O S E L

TRADUCTEUR

de 80 000 mots • Français - Anglais • Anglais - Français

Prix d'introduction:

125\$

Les Traducteurs de Seiko Instruments sont de petites machines de poche compactes et passe-partout, qui suppriment la barrière des langues. Elles vous permettent, sur simple pression d'une touche, de passer du français à l'anglais et vice-versa — en l'espace de quelques secondes.

DEPUIS 1945

MOSEL

Lundi à mercredi 9 h à 18 h  
Jeudi 9 h à 20 h  
Vendredi 9 h à 18 h  
Samedi 9 h à 15 h

5560, rue Paré  
735-1138

VANCOUVER

359\$ plus taxes

Vol aller retour

aller simple 249\$ plus taxes

2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis

Minimum de séjour 4 jours, maximum 45 jours. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

Consultez votre agent de voyages

LOS ANGELES

départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre

Vol direct 399\$ plus taxes

Vol aller retour

Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles

Ailes de l'Ouest

# Découvrez

TOUTES LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION

# Le délateur Beaupré se sentait menacé

Il a été muté du centre de détention de Québec à Port-Cartier

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Environ dix heures après que le syndic du Barreau eut décidé de porter plainte contre deux avocats dans «l'affaire Dufresne», l'un des acteurs clés du dossier, le délateur Yvan Beaupré, a été transféré du centre de détention de Québec vers un établissement fédéral.

Une «coïncidence», affirme l'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique.

Yvan Beaupré est ce fameux délateur qui a déclaré sur les ondes d'une station de radio de Québec en septembre dernier qu'on s'était ni plus ni moins servi de lui pour fabriquer de la preuve dans le procès de Gilles Dufresne. Il avait aussi fait d'autres déclarations fracassantes sur les privilèges accordés aux délateurs.

Ce détenu — condamné à perpétuité pour des crimes allant de la possession d'armes au meurtre de deux jeunes gens qu'il avait mépris pour deux motards — a

donc été transféré vers 3 h 30 vendredi matin du centre de détention de Québec vers le pénitencier de Port-Cartier, a confirmé le directeur intérimaire de l'établissement de Québec, M. Gilles Germain.

«Cela faisait longtemps que M. Beaupré se sentait menacé. Il a donc été transféré vers un établissement fédéral pour assurer sa sûreté. Ça faisait longtemps que les démarches bureaucratiques avaient été entreprises», a expliqué l'attaché de presse du ministre de la Sécurité publique, Johanne Denault.

À Port-Cartier, il a été intégré à la population carcérale, sans mesure de protection particulière, a précisé Guy Petit-Clair, des services correctionnels fédéraux.

Mme Denault a en outre précisé que M. Beaupré ayant été condamné à plus de deux ans de prison, il était normal qu'il se retrouve dans un établissement fédéral.

M. Beaupré purgeait sa peine depuis quelques années à l'infir-

merie de centre de détention de Québec.

Il a été le témoin principal de la Couronne dans le procès pour meurtre de Gilles Dufresne, un procès dont la Cour suprême a demandé la reprise en juin 1988, jugeant qu'il y avait lieu de douter de l'intégrité des agissements des officiers de la police et du ministère de la Justice.

La Cour soulignait entre autres la possibilité qu'il y ait eu parjure et des promesses de pardon cachées.

Le procès n'a jamais été repris car, quelques mois plus tard, la Couronne a décidé de laisser tomber ses accusations contre M. Dufresne, accusé du meurtre d'un motard.

En janvier 1989, le Barreau a demandé qu'on fasse enquête sur les agissements des procureurs dans ce dossier. Jeudi dernier, vers 18 heures, le syndic a fait savoir qu'il allait porter plainte devant le comité de discipline, contre deux avocats impliqués dans cette affaire.

# Une chicane d'espace de stationnement tourne au drame

LISA BINSSE

■ Une chicane entre deux automobilistes pour un espace de stationnement sur le boulevard Desmarçais, à Verdun, le 3 octobre 1989, a tourné au drame huit jours plus tard quand un des deux hommes, M. Pierre Girard, 47 ans, est décédé d'une embolie pulmonaire.

Richard Barolet, 22 ans, subissait hier son procès en Cour supérieure sous une accusation d'homicide involontaire relativement à la mort de M. Girard, le 11 octobre.

La Couronne, représentée par Me François Legault, a expliqué hier dans son exposé au jury, composé de cinq femmes et de sept hommes, qu'il entend mettre en preuve pendant le procès que le 3 octobre, à Verdun, l'accusé a donné un violent coup de pied au tibia de la jambe droite de M. Gi-

rard, qui a aussi reçu un coup de poing au visage.

Amené par ambulance à l'hôpital Général de Montréal, les médecins ont constaté que M. Girard avait une sévère fracture du tibia qui devait nécessiter la mise en place d'une plaque de métal. Le 10 octobre, M. Girard se rétablissait bien et avait même commencé à recevoir des traitements de physiothérapie. Le lendemain, quelques instants avant de débiter sa physiothérapie, M. Girard a cessé de respirer. Les médecins n'ont pas pu le réanimer.

Une autopsie a révélé que M. Girard était mort d'une embolie pulmonaire causée par la présence d'un caillot dans un poumon. Le caillot s'était formé à la suite de la blessure au tibia.

Toujours selon l'exposé de Me Legault, cet incident est survenu au coin du boulevard Desmarçais et de la rue Wellington, vers 17 h 00.

# Quatre fugueurs retrouvés à Wickham

Presse Canadienne

■ Quatre adolescents portés disparus depuis plus d'une semaine ont été retrouvés, durant la nuit de mardi à hier, dans un chalet de Wickham, à quelques kilomètres de Drummondville, en Estrie.

Ils avaient fui leurs familles dans le but de vivre une aventure en Floride, mais ils avaient été refoulés à la frontière canado-américaine.

Partis de Boucherville le 21 février, à bord de l'automobile d'un des parents, les quatre jeunes ont dû faire demi-tour à la frontière de Champlain, les douaniers constatant que le conducteur était d'âge mineur et que leurs ressources financières étaient insuffisantes.

Après avoir fait quelques provisions, les adolescents se sont réfugiés au chalet d'un des parents, à Wickham, où ils ont finalement été repérés par un voisin.

# AVENTURE

## ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

### CONCEPT NOVATEUR

Club Vidéo	Gadgerie
Disques	Cinéma
Librairie	Garderie
Communication	Jeux vidéos
Produits Électroniques	
Produits Électroménagers	

**RCA**

**HITACHI**

**SONY**

**PHILIPS**

**GRATUIT**  
D'UNE VALEUR DE

# 200\$

**EN LOCATION DE FILMS VIDÉO**

AVEC TOUT ACHAT DE 200\$ ET PLUS

**HALTE GARDERIE GRATUITE**

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ENFANT DE 2 À 8 ANS

OUVERT  
JEUDI-VENDREDI: 13h-21h  
SAMEDI: 9h-17h

**GRATUITE**

Club **AVENTURE**

CARTE DE MEMBRE

Le Futur c'est Aventure...

AVEC TOUT ACHAT. DÉTAILS EN MAGASIN

**Déclaration des Droits du client**

LE CLIENT A DROIT en tout temps, avant, pendant et surtout, après la vente, à un service efficace, compétent et personnalisé.

**Prix assurés 30 jours**

Remboursement de toute différence de prix sur le même produit annoncé dans les mêmes conditions dans la région métropolitaine.

**TOSHIBA**

**Panasonic**

**JVC**

**MITSUBISHI**

**Service Technique Express**

RÉPARATION DANS UN TEMPS RAISONNABLE ou un appareil de courtoisie prêt. (Voir conditions)

**Garantie prolongée sur contrat**

Vous garantira l'usage de vos appareils électroniques en toute tranquillité plus longtemps

**Sherwood**

**LUXMAN**

**AIWA**

**CANTEL APPROVED AGENT**

**MITSUBISHI**

**21" COULEUR STEREO**

**À ACCÈS SÉLECTIF**

- Convertisseur 181 canaux
- Minuterie d'arrêt
- Affichage à l'écran
- Décodeur STEREO/MTS
- Télécommande 10 touches à accès sélectif

Rég.: 1119.00

# 599<sup>00</sup>

**RCA**

**28" COULEUR STEREO**

**ENTRÉE S-VHS**

- Panneau moniteur 11 prises stéréo
- Téléprogrammation avec affichage à l'écran
- Décodeur STEREO/MTS
- Télécommande 36 touches unifiée

Rég.: 1469.00

# 999<sup>00</sup>

**RABAIS 120\$**

**BASE GRATUITE**

**SONY**

**28" COULEUR STEREO**

**ENTRÉE S-VHS**

- Télécommande
- Son multivoies MTS
- Minuterie d'interruption automatique
- Convertisseur 181 canaux

Rég.: 1469.00

# 1299<sup>00</sup>

**RABAIS 150\$**

**BASE GRATUITE**

**MITSUBISHI**

**VIDÉO VHS HQ**

**4 TÊTES DOUBLE AZIMUT**

- Télécommande unifiée
- Téléprogrammation
- 8 émissions/4 semaines
- Convertisseur 181 canaux
- Affichage à l'écran

Rég.: 599.00

# 529<sup>00</sup>

**RABAIS 70\$**

Vivez l'AVENTURE de votre vie, en

# RAFTING GRATUIT

avec tout achat de 800\$ et plus

**INCLUANT (pour deux)**

- Descente
- Repas
- Moniteur valeur 200\$

**AVENTURES EN EAU VIVE**

INFORMATION  
1-800-567-6881  
(819) 242-6084

**DELTA**

**ORDINATEUR 386SX**

- 2 MByte
- Micro processeur 16 Mhz
- Compatible MS-DOS en option
- Moniteur 14" couleur VGA analogue avec base pivotante

Rég.: 1899.00

# 1899<sup>00</sup>

**DISQUE AUDIOMÉTRIQUE GRATUIT**

**BASE INCLUSE**

**220 WATTS TOTAL**

**Technics SONY**

**COMPOSANT AUDIO/VIDÉO TÉLÉCOMMANDÉ**

- Amplificateur 220 watts total
- Double magnétophone à auto-inversion
- Syntonisateur numérique
- 24 stations pré-réglées
- Enceintes acoustiques 3 voies SONY

Rég.: 999.00

# 220 999<sup>00</sup>

**KENWOOD**

**ENSEMBLE AUDIO BASE INCLUSE**

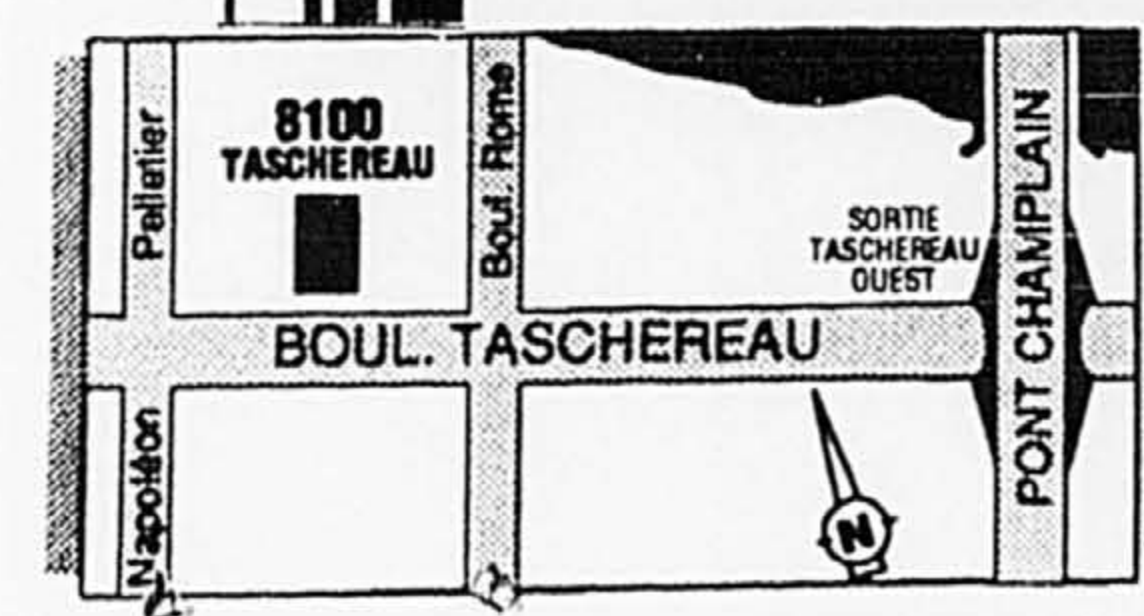
- Amplificateur 200 watts total, magnétophone double à Dolby B, Syntonisateur numérique.
- Enceintes acoustiques 3 voies

Rég.: 899.00

# 899<sup>00</sup>

**BASE GRATUITE**

**200 WATTS TOTAL**



**8100**

**Boul. Taschereau**

1/2 mille à l'ouest du pont Champlain.

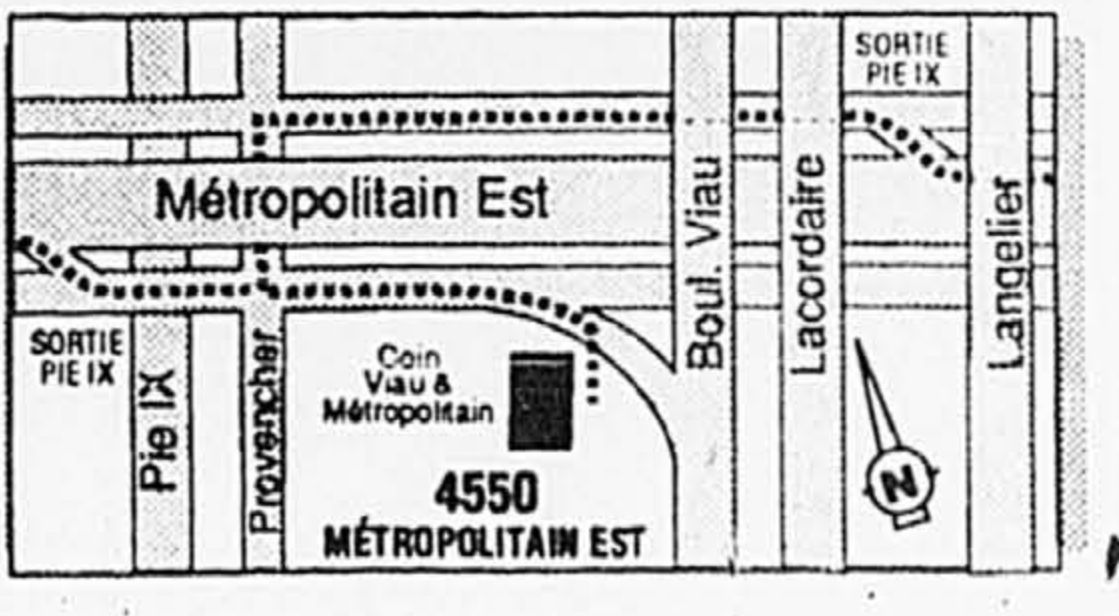
BROSSARD — Tél.: 923-8100

**4550**

**Métropolitain Est**

Coin Viau et Métropolitain Sortie Pie IX Est et Ouest

ST-LEONARD — Tél.: 722-4550



## Un demandeur d'asile échappe de justesse, et pour une deuxième fois, à la déportation

LILY TASSO

■ Pour la deuxième fois, un revendicateur du statut de réfugié venu du Bangladesh, Mohammad Ali Noor, échappe in extremis à la déportation.

Au moment où l'on s'apprêtait à l'embarquer de force avant-hier soir à Mirabel, ses avocats arrachaient aux autorités de l'immigration un sursis d'une semaine, le temps pour eux d'obtenir la permission d'en appeler à la Cour suprême.

La Cour d'appel du Québec vient en effet de renverser un jugement de la Cour supérieure qui avait accepté une requête en habeas corpus du revendicateur devant être déporté une première fois à son corps défendant, il y a plus d'un an.

M. Noor était arrivé le 1er janvier 1989, jour de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à la loi de l'immigration. Photographe de son métier, membre d'un des principaux partis d'opposition au Bangladesh, il alléguait que sa vie était en danger dans son pays.

Détenu dès son entrée à Mirabel, remis en liberté sous cautionnement un mois plus tard, il avait été frappé d'une ordonnance

d'exclusion et devait être mis à bord d'un avion le 18 février 1989. Un arbitre et un membre de la section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration n'étant pas convaincus du minimum de fondement présenté à l'appui de sa demande d'asile.

Ses avocats, Me William Sloan et Me Jean Lanoue, avaient obtenu alors un bref d'habeas corpus du juge Benjamin Greenberg de la Cour supérieure. Portée en appel par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, cette requête est rejetée aujourd'hui. Selon le juge Paul-Arthur Gendreau — et ses collègues, les juges Gerald McCarthy et François Chevalier souscrivent à son opinion — la Cour supérieure pouvait entendre la requête en question et s'en tenir à un rôle de contrôle de l'exercice de la compétence de l'arbitre et du membre du statut de réfugié. Elle

cependant révisé le bien-fondé de la décision des enquêteurs, révision que la loi confie à la seule Cour fédérale.

M. Noor s'était pourvu d'ailleurs entre-temps devant cette dernière qui n'avait pas trouvé des motifs sérieux de contester la validité de la décision qu'il voulait attaquer devant la Commission du statut de réfugié.

Ses avocats comptent porter maintenant l'affaire devant la Cour suprême et espèrent qu'ils pourront garder leur client au Canada jusqu'à ce que la cause soit entendue par le plus haut tribunal. «C'est une question d'équité», insiste Me Sloan.

Détenu depuis que son départ a été suspendu, Mohammad Ali Noor était libéré hier par l'arbitre Marie-Hélène Giroux du Centre d'Immigration Canada de la rue Papineau, moyennant un cautionnement de 5000\$.

## L'Association des professeurs de Poly met son unique employée en lock-out

FRANÇOIS BERGER

■ L'unique employée syndiquée de l'Association des professeurs de l'école Polytechnique a eu la stupeur de recevoir, hier soir par huissier, un avis de son employeur lui signifiant sa mise en lock-out après 20 ans de service.

Mme Denise Garneau avait demandé cette semaine l'intervention d'un conciliateur du gouvernement du Québec pour obliger son employeur à négocier un nouveau contrat de travail (qu'il est difficile d'appeler convention « collective » dans ce cas). L'Association a déclaré le lock-out en raison d'une rupture de négociation de la part de son employeur. Mme Gar-

neau croit pour sa part que l'employeur a mal réagi à la demande de conciliation.

L'employée unique de ce syndicat de 200 membres qui fait ici office d'employeur, a réclamé, en sa qualité de présidente et membre unique de la section locale 2762 affiliée au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), la nomination par le ministre du Travail, M. Yves Séguin, d'un conciliateur, après quinze mois de négociations infructueuses.

À l'emploi de l'Association des professeurs depuis 1968, Mme Garneau a conclu avec son employeur deux contrats de travail de trois années chacun depuis 1983. C'est la première

fois qu'elle a de la difficulté à renouveler son contrat, échoué depuis novembre 1988.

Mme Garneau réclame une augmentation de salaire équivalente au taux d'inflation, tandis que l'Association des professeurs lui offre une hausse de 700\$ par an pendant trois ans. L'employée unique touche actuellement un salaire annuel de plus de 40000\$. Elle croit que pour un travail de secrétaire et d'attachée administrative, ce n'est excessif. «J'ai 60 ans. Mes employeurs veulent me mettre à la porte pour pouvoir en engager une plus jeune qu'ils pourront payer 20 000\$, a-t-elle lancé hier soir lors d'une conversation téléphonique avec La Presse.

## Le rhume vaincu... en éprouvette

UPI WASHINGTON

■ L'éternelle — et jusqu'à maintenant infructueuse — recherche d'une cure contre le rhume banal semble désormais plus près d'aboutir, grâce à la mise au point d'un agent qui a réussi à bloquer, en éprouvette, près de la moitié de tous les virus responsables de cette affection.

Dans un article publié par la revue *Nature*, une équipe de chercheurs de la Boehringer Ingelheim Pharmaceuticals, de Ridgefield, Connecticut, affirme avoir conçu une molécule capable — toujours en éprouvette — d'empêcher des virus provoquant le rhume d'infecter les cellules humaines.

Il s'agit d'un «leurre» qui reproduit la voie naturelle, appelé molécule-1 d'adhésion intracellulaire (ICAM-1), empruntée par 45 pour cent environ des virus du rhume pour envahir les cellules nasales humaines. Les scientifiques espèrent utiliser éventuellement cette molécule en vaporisateur nasal pour prévenir le rhume.

En imitant l'ICAM-1 naturelle, cette molécule produite en laboratoire a pu amener des virus du rhume à se fixer sur sa surface plutôt que d'infecter les cellules saines de l'éprouvette. Sa capacité de blocage des virus est d'environ 90 pour cent.

«Ces résultats sont très encourageants, mais il y a loin de l'éprouvette au nez», a souligné Steven Marlin, qui dirige l'équipe de chercheurs, en soulignant qu'il faudrait probablement cinq ans avant que la molécule, appelée ICAM-1 soluble, soit testée sur des êtres humains.

«Et même si elle se révèle efficace à cent pour cent, a-t-il ajouté, elle n'agira probablement que contre 45 pour cent des types de rhume, puisque 55 pour cent environ des virus du rhume utilisent d'autres voies pour infecter les cellules.»

## American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

Chaque jour, American Airlines vous offre quatre vols sans escale à destination de Chicago. À partir de cette plaque tournante, nous desservons la Californie et toute la Côte ouest américaine.

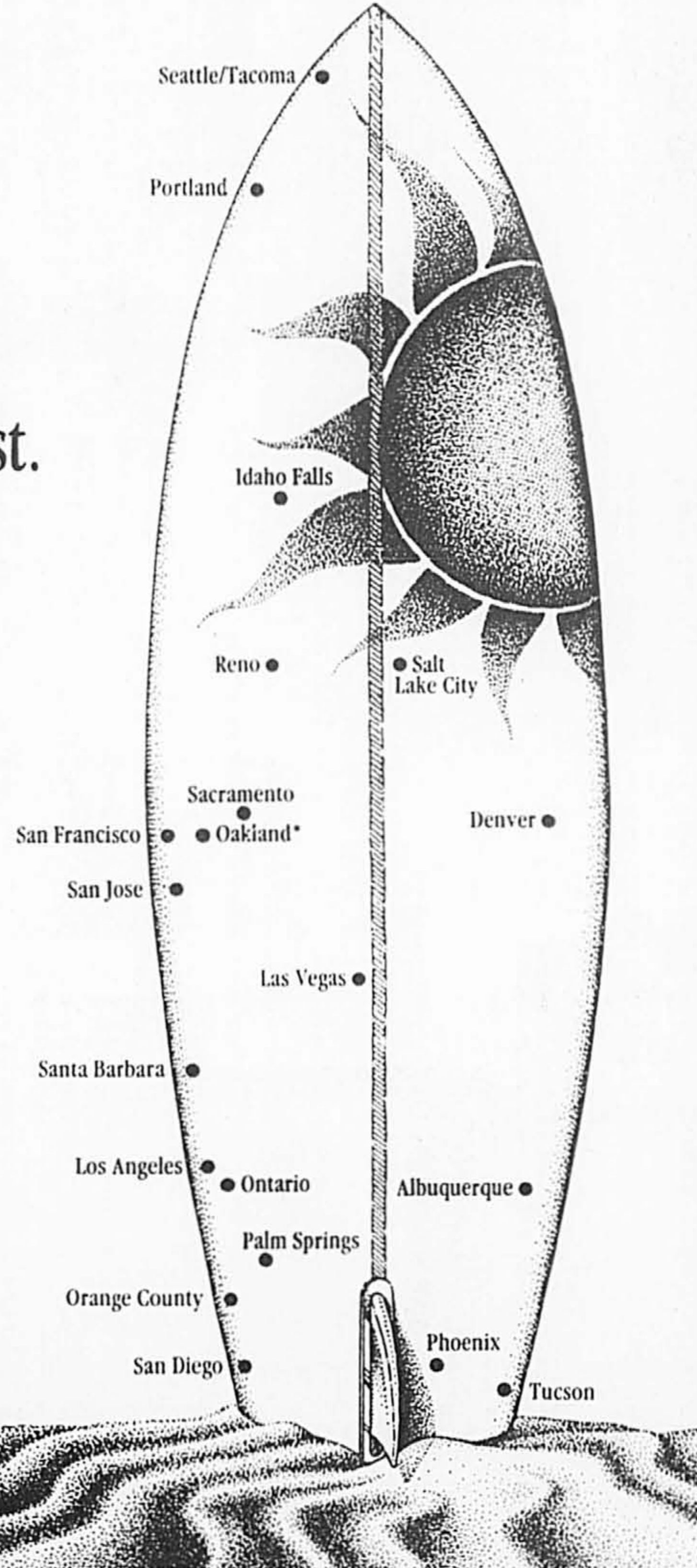
De Chicago, nous effectuons un total de 60 vols quotidiens vers 20 villes de l'Ouest américain et, en Californie, nous desservons 10 villes avec 30 vols par jour. De plus, vous pouvez obtenir des correspondances vers une douzaine d'autres destinations californiennes par American Eagle®, notre ligne aérienne affiliée dans la région.

American vous offre plus de vols vers plus de villes californiennes que n'importe qu'elle autre ligne aérienne.

On vous réserve aussi tous ces petits extras qui ajoutent du spécial à vos voyages American. Par exemple, le programme Advantage et ses primes-voyages pour grands voyageurs, les sièges présélectionnés et les cartes d'embarquement émises à l'avance.

Que ce soit par affaires ou par plaisir, choisissez American Airlines... du spécial vers la Californie et vers tout l'Ouest américain.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements et effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou American Airlines au (514) 397-9635.



\* Service vers Oakland dès le 26 mars, 1990.  
American Eagle® est une marque déposée d'American Airlines, Inc. et identifie la ligne aérienne régionale affiliée à American.  
AAdvantage® est une marque déposée d'American Airlines, Inc. American Airlines se réserve le droit de modifier, sans préavis, les statuts et règlements, les primes-voyages et les offres spéciales du programme AAdvantage, et de mettre fin au programme AAdvantage à six mois de préavis.  
Horaire sujet à changements sans préavis.

**American Airlines**  
du spécial dans l'air™

# Découvrez

TOUTES LES NOUVEAUTÉS POUR VOTRE CUISINE ET VOTRE SALLE DE BAIN



# Importante saisie de crack dans Cartierville

MARCEL LAROCHE

■ À la recherche du responsable d'une agression armée commise aux dépens de deux adolescentes, des policiers de la CUM ont du

même coup procédé à la plus importante saisie de crack à être effectuée à ce jour à travers tout le Canada.

Marco Green, un individu de 19 ans reconnu comme un important fournisseur de stupéfiants,

était en possession de 153 «roches» de crack et 53 sachets de marijuana lorsque les policiers ont investi son repaire, l'appartement 23 d'une conciergerie du 5760, rue de Salaberry, dans le nord de la métropole.

Au moment de cette fructueuse saisie de stupéfiants, les policiers du groupe d'intervention du district 41 de la CUM étaient à la recherche d'un homme soupçonné d'une agression armée.

Les deux victimes de cet attentat, des adolescentes de 15 et 19 ans, ont été attaquées par un individu armé au cours de la nuit du 27 février, dans le secteur Cartierville.

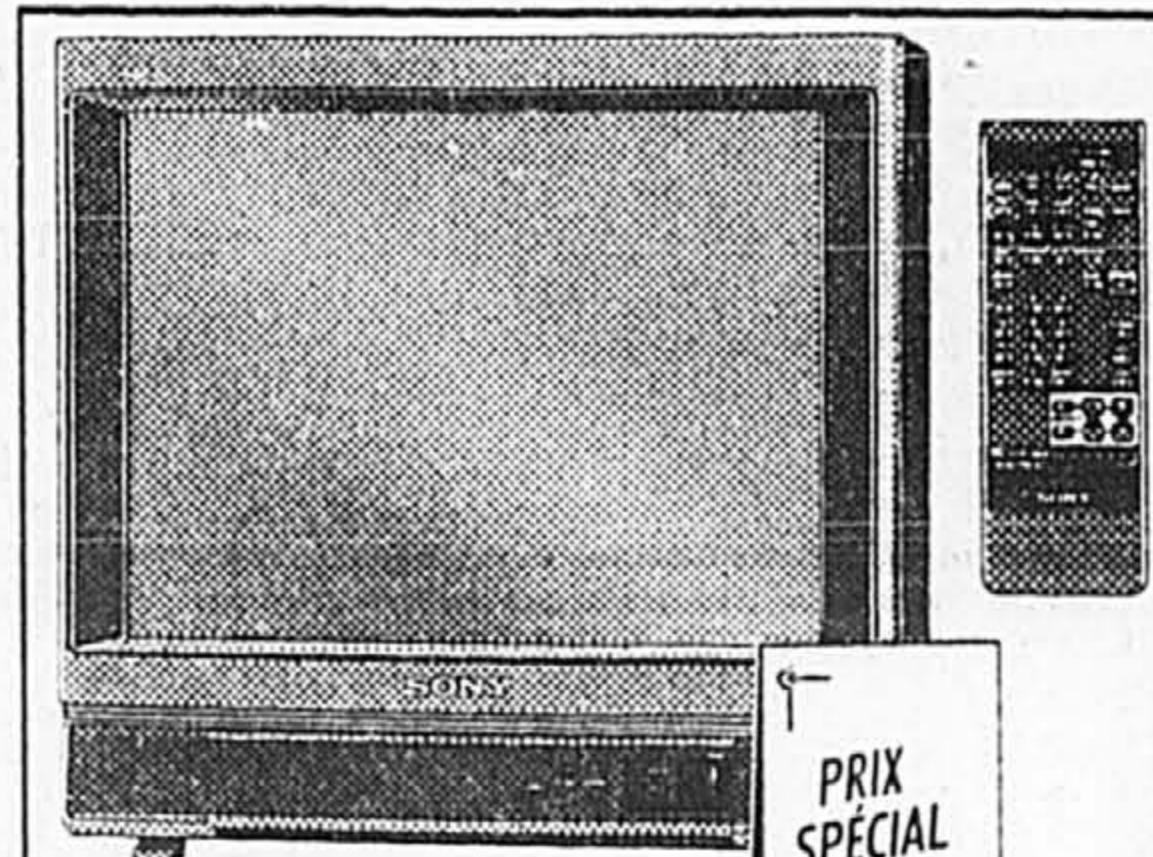
C'est en se présentant à l'appartement de Marco Green mardi, vers 14 h, dans le but de retrouver l'arme du crime, que les enquêteurs ont découvert cette importante quantité de stupéfiants.

Pour les policiers, Green était en possession de suffisamment de crack et de mari pour être identifié comme un important fournisseur de stupéfiants pour tout le secteur de Cartierville.

# DÉCOUVREZ SONY

VOTRE INVITATION PERSONNELLE POUR

des remises en argent et des bons-rabais exceptionnels à l'achat de Trinitron... VHS Sony... Handycam



**KV-20TS30**

- Trinitron Microblack de 21 po
- Réception stéréo multivoie MTS
- Résolution horizontale de 400 lignes
- Entrée S-Video
- Télécommande UniCommander RM-764.

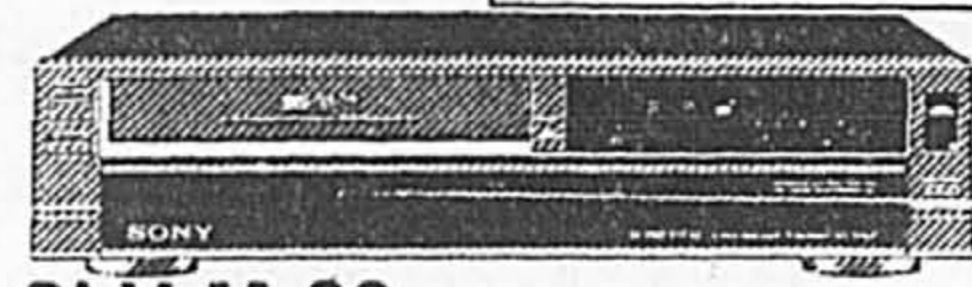
\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



**SLV-M77**

- Magnétoscope VHS
- Transport de bande Rapid Access
- Circuit VHS HQ
- Minuterie 1 an/6 interventions
- Affichage de programmation à l'écran avec la télécommande RMT-V77.

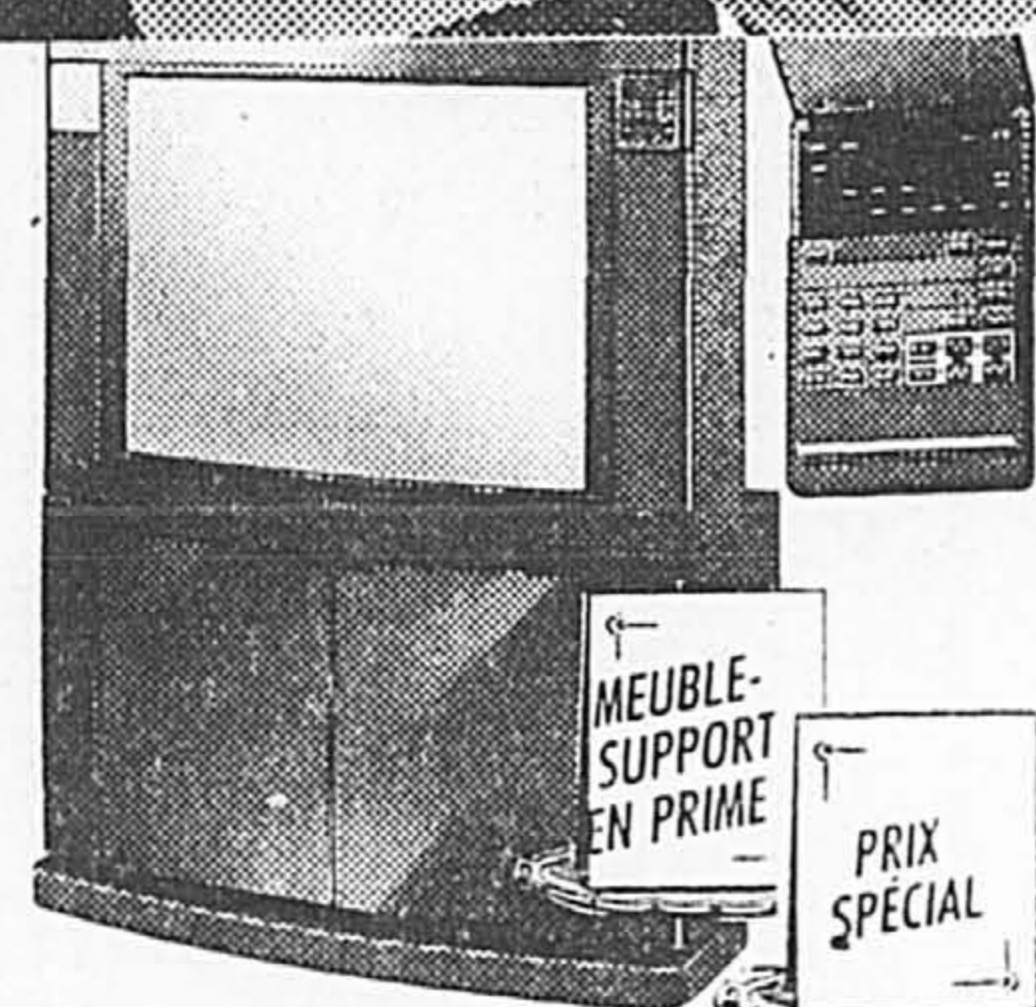
\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



**SLV-M-88**

- Magnétoscope VHS
- 4 têtes
- Syntonisation à capacité de distribution de 155 canaux.
- Compteur en temps linéaire
- Minuterie 1 an/6 interventions
- Affichage à l'écran.

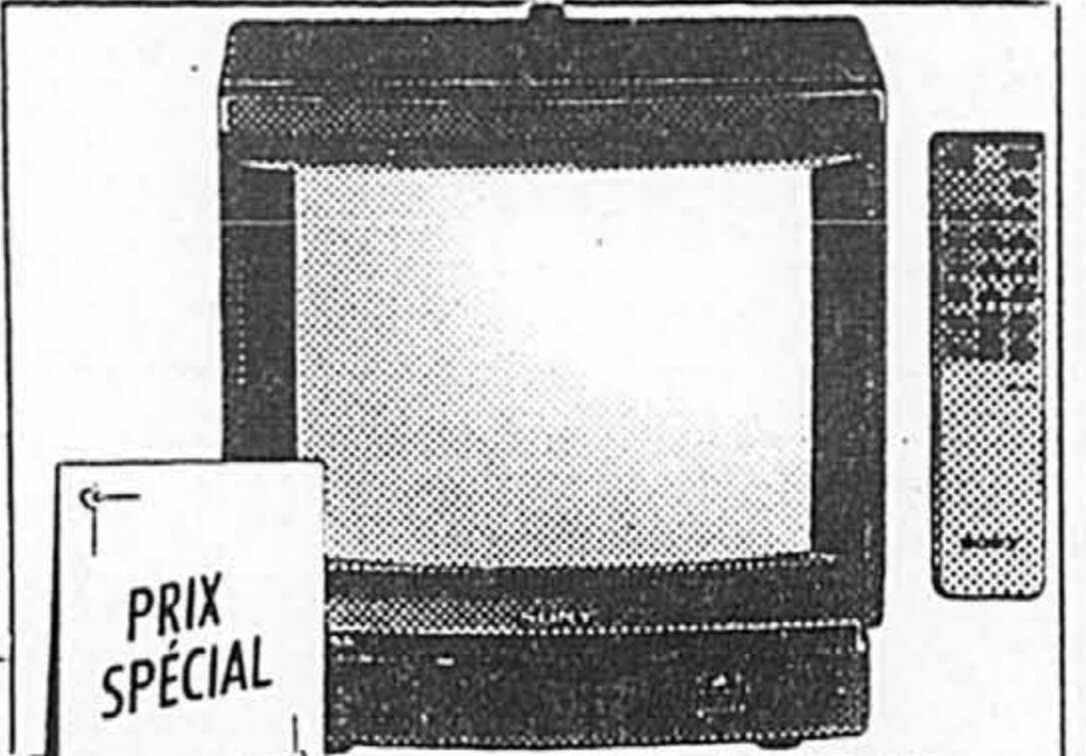
\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



**KV-27TX20**

- Trinitron Microblack de 26 po
- Image sur image numérique perfectionnée à deux syntonisateurs
- Réception stéréo multivoie MTS avec ambiophonie Matrix Surround
- Résolution horizontale de 450 lignes
- Télécommande UniCommander RM-754 fournie.

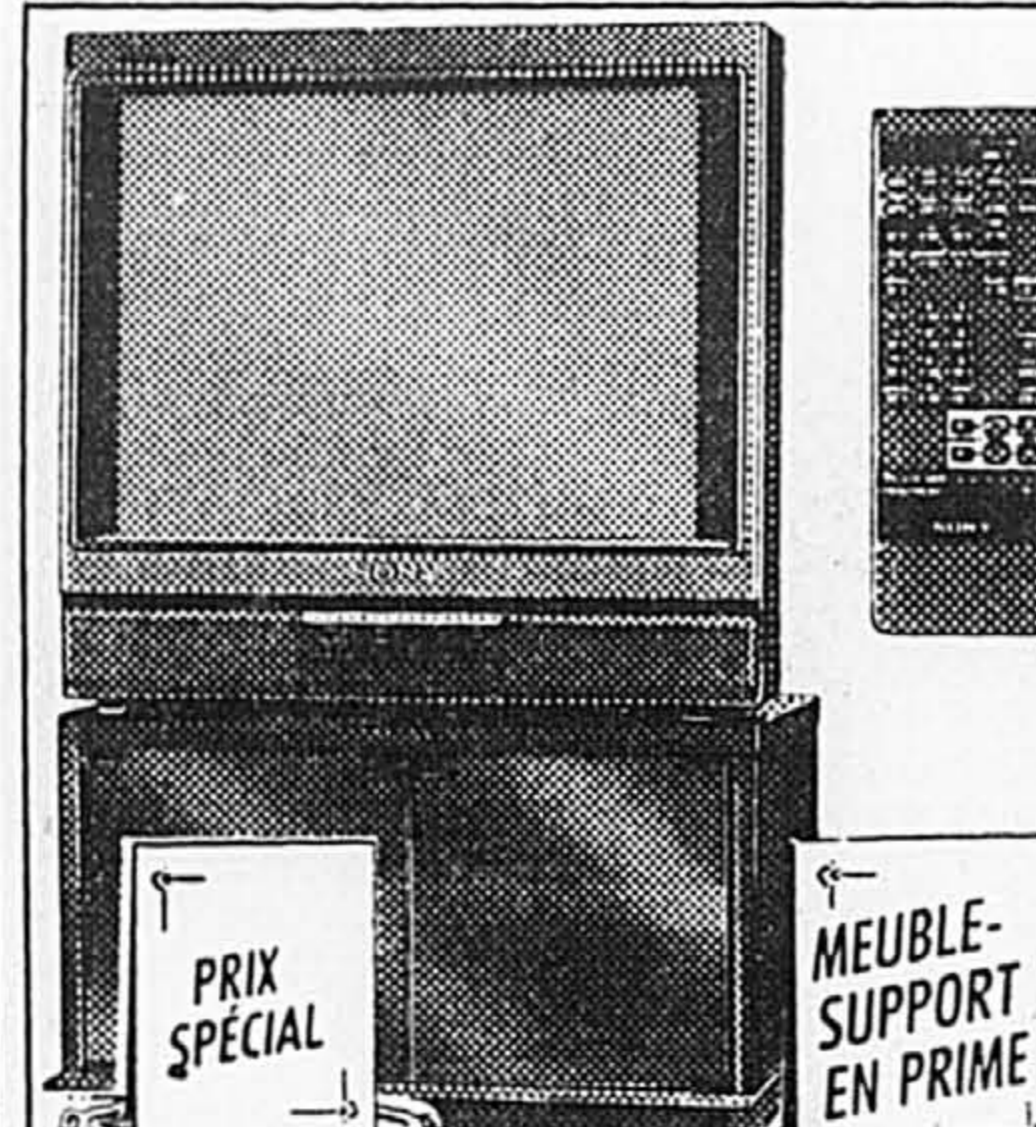
\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



**KV-13TR10**

- Trinitron MirrorBlack de 14 po
- Syntonisation Express Tuning de 181 canaux
- Canon PanFocus
- Dynamic Color
- Télécommande Express Commander RM-717 fournie.

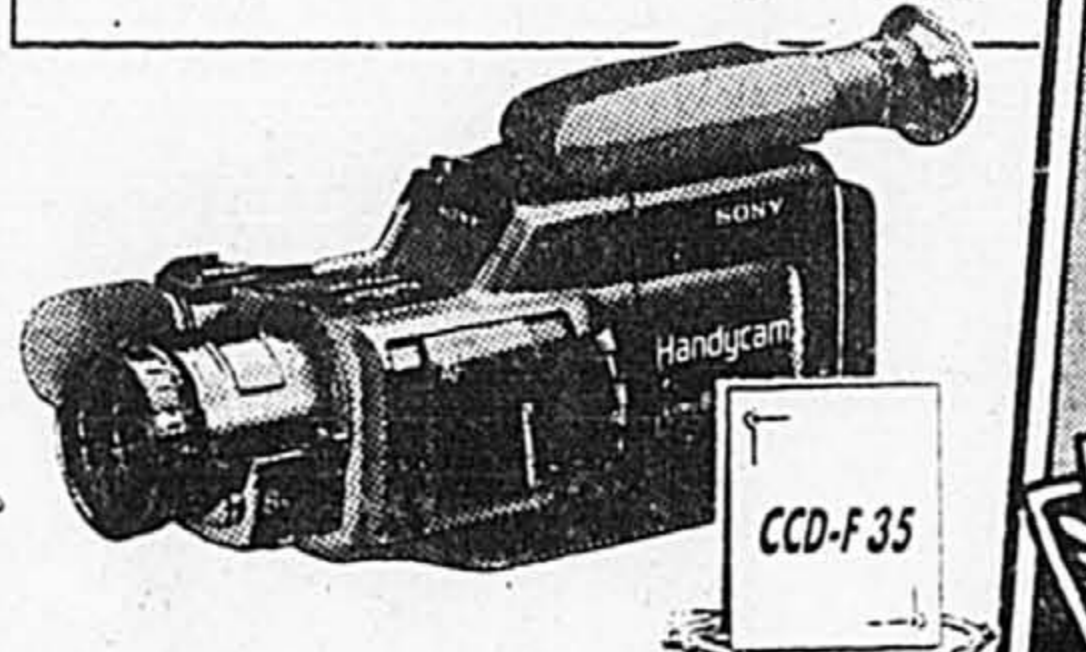
\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



**KV-27TS30**

- Trinitron Microblack de 28 po
- Réception stéréo multivoie MTS
- Résolution horizontale de 450 lignes
- Entrée S-Video
- Télécommande UniCommander RM-764 fournie.

\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY



- Objectif zoom à rapport 6.1 avec macro
- Obturateur à vitesse variable
- Éclairage minimum 4 lux
- Couvercle de blocage d'automatisme
- Compteur en temps linéaire.

\* VOIR PROGRAMME DE REMISE SONY

## PROGRAMME DE REMISE SONY\*

Achetez les produits Sony suivants	Recevez cette remise en argent et un bon-rabais pour un autre achat (si indiqué**)
Trinitron* et magnétoscope Sony†	Remise en argent de 50\$ plus** bon-rabais de 100\$ sur Handycam
Trinitron* et Handycam*	Remise en argent de 100\$ plus** bon-rabais de 50\$ sur magnétoscope Sony
Magnétoscope Sony et Handycam*	Remise en argent de 100\$ plus** bon-rabais de 50\$ sur Trinitron
Trinitron*, magnétoscope Sony et Handycam*	Remise en argent de 150\$

**SONY**  
SONY DU CANADA LTÉE

**LOUIS FILLION INC.**  
5730 est, Sherbrooke  
Montréal  
254-6041

**ATELIER ÉLECTRONIQUE BROSSEAU**  
8025, boul. Taschereau ouest  
BROSSARD 443-4488  
3256, Grande-Allée  
ST-HUBERT  
678-3430

**CENTRE A.T. VIDÉO INC.**  
5559, boul. Léger  
MTL-NORD  
321-5159

**A. FORTIN TV**  
47 ouest, Fleury  
MONTREAL  
381-9261

**ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.**  
400 ouest, boul. Cartier  
LAVAL-DES-RAPIDES  
663-2351

RESERVEZ

# Cité

EXPRESS "AEROTRAIN"

"de centre-ville à centre-ville"

SAUVE TEMPS ET ARGENT

✓ MONTREAL à TORONTO  
CENTRE-VILLE  
Jusqu'à 18 vols par jour!  
à partir de \$69.99

FIN DE SEMAINE ALLER SIMPLE

DEPARTS

MONTREAL FREQUENCE TORONTO	(LUN-DI)	(LUN-DI)	TORONTO FREQUENCE MONTREAL	(LUN-DI)	(LUN-DI)
08:50	12345	07:00	12345	08:45	12345
10:30	12345	08:45	12345	10:30	12345
12:30	12345	10:30	12345	12:30	12345
14:30	12345	12:30	12345	14:30	12345
16:30	12345	14:30	12345	16:30	12345
18:30	12345	16:30	12345	18:30	12345
20:15	5 7	18:30	5 7	20:15	5 7
21:15	1234	20:15	5 7	21:15	1234
22:00	5 7	21:30	1234	22:00	5 7

✓ MONTREAL à NEW YORK  
AEROPORT DE NEWARK VIA TORONTO, CENTRE-VILLE  
Jusqu'à 10 vols par jour!  
à partir de \$149\*

\* ALLER-RETOUR VOIR RESTRICTIONS

DEPARTS

MONTREAL FREQUENCE NEWARK	(LUN-DI)	(LUN-DI)	NEWARK FREQUENCE MONTREAL	(LUN-DI)	(LUN-DI)
08:40	12345	10:30	12345	08:45	12345
10:30	12345	12:30	12345	10:30	12345
12:30	12345	14:30	12345	12:30	12345
14:30	12345	16:30	12345	14:30	12345
16:30	12345	18:30	12345	16:30	12345

NAVETTE GRATUITE DE & L' AEROPORT  
(Villes Canadiennes seulement)

Montreal: Dominion Square, 1225 Metcalfe St.  
Toronto: Royal York Hotel, York St.

RESERVEZ

# Cité

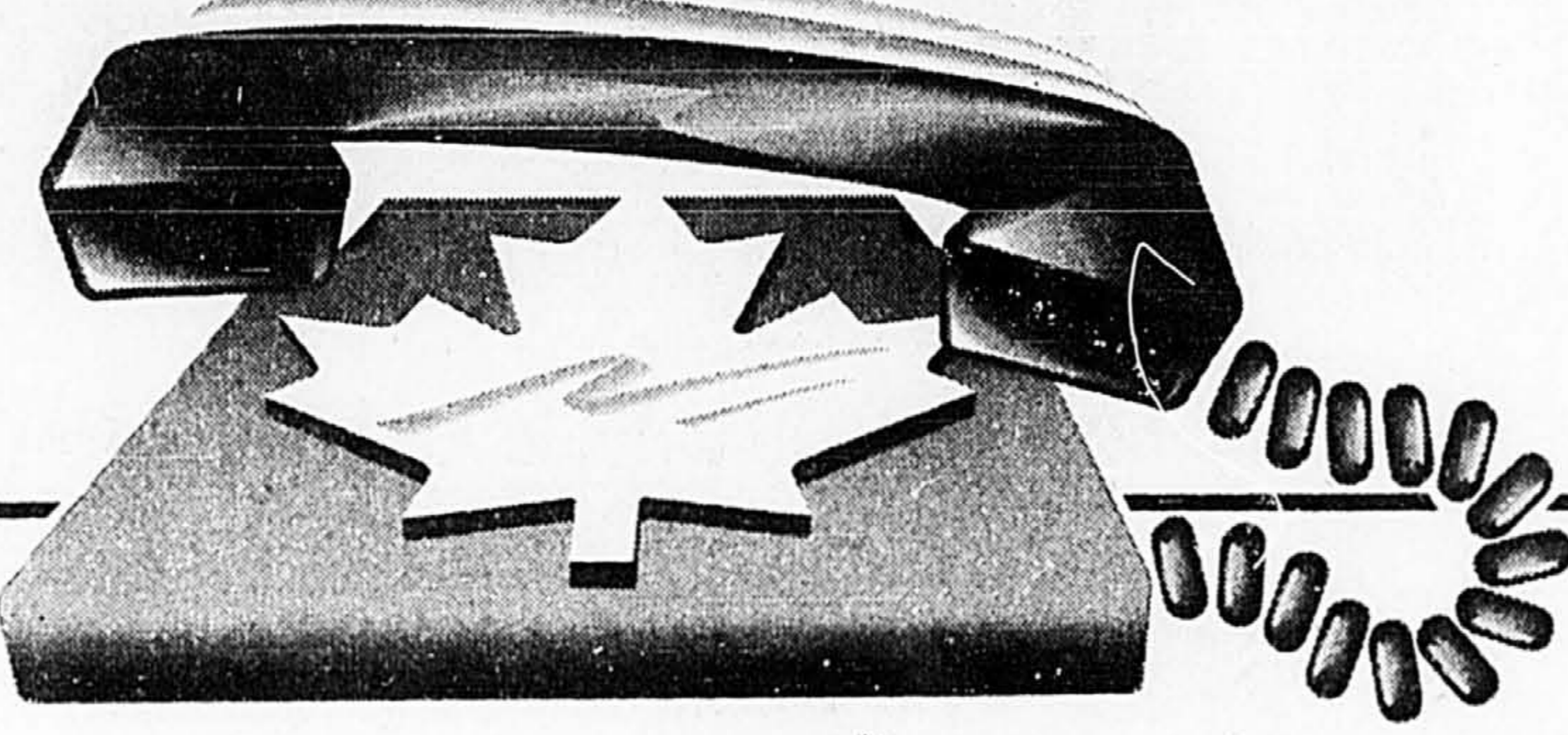
EXPRESS "AEROTRAIN"

Contactez votre agent de voyages ou appelez à Montréal

**485-CITÉ**  
SANS FRAIS QUÉBÉC  
1-800-363-8713

# INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1990, pour plus de renseignements ou pour obtenir la brochure «Où va l'argent de vos impôts», appelez sans frais, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.  
Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.



Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

# Québec dotera Montréal, pour sa fête de 1992, d'un nouveau Centre national d'archives

**JEAN-PIERRE BONHOMME**

Le gouvernement du Québec marquera le 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, et la tenue à Montréal cette même année, du grand Congrès mondial des archives, par la mise à la disposition du public, dans le cœur de la ville, d'un centre d'archives nationales de quelque 25 millions\$.

Cette nouvelle a été confirmée hier par des haut-fonctionnaires des services d'archives d'État du Canada et du Québec. Ceux-ci participaient hier à une rencontre internationale de préparation au XII<sup>e</sup> Congrès international des archives qui réunira quelque 1 300 archivistes au Palais des congrès en septembre 1992.

MM. Robert Garon, conservateur des Archives nationales du Québec et Jean-Pierre Wallot, directeur du services des Archives du gouvernement fédéral, ont convenu que ce projet québécois devrait se réaliser d'ici 1992.

Le directeur exécutif du Congrès, M. Claude Minotto, a signalé à *La Presse*, dans le cadre d'une rencontre de presse, qu'à l'occasion de chaque congrès mondial, ceux-ci ne se déroulent qu'aux quatre ans - les pays hôtes se munissent de nouveaux équipements modernes.

Ce fut le cas à Paris, lieu du dernier congrès, en 1988, alors que la France a ouvert, en plein cœur de sa capitale, le CARAN, son Centre d'accueil et de recherches des archives nationales.

Ce fut également le cas à Bonn, en 1984, où l'Allemagne fédérale a ouvert un grand centre du même type.

Le gouvernement du Québec a pris la décision de construire son Centre d'archives dans la ville, mais le lieu n'a pas encore été choisi.

Le nouveau Centre d'archives

nationales du Québec à Montréal sera le correspondant de celui que l'État possède dans la chapelle reconstruite de l'Université Laval, sur le campus de Sainte-Foye, un immeuble conçu par notre architecte de renommée Ernest Cormier.

Il est par ailleurs probable que le choix du lieu d'implantation d'une pareille institution soulèvera un débat.

Plusieurs intervenants, dont les utilisateurs, souhaiteraient, qu'à cause de la grande valeur symbolique de l'institution, son immeuble soit placé dans la ville centrale dans le voisinage des autres institutions gouvernementales.

La Société immobilière du Québec, elle, pour des raisons «pratiques», favorise, dit-on dans les milieux renseignés, un lieu dans les parages périphériques du Complexe olympique où elle possède du terrain.

Les Archives nationales du Québec — qu'il ne faut pas confondre avec la Bibliothèque nationale du Québec — emploient une cinquantaine de personnes. Elle occupent actuellement une vieille école, rue Mullins, loin dans l'est métropolitain. Elles se trouvaient auparavant dans l'ancien palais de justice d'Ernest Cormier, rue Notre-Dame, un immeuble qui appartient au ministère des Affaires culturelles.

Signalons ici que le gouvernement fédéral, pour sa part, s'est engagé à construire, d'ici 1992, un entrepôt d'archives dans la ville de Gatineau.

La construction d'un nouveau Centre d'archives, que le gouvernement fédéral avait l'intention de construire à Ottawa, au coût de 200 millions\$, a été reportée à 1994 au plus tôt.

Le Congrès des archives de Montréal est une organisation pour la réalisation de laquelle les gouvernements d'Ottawa et de Québec versent 4 millions\$. Les

entreprises privées, dont le Mouvement Desjardins, qui a un service d'archives élaboré et qui est représenté dans l'organisation, seront appelées à verser quelque 400 000\$.

MM. Garon et Wallot ont expliqué que l'une des principales préoccupations des archivistes est de déterminer les moyens de bien conserver les documents informatisés. Les bandes magnétiques,

par exemple, se gâtent en quatre ans.

Les disques optiques, eux, sont plus solides et promettent de vivre trente ans. Mais rien, pour le moment, ont-ils expliqué, ne sem-

ble pouvoir remplacer les documents en papier d'avant 1860, soit d'avant que le papier soit composé chimiquement.

Ces vieux papiers, eux, sont d'une stabilité à toute épreuve...

## PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE



**1000\$ DE REMISE GARANTIE\***  
sur Jeep Cherokee et Wagoneer Ltd. 90.



**1000\$ DE REMISE**  
sur Eagle Vista 89.

### OU FAITES VOTRE CHOIX

MODÈLE	REMISE
Jeep Cherokee 89	1 500 \$
Jeep Wagoneer Ltd. 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 90	1 000 \$
Jeep YJ («S» exclu) 89, 90	500 \$
Jeep Comanche 89	500 \$

### ET FAITES VITE!

MODÈLE	REMISE
Eagle Vista 90	500 \$
Familiale Vista 89 et 90	500 \$
Eagle Summit 90	1 000 \$*
Eagle Premier 90	1 000 \$
Eagle Premier 89	2 000 \$

### \*LA REMISE GARANTIE

Cette offre vous garantit que si la remise sur ces véhicules 90 augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler Canada vous enverra un chèque couvrant la différence. L'offre de remise garantie se termine le 30 septembre 90.

### OU CHOIX D'OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER SUR CERTAINS MODÈLES.

VOYEZ VITE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

\* Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Ces offres excluent les parcs et s'appliquent aux véhicules loués à long terme et aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment. Ce programme est offert pour les véhicules achetés et dont l'acheteur a pris livraison

à partir du stock du concessionnaire entre le 1<sup>er</sup> février 1990 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

## Incendie rue Saint-Hubert

Un incendie d'origine inconnue a lourdement endommagé, un peu après minuit hier, un immeuble abritant plusieurs commerces, au 7250 rue Saint-Hubert. Près de 80 pompiers ont combattu pendant près de quatre heures ce sinistre ayant nécessité trois alertes. Selon les premiers rapports des pompiers, les flam-

mes auraient pris naissance dans le studio de karaté de l'école de Roger Lesourd pour ensuite se propager à plusieurs autres commerces. Une enquête de la section des incendies criminels de la CUM est en cours pour déterminer la cause du sinistre qui n'a heureusement fait aucune victime.

**FONDATION TOBIE inc.**

**UNE RÉPONSE DE LA FONDATION TOBIE inc.**

Suite à la parution de divers articles dans divers quotidiens de la Métropole en date du 21 février 1990, Fondation Tobie Inc. désire s'inscrire en faux à l'encontre des allégations contenues dans ces articles et désire fournir à la population, diverses informations lui permettant de se faire une juste idée des objectifs poursuivis par la Fondation Tobie Inc.

Fondation Tobie Inc. est un organisme sans but lucratif qui fut créée pour la promotion et la défense des droits des aveugles. Pour atteindre cet objectif, Fondation Tobie Inc. doit accroître son membership afin qu'une plus grande couche de la population puisse être desservie et bénéficier des divers services qu'elle offre.

Parmi les offres et services ainsi réalisés, nous aimerions faire part des exemples suivants:

- Acquisition d'équipements d'imprimantes braille destinés aux étudiants aveugles du niveau secondaire;
- Support financier auprès d'handicapés visuels en vue de l'acquisition de lentilles correctrices;
- Bourse d'études destinée aux handicapés visuels en vue de les encourager à poursuivre des études scolaires au niveau collégial et universitaire;

En aucun temps, Fondation Tobie Inc. n'a cherché, par des manœuvres directes ou indirectes, à profiter de campagnes de financement mises sur pied par d'autres organismes d'aides aux aveugles. Tous et chacun de ces groupes poursuivent les mêmes buts que ceux poursuivis par Fondation Tobie Inc. et cette dernière a toujours agi en concertation avec les intérêts de ces divers groupes. Les sources de financement de Fondation Tobie Inc. sont parfaitement légales.

Devenir membre de la Fondation Tobie Inc. s'est se joindre à un groupe qui vise des objectifs humanitaires et contribuer dans l'élargissement des services offerts aux handicapés visuels.

C.P. 361 St-Jérôme, qué. J7Z 5V2, tél: 514 436-4959 430-0013

## PERSONNE

**MONTRÉAL**

Automobiles Montréal  
Dauphine Ltée  
Montréal 331-6130

Concordia Auto Ltée  
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.  
Montréal 937-9551

Le Cartier Jeep/Eagle Inc.  
Montréal 323-4330

**RIVE-SUD**

Rendez-Vous Auto Ltée  
Brossard 466-2065

Automobiles de  
St-Lambert Inc.  
Greenfield Park 676-7901

Auto Montréal-Sud Inc.  
Longueuil 670-8410

André Fortin Auto Inc.  
Chambly 447-1234

Automobiles Segal Inc.  
St-Bruno 653-3333

Automobiles Léo Gendron Inc.  
Valleyfield 371-0711

Lestage Jeep/Eagle Ltée  
St-Rémi 454-7591/861-4435

Sauvé Plymouth Chrysler Inc.  
Mercier 698-2792

**RIVE-NORD**

Auto Voisin Inc.  
Laval 668-9222

Garage H. Fortin Ltée  
Ste-Rose 625-2491

Performance Jeep/Eagle Inc.  
Laval 687-3123

# Découvrez

**LE 11e SALON NATIONAL DE L'HABITATION**  
du 2 au 11 mars au Stade Olympique

PRIX	HEURES	UN ÉVÉNEMENT	PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC
Admission générale: 7 \$	Vendredi et samedi: 10 h à 23 h	PROMEXPO	Association de la construction du Québec
Étudiants, âge d'or: 5 \$	Dimanche: 10 h à 20 h		Le Prévisseur
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte: 2 \$	Lundi au jeudi: 10 h à 22 h		GFM
	Sortie Métro Pie IX		CKAC 73

**LE PLUS GRAND SALON DE L'HABITATION AU CANADA**



Ville de Montréal

## Avis aux contribuables

### Taxes municipales

Le Service des finances met en recouvrement les taxes municipales de 1990 à savoir:

Catégories de taxes	Date d'échéance
<ul style="list-style-type: none"> <li>La taxe foncière</li> <li>La taxe d'affaires, d'eau et de services (lieux d'affaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>1er avril 1990:</b> soit un premier versement soit le paiement total si la taxe est inférieure à 300 \$</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La taxe sur les activités commerciales et les professions (permis)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paiement total, le <b>1er avril 1990</b></li> </ul>

Il est recommandé de faire ces paiements au plus tard le 1er avril 1990 dans une caisse populaire ou une banque où vous obtiendrez un reçu immédiatement.

### Changement d'adresse

Tout changement d'adresse doit être signalé le plus tôt possible en utilisant l'enveloppe de retour.

Service des finances

Renseignements: 872-2305

## Pénitencier de Cowansville: la dénonciation de l'infirmière Hamelin était justifiée

PIERRE BELLEMARE  
BROMONT

■ L'infirmière Marie-Anne Hamelin était tout à fait justifiée de dénoncer les irrégularités de son supérieur immédiat, l'infirmier chef par intérim Michel Ouellette, quant à la réclamation abusive du temps supplémentaire.

C'est ce qu'a déclaré hier, devant l'arbitre Marguerite-Marie Galipeau, le directeur du pénitencier de Cowansville, Jean-Paul Lupien. Celui-ci a repris son poste de directeur en juin 1988 — après une mission de deux ans à l'extérieur — et la dénonciation de l'infirmière Hamelin a été faite en son absence, en août 1987.

Cette infirmière, jugée inapte à remplir son travail à Cowansville depuis mai 1989, a cependant déposé un grief pour être réintégrée au service de soins de santé du pénitencier, où elle affirme avoir été victime de harcèlement, dès après avoir dénoncé l'infirmier chef intérimaire Ouellette.

M. Lupien a clairement répondu hier à Me Michel Gélinas, l'avocat de l'infirmière Hamelin, que s'il devait recevoir une telle dénonciation, «je ferais enquête immédiatement et je respecterais la confidentialité de son auteur».

La veille, il a été établi devant l'arbitre Galipeau qu'à l'automne 1987, l'infirmier Ouellette a été informé, par le directeur adjoint de Cowansville, Claude Guérin, qu'il faisait l'objet d'une dénonciation de la part de l'infirmière Hamelin.

Par la suite, selon les allégations de cette infirmière, elle a été victime d'un harcèlement de la part de ses camarades de travail — sauf une — et de la part de sa supérieure Chantal Fontaine, lorsqu'elle celle-ci est revenue à son poste d'infirmière chef, au terme de son congé de maternité.

Diverses lois canadiennes, dont celles du Service correctionnel canadien, obligent les employés de l'État à dénoncer des abus ou des fraudes, sous peine d'être pénalisés eux-mêmes. Ce qu'a fait l'infirmière Hamelin.

En outre, elles empêchent toute forme de harcèlement et le Code de discipline du Service correctionnel (article 19) considère le harcèlement comme une infraction grave, pouvant éventuellement mener au congédiement.

Le directeur Lupien a confirmé que le climat de travail était pourri à l'infirmière du pénitencier, au lendemain de la dénonciation, et qu'à la rigueur, il lui aurait fallu imposer des sanctions à l'en-

semble du personnel. Refusant d'employer le terme «harcèlement», M. Lupien a plutôt parlé de «picossage».

«Je n'emploie pas généralement le terme harcèlement, dit-il. Mais avoir suspendu les employés concernés ou utiliser des mesures de réprimande n'aurait fait qu'aggraver le climat de travail», a-t-il répondu à Me Gélinas. Il a fait la même réponse à Me Raymond Piché, avocat de Justice Canada, qui défend les intérêts du Service correctionnel.

En somme, il a tenté de ramener un «climat supportable» et, entre-temps, l'infirmière Hamelin a cédé sous la pression, jusqu'à ce qu'on la déclare inapte au travail, en vertu d'un rapport de Santé et Bien-Être social du Canada, en mai 1989.

De la fraude de l'infirmière Ouellette, il n'en a pas été particulièrement question. L'audition du grief se poursuit, ce matin à Bromont, avec le témoignage de l'infirmière Hamelin.

## Une étrange «affaire de bouteilles de vin»...

PIERRE BELLEMARE

■ La direction régionale du Service correctionnel du Canada vient d'entreprendre une enquête sur une «affaire de bouteilles de vin», impliquant une clinique médicale privée de Laval et l'infirmier chef intérimaire du pénitencier de Cowansville, Michel Ouellette.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, l'incident s'est passé à la fin de décembre 1989. Pierre Loiseau, un agent de correction de Cowansville, et son surveillant, Michel Gagnon, escortaient un détenu dans une institution du 300 boulevard Concord, à Laval.

Avant de quitter cette institution, le médecin Gabriel Jean — l'un des actionnaires — demandait aux employés du centre de détention de Cowansville de rapporter une caisse, adressée personnellement à l'infirmier Ouellette.

L'agent Loiseau s'empara de la caisse et, soudainement, le fond cède et laisse choir au sol son contenu: une douzaine de bouteilles de vin.

Aussitôt, l'agent Loiseau et son surveillant Gagnon téléphonèrent à leur supérieur Yvan Benoit, au pénitencier de Cowansville, pour l'informer de l'incident. M. Gagnon leur ordonna de «laisser la caisse là où elle se trouve».

Ce n'est que lundi dernier que le directeur du pénitencier de Cowansville, Jean-Paul Lupien, a eu écho de cette affaire. Il a aussitôt demandé à l'agent Loiseau de lui faire rapport.

Le directeur Lupien transmettra les résultats de son enquête à la direction régionale du Service correctionnel, dont le patron est Jean-Claude Perron, qui a déjà cherché à en savoir davantage là-dessus. Celui-ci verra ensuite à prendre les mesures nécessaires.

## La qualité de l'eau s'améliore dans le bassin de L'Assomption

Presse Canadienne  
JOLIETTE

■ Le programme d'assainissement des eaux semble porter fruit dans le bassin de la rivière L'Assomption où la qualité de l'eau s'est généralement améliorée au cours des dernières années.

C'est ce que révèle un rapport, du ministère de l'Environnement du Québec et réalisé de juin 1976 à décembre 1987.

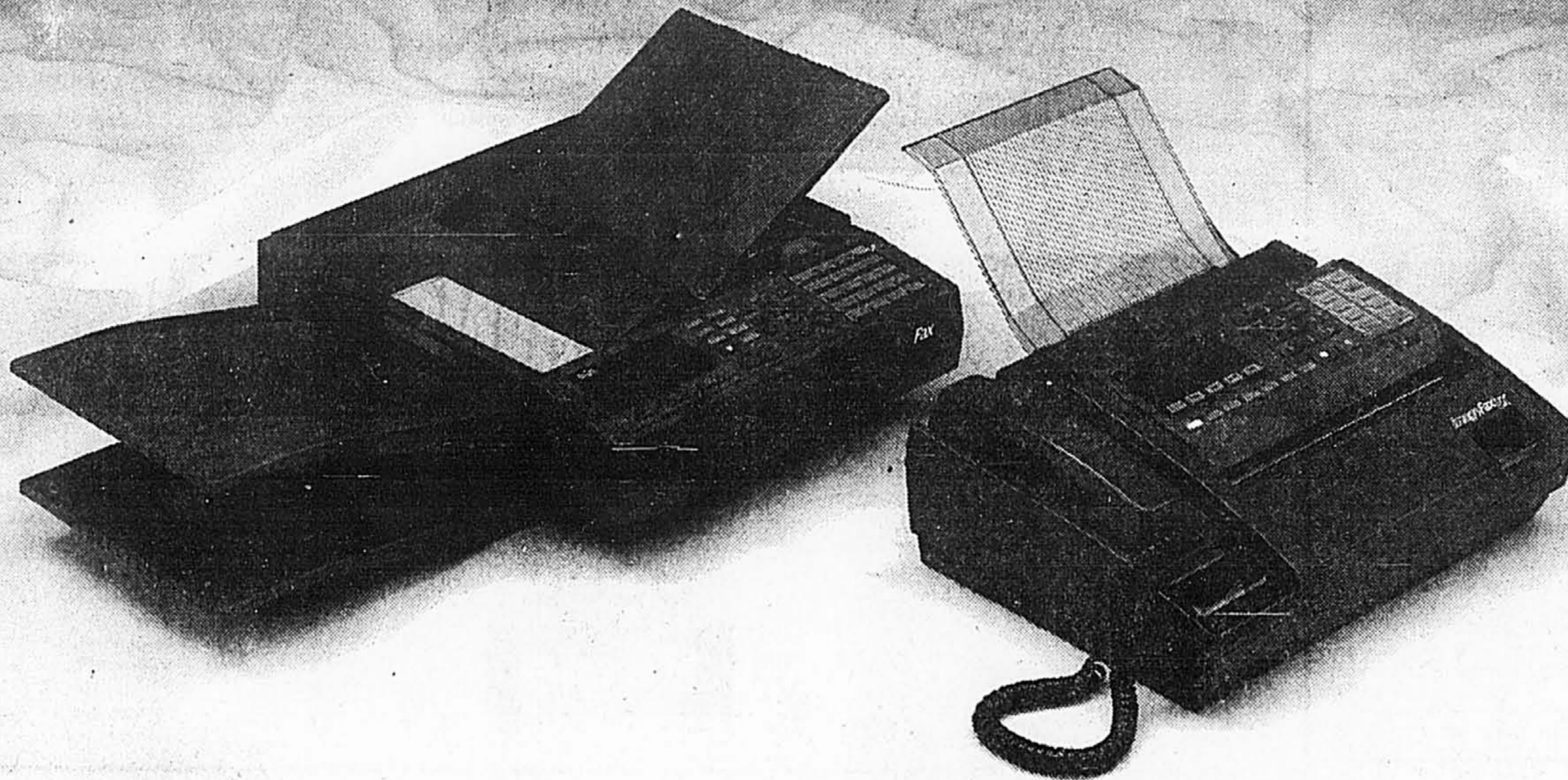
L'étude, rendue publiques hier, indique la qualité de l'eau est la meilleure là où ont été effectués des travaux d'assainissement urbain.

Le document montre aussi que l'amélioration la plus importante de la qualité de l'eau a pris place dans les secteurs à forte vocation agricole, en raison de diverses mesures de contrôle. En zone industrielle, les auteurs du rapport s'attendent, là aussi, à des améliorations prochaines, la majorité des usines nécessitant des interventions d'assainissement ayant complété leurs travaux.

Ce document est le premier d'une série de 24 rapports d'étapes que le ministère de l'Environnement publiera graduellement au cours des prochaines années sur le suivi du programme d'assainissement des principaux bassins hydrographiques de la vallée du fleuve Saint-Laurent.

Par ailleurs, les autorités municipales de Baie-Comeau demandent au ministère de l'Environnement du Québec d'effectuer des analyses sur la qualité de l'eau de la rivière Manicouagan, qui se jette dans le Saint-Laurent à la hauteur de cette ville riveraine.

## LES DERNIERS-NÉS D'UNE GRANDE FAMILLE



Les nouveaux télécopieurs ImageFax<sup>MC</sup> derniers-nés de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell, et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser.

Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages.

Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat, selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 361-BELL.

L'efficacité  
passe par Bell<sup>MC</sup>

**Bell**

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

Chez Chrysler, nous avons relevé le défi des années 80 avec force et brio. Et tous nos efforts ont porté fruit : nous avons pris de l'avance en vous offrant un choix varié de produits novateurs, un puissant réseau de concessionnaires et, surtout, des véhicules dont la qualité et le prix ne souffrent aucune comparaison.

Notre mission était, et reste, à vocation double : offrir au marché canadien une valeur sûre en construisant des voitures et des camions de classe internationale; s'assurer que notre clientèle soit entièrement satisfaite.

Au cours des dix dernières années, la qualité de l'ensemble de nos véhicules s'est accrue de 135%. En 1989, d'après le sondage qu'effectue annuellement J.D. Power & Associates auprès des acheteurs de voitures nord-américaines et importées, Chrysler et ses concessionnaires ont obtenu, pour la troisième année de suite, de meilleurs résultats que tout autre constructeur nord-américain. Nous savons que nous devons continuer à construire des voitures et des camions de classe internationale et Chrysler entend relever ce défi.

Nous avons pris de l'avance grâce à des produits novateurs, telle la première mini-fourgonnette familiale nord-américaine, grâce à la technologie de pointe de nos tractions avant et quatre roues motrices, ainsi qu'à notre fameuse garantie 7 ans/115 000 kilomètres.

Nous attendons les années 90 de pied ferme. Je vous invite à venir faire un essai routier afin d'évaluer nos voitures et nos camions : vous verrez que Chrysler n'a rien à envier à aucun autre constructeur au monde. Venez aussi découvrir nos ensembles-options des plus concurrentiels puisque vos concessionnaires Chrysler vous font présentement leurs meilleures offres.

Merci de prendre Chrysler en considération.



Yves Landry  
Président chef de la direction  
Chrysler Canada Ltée

## LE RABAIS GARANTI\*

Si le rabais offert sur ces véhicules augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler vous enverra alors un chèque couvrant la différence.

OU

SI VOUS LE DÉSIREZ, UN TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR EST OFFERT.



DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM  
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR\*\*\*  
ou 1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\*



CHRYSLER DAYTONA  
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR\*\*\*  
ou 1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\*



PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW  
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR\*\*\*  
ou 750 \$ DE RABAIS GARANTI\*



EAGLE SUMMIT  
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR\*\*\*  
ou 1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\*



JEEP CHEROKEE/WAGONEER LIMITED  
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\*

## TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR\*\*\* ou REMISE EN ARGENT\* SUR LES MODÈLES 1990.

\*Le programme de rabais garanti se termine le 30 septembre 1990 et ne s'applique qu'aux modèles 1990 spécialement sélectionnés. L'offre de rabais garanti ne s'applique qu'à la remise en argent et non au taux de crédit.

\*\*Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 1<sup>er</sup> février 1990, et ce, jusqu'à la fin de ces offres telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

\*\*\*Vous pouvez choisir un taux de crédit du constructeur plutôt que le rabais. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

### JEEP YJ (EXCLUANT LE MODÈLE «S»)

500 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1989 et 1990.



### DODGE DAKOTA

500 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1990. 1 000 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.



### JEEP COMANCHE

500 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1989.



### POWER RAM 50

2 000 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.



### CAMION DODGE RAM

1 000 \$ de remise en argent\*\* sur les modèles 1990. 1 500 \$ de remise en argent\*\* ou taux de crédit du constructeur\*\*\* sur les modèles 1989.



**GARANTIE  
3/60**

Garantie de 3 ans ou de 60 000 km de pare-choc à pare-choc sur les modèles importés seulement. Détails chez le concessionnaire.

**GARANTIE  
7/115**

Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.



**ACHETEZ OU LOUEZ DE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DU QUÉBEC**



# PERSONNE



## Un règlement fédéral resserrera les contrôles sur les déchets américains importés au Canada

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le ministre fédéral de l'Environnement Lucien Bouchard va resserrer les contrôles sur l'importation au Canada de déchets américains.

Il a indiqué hier qu'un projet de réglementation, qui entrerait en vigueur d'ici à l'été, circulerait déjà depuis janvier pour consultation auprès de ses homologues provinciaux.

Le projet de règlement prévoit que les déchets solides domestiques, les débris de construction et tous les déchets biomédicaux, qu'ils soient ou non contaminés, seront dorénavant assujettis à la loi canadienne sur le transport

des produits dangereux et à la loi sur l'environnement.

Cela veut dire que tout transporteur américain qui voudrait importer au Canada des déchets de quelque type que ce soit devra en aviser à l'avance par écrit le gouvernement fédéral et celui de la province concernée et fournir une description détaillée de son chargement. Il appartiendra en dernier recours à la province de refuser ou d'accepter que ce chargement entre sur son territoire.

M. Bouchard a rendu cette information publique à Québec alors qu'il participait à l'annonce d'une subvention de 75 000 \$ à un projet communautaire de récupération de papier parrainé par le centre hospitalier Robert-Giffard.

Le ministre devait par la suite rencontrer son homologue québécois Pierre Paradis pour discuter de diverses questions.

M. Paradis avait réclamé de M. Bouchard dans une lettre datée du 8 février courant qu'il prenne des mesures pour « limiter l'entrée au Canada de déchets solides, aux seuls déchets destinés à un lieu d'élimination autorisé par la province ».

Cette demande du ministre québécois faisait suite aux informations selon lesquelles plusieurs tonnes de déchets domestiques américains étaient enfouis chaque année dans des dépotoirs illégaux au Québec.

M. Bouchard soutient que des expéditeurs ont profité des trous

de la loi pour cacher dans leurs chargements non seulement des déchets domestiques mais également des produits dangereux.

Le ministre fédéral s'est par ailleurs permis de rabrouer son homologue québécois hier, l'accusant d'avoir voulu « défoncer des portes ouvertes » en l'interpellant sur ce dossier ce mois-ci alors que le projet de règlement dont il est question a été acheminé dès le mois de janvier à tous les ministres provinciaux responsables de l'environnement.

Au cabinet de M. Paradis, on expliquait que le projet de règlement en était encore au niveau des fonctionnaires, ce qui expliquait que le ministre n'en avait pas encore pris connaissance.

## Un séisme secoue Los Angeles et le sud de la Californie

d'après UPI et AP  
UPLAND, Californie

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle de Richter a secoué hier une bonne partie du sud de la Californie, faisant osciller les gratte-ciel du centre de Los Angeles et provoquant de légers dégâts dans d'autres secteurs. On ne signale toutefois aucune victime.

Le séisme, dont l'épicentre a été localisé à cinq kilomètres au nord-ouest d'Upland, à 55 km environ à l'est de Los Angeles, est survenu à 15h43 et a été ressenti de Santa Barbara, au nord, jusqu'à San Diego, au sud et Palm Springs, à l'est.

La secousse, qui a duré une quinzaine de secondes, s'est contentée de faire osciller sur leur base les édifices élevés, de déclencher les systèmes d'alarme des automobiles et de faire sortir les tiroirs des classeurs dans de nombreux bureaux. La plupart des témoins ont dit avoir ressenti une vibration modérément accentuée, « comme si un gros camion venait de passer ».

Une première secousse, d'une magnitude de 3,6 et localisée elle aussi près d'Upland, s'était produite à midi 37.

Une série de répliques, d'une intensité variant entre 2 et 3, se sont manifestées par la suite, et les sismologues s'at-

tendaient à ce qu'elles se poursuivent au cours des prochains jours.

De légers dégâts ont été signalés à Claremont, ainsi que dans plusieurs demeures de la vallée de San Gabriel.

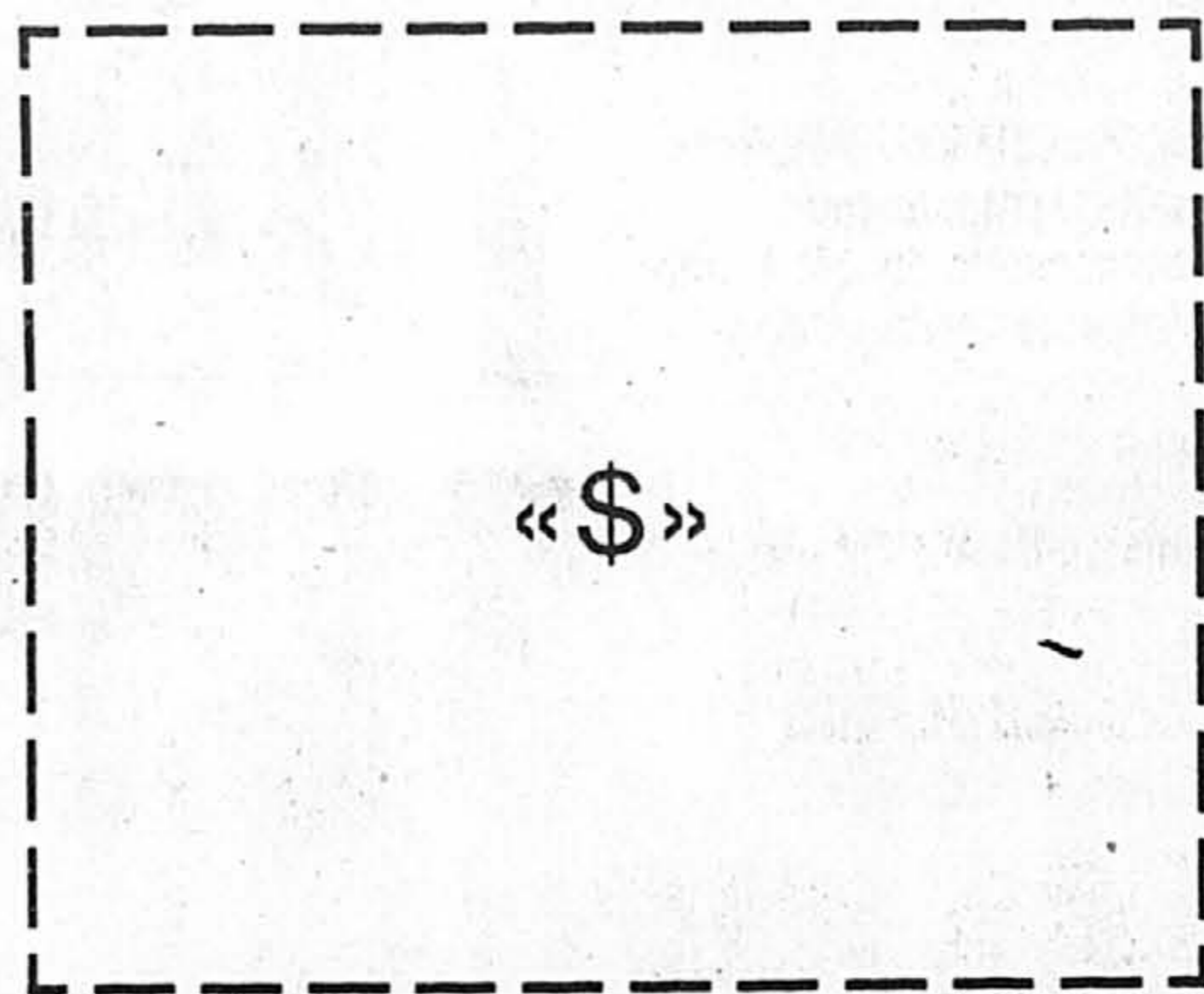
« Certains d'entre nous l'ont ressenti, d'autres non », a déclaré un policier de Santa Barbara.

La police de la route de Californie a fermé une voie de l'autoroute de San Bernardino, sur laquelle des débris de roc s'étaient écrasés.

Les communications téléphoniques ont été perturbées à Pasadena et dans certains secteurs du comté d'Orange. La Pacific Bell a souligné toutefois que cette situation avait été provoquée par des circuits surchargés et non par des dommages aux lignes.

Personne ne semble avoir été indument affecté par le séisme, du moins en ce qui concerne les habitants de la région. Un homme d'affaires new-yorkais a relaté qu'il faisait un exposé devant les membres du conseil municipal de Los Angeles lorsque soudain, la pièce s'est mise à osciller. « Ils se sont simplement regardés, et l'un d'eux a dit: 'C'est un tremblement de terre, mais rien de sérieux', et ils se sont retournés vers moi pour que je continue, mais la panique me rendait muet: les New-Yorkais ne sont pas habitués à ce genre de chose. »

# Prêtez bien l'oreille à cette annonce pour vos REÉR!



« \$ » ← Apposez votre oreille ici.

### Saviez-vous qu'un fonds de placement RoyFund peut s'intégrer à votre REÉR?

Eh oui! En fait, tous les fonds mutuels RoyFund sont éligibles au REÉR.

Vous avez même la possibilité de n'investir qu'une partie de vos fonds RoyFund dans votre REÉR. Votre représentant RoyFund vous en expliquera tous les avantages.

### Savez-vous ce qu'est un fonds mutuel?

Il s'agit d'un outil de placement pour l'investisseur qui cherche à maximiser son rendement, en participant au marché des obligations ou à celui de la Bourse.

Mais afin de minimiser les risques, cet outil permet à l'investisseur de confier ses placements aux mains d'une équipe de gestionnaires avertis.

### Et savez-vous ce qu'est RoyFund?

RoyFund, c'est un regroupement de portefeuilles constitués de l'épargne de milliers de Canadiens.

Les fonds RoyFund se classent parmi les groupes de fonds mutuels les plus importants au pays et ont la réputation de faire des investissements sûrs.

Gérés par des professionnels expérimentés, les fonds RoyFund connaissent, en général, des taux de rendement remarquables.

### Et si on vous disait qu'en plus, avec RoyFund, vous pouvez diversifier votre portefeuille?

C'est juste! RoyFund vous propose quatre instruments de placement reconnus pour mieux atteindre vos objectifs.

■ **RoyFund Actions Ltée:** un fonds d'actions ordinaires de grande qualité.

■ **Le Fonds d'obligations RoyFund:** un portefeuille d'obligations d'État et de société.

■ **Le Fonds Marché monétaire RoyFund:** placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada et autres instruments d'excellente qualité du marché monétaire à court terme.

■ **Le Fonds équilibré RoyFund:** un ensemble d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire.

### Maintenant, sauriez-vous où trouver un représentant RoyFund?

Rien de plus simple! Il vous suffit de passer à votre succursale de la Banque Royale pour le rencontrer. Décrivez-lui vos objectifs d'épargne-retraite; il sera en mesure de vous aider à constituer un portefeuille de fonds mutuels RoyFund à la hauteur de vos attentes.

Pour votre REÉR, écoutez notre conseil: pensez RoyFund!

Le groupe des fonds de placement

# RoyFund



LES SERVICES  
FONDS MUTUELS  
BANQUE ROYALE INC.

Les titres sont uniquement offerts par voie de prospectus dont il est possible d'obtenir copie dans les succursales de la Banque Royale au Canada.

## Le jeune tireur ontarien inculpé sous quatre chefs

CP  
BURLINGTON, Ontario

L'adolescent de 17 ans arrêté lundi à la suite du drame survenu à l'école secondaire General Brock de Burlington a comparu hier en cour provinciale, où il a été formellement inculpé de quatre chefs de tentative de meurtre, usage d'une arme à feu et voies de fait graves.

Peu avant que le juge Louise Scisizzi ne frappe les délibérations d'un interdit de publica-

tion, l'avocat de la poursuite, Paul Stunt, avait demandé au tribunal d'ordonner le transfert du jeune homme de l'aile des mineurs du centre de détention de Hamilton-Wentworth à celle des adultes, puisque, avait-il fait valoir, il aura 18 ans dans moins de deux semaines. Cette requête a toutefois été rejetée.

Me Stunt a laissé entendre par la suite qu'il envisageait de demander que l'adolescent subisse son procès devant un tribunal pour adultes.

## Île de Montréal

### Le doyen du conseil de Saint-Léonard joint les rangs du Parti municipal



FLORIAN BERNARD

Celui qui possède le plus d'ancienneté au conseil municipal de Saint-Léonard, M. André Chrétien, a décidé, à son tour, de rejoindre les rangs de la nouvelle formation politique dirigée par M. Frank Zampino. Élu pour la première fois en 1974, M. Chrétien a déclaré que son adhésion au Parti municipal fait suite à une consultation qu'il a menée auprès des électeurs. Selon lui, la ville a besoin d'une équipe dynamique pouvant rassembler le plus grand nombre de personnes et faisant preuve de leadership à tous les niveaux, notamment auprès des instances supérieures comme le gouvernement provincial et la Communauté urbaine de Montréal. Avec l'adhésion de M. Chrétien, le Parti municipal de Saint-Léonard détient maintenant 9 des 12 sièges du conseil. La semaine dernière, le parti avait recruté l'ancien candidat à la mairie, M. Tony Iammatteo. Les prochaines élections se dérouleront cet automne, à Saint-Léonard. Le maire actuel, M. Raymond Renaud, mis en minorité par la nouvelle formation politique, n'a pas encore indiqué s'il sollicitera un renouvellement de mandat.

### CONSEILLER D'ANJOU NOMMÉ AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Conseiller municipal d'Anjou depuis moins d'un an, M. Benoit Corbeil a démissionné de ses fonctions, cette semaine, après avoir accepté le poste d'attaché politique du ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis. M. Corbeil avait été élu une première fois, en mars 1989, au cours d'une élection partielle. Il avait été réélu, huit mois plus tard, en novembre, lors de l'élection générale. Au ministère de l'Environnement, M. Corbeil sera particulièrement responsable des dossiers tou-

chant les matières dangereuses.

### NOUVEAU DIRECTEUR DU SOUTIEN TECHNIQUE À LA CUM

Un chimiste de profession, M. Serge Allie, a été nommé directeur du nouveau service de soutien technique à la Communauté urbaine de Montréal. Diplômé de l'Université de Montréal et ancien professeur au Cégep Saint-Laurent, M. Allie est entré à la CUM en 1975, au service de l'Assainissement de l'air. Auparavant, il avait été à l'emploi de l'Association industrielle Laval, en qualité de chimiste. Le service de soutien technique de la CUM a été créé en septembre dernier.

### UN ACCÈS DE PLUS À LA STATION BONAVENTURE

Le nouveau gratte-ciel connu sous le nom de 1000 La Gauchetière, dans le centre-ville de Montréal, sera directement raccordé à la station de métro Bonaventure par un tunnel piétonnier, en tréfonds de la rue de La Gauchetière, entre Place Bonaventure et la gare centrale. Une entente est intervenue à ce sujet entre la CUM, Téléglobe Canada, Prodeco Immobilière Inc et la Corporation de développement BCE. Les travaux seront réalisés et financés par la Corporation de développement BCE.

### L'UNILINGUISME DE VILLES ONTARIENNES DÉNONCÉ PAR L'UMQ

Réunis en conseil d'administration, les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec ont adopté, à l'unanimité, une résolution qui dénonce « la manifestation d'intolérance que constituent les récentes déclarations d'unilinguisme adoptées par plusieurs municipalités ontariennes ». L'UMQ a tenu à réaffirmer que le Canada tire son dynamisme et sa vitalité, non seulement des deux peuples fondateurs, les Français et les Anglais, mais aussi des diverses communautés culturelles, et que le seul véritable gage de ce dynamisme implique le respect à l'endroit de tous les peuples.

# ATLANTIQUE *et* MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

# LA GRANDE FUSION

Ensemble  
on est  
#1

## LES DEUX GRANDS S'UNISSENT!

### LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Nous garantissons le plus bas prix au moment de votre achat. Si vous voyez le même produit annoncé à un prix plus bas dans les 30 jours suivant votre achat, apportez-nous l'annonce et nous vous donnerons la différence + 30% de la différence!

### MAINTENANT PLUS DE 200 MAGASINS!

On est les spécialistes de l'électronique au Canada.

### TOUTES LES GRANDES MARQUES!

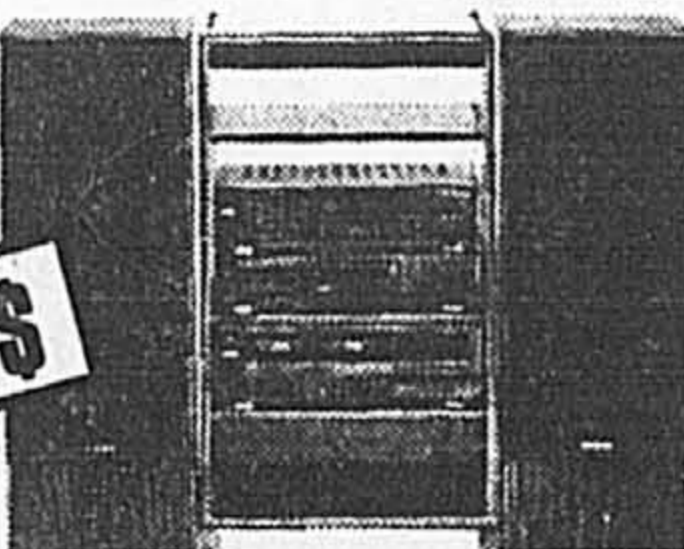
Le plus grand choix de marques renommées.

### CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À 2500\$.

Sur approbation de crédit. Demandez tous les détails. Achat minimum de 200\$ requis.

## FISHER

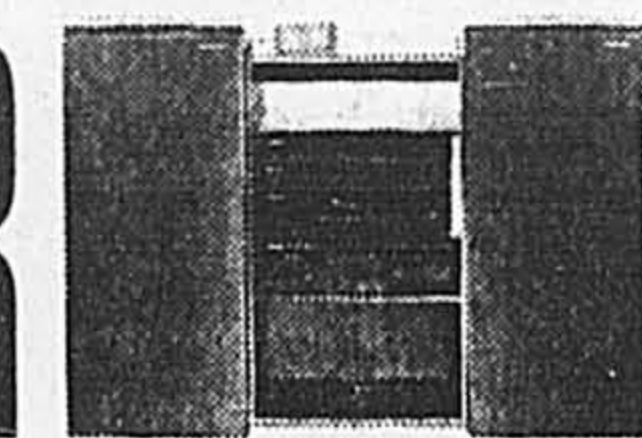
ÉPARGNEZ 180\$



Ensemble audio AM/FM stéréo  
100 watts/canal avec LECTEUR  
AU LASER, magnétocassette  
double et télécommande.  
MEUBLE AUDIO GRATUIT!  
Rég. 1 179,99\$

# 999<sup>99</sup>

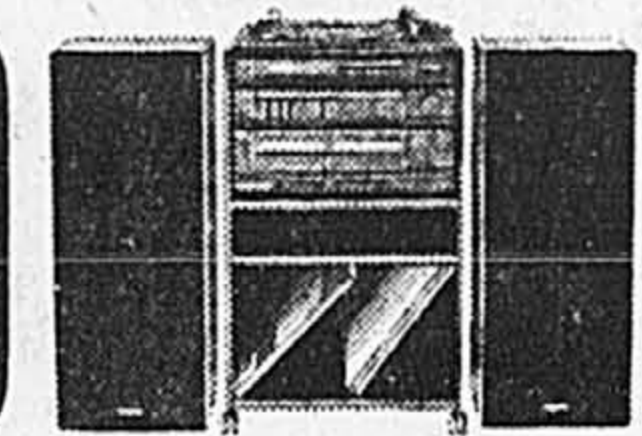
## PIONEER



Ensemble audio AM/FM stéréo  
100 watts, syntonisateur,  
magnétocassette double à auto-  
inversion et télécommande.

# 1 499<sup>99</sup>

## SANYO



Ensemble audio AM/FM stéréo  
avec égalisateur, magnétocas-  
sette double, table tournante.  
MEUBLE AUDIO GRATUIT!

# 399<sup>99</sup>

## SONY



Lecteur de disques au laser multidisques  
(5 disques) avec télécommande.

# 399<sup>99</sup>

## TECHNICS

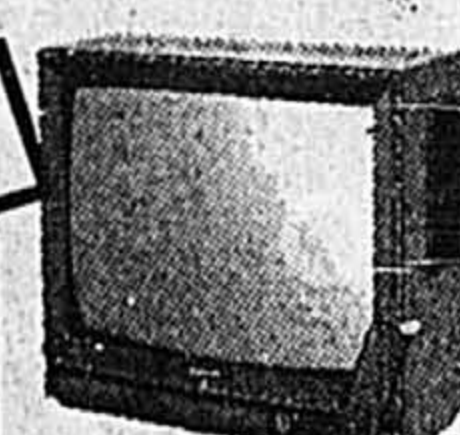


Lecteur de disque au laser.

# 279<sup>99</sup>

## SAMSUNG

ÉPARGNEZ 50\$



Télécouleur 20 po. stéréo MTS,  
125 canaux, affichage à  
l'écran, prises audio/vidéo,  
télécommande. Rég. 549,99\$.

# 499<sup>99</sup>

## MITSUBISHI

ÉPARGNEZ 70\$



GARANTIE SUPPLÉMENTAIRE  
D'UN AN GRATUITE!

Magnétoscope VHS HQ stéréo,  
4 têtes, 181 canaux, program-  
mation à l'écran, 8 émissions/  
4 sem., télécommande.  
Rég. 599,99\$.

# 529<sup>99</sup>

...ET PLUS ENCORE...

# ATLANTIQUE *et*

# MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

PLUS DE 200 MAGASINS DANS TOUS LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX  
Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près de chez vous, signalez: (514) 328-1000

### SUPERMAGASINS

**ATLANTIQUE**  
6245, boul. Métropolitain Est  
328-1406

**MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE**  
6060, boul. Métropolitain Est  
253-1122

#### MONTRÉAL

Place Montréal Trust  
499-9760  
10090, boul. St-Laurent  
385-1000  
Place l'Acadie-Beaumont  
1138, rue Beaumont  
Ville Mont-Royal  
735-1161

#### MONTRÉAL-OUEST

Centre Super Carnaval  
7401, boul. Newman  
LaSalle  
364-9734  
Place du Marché  
3460, boul. des Sources  
D.D.O.  
685-3600

#### MONTRÉAL-EST

1310, Est, rue Sherbrooke  
644-1752

#### BANLIEUE-SUD

200, boul. d'Anjou,  
Châteauguay  
692-5520

#### LAVAL

381, boul. Des Laurentides  
669-0809  
690, boul. Curé Labelle  
682-6464  
2600, Daniel Johnson  
688-0560

CENTRE-VILLE

la Baie

DE MONTREAL

LA BAIE  
CÉLÈBRE  
AVEC  
RAVISSEMENT  
LE CHARME  
DE LA  
NATURE  
RENAISSANTE!

Amours, délices et nature! L'enchantement des fleurs fraîches écloses est un ravissement de chaque instant! Durant tout le mois de mars, la Baie recréera dans le magasin un printemps fleuri tout à fait magique! Des azalées éblouissantes, des rhododendrons éclatants, des hortensias rieurs et de folles cascades de vignes feront la fête pour vous! Tout le magasin du centre-ville de Montréal se transporte côté jardin pour le plus grand plaisir des yeux! Venez voir fleurir le printemps à la Baie!

C • Ô • T • É  
J A R D I N

**SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!**



**VOS CARTES  
SONT  
MAÎTRESSES!**  
Nous ne brouillons  
pas les cartes.  
À la Baie, vous jouissez  
d'un grand crédit!

la Baie